



RAPPORT FINAL

EVALUATION FINALE DU PROJET IJEP





Rédigé par CIREF Sarl.

Pr. MOUSSA Kouamé Richard
Dr. KRA Gerard Landry Konan
Dr. CISSE Kramoko

Gsm : (+225) 07 07 19 06 86



Validé par CARE

M.

Gsm : (+225)..... /
(+225)

Abidjan, Côte d'Ivoire
Avril 2023

Sommaire

Résumé exécutif.....	5
I. INTRODUCTION	18
I.1. Rappel du contexte du projet IJEP et justification.....	18
I.2. Objectifs de l'évaluation finale	19
I.2.1. Objectifs spécifiques de l'évaluation finale	19
I.3. Rappel des termes de référence et questions de l'évaluation	20
II. METHODOLOGIE ADOPTEE DANS LE CADRE DE L'EVALUATION FINALE.....	26
II.1. Phasage de la mission.....	26
II.2. Spécification de l'approche quantitative et qualitative	28
II.2.1. Populations à l'étude	28
II.2.2. Couverture géographique de l'étude	28
II.2.3. Enquête quantitative.....	29
II.2.4. Enquête qualitative	30
II.3. Recrutement et formation du personnel de l'enquête	36
II.4. Structuration des équipes de collecte.....	36
II.5. Déroulement de la collecte des données.....	36
II.6. Traitement (apurement) et analyse des données.....	38
II.6.1. Masque de saisie et remontée des données.....	38
II.6.2. Dispositif de contrôle qualité des données	38
II.6.3. Traitement (apurement) et analyse des données.....	38
II.7. Considérations éthiques.....	39
II.7.1. Questions éthiques et réglementaires	39
II.7.2. Consentement éclairé	39
II.7.3. Protection des enquêteurs.....	39
III. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	40
IV. RESULTATS DE L'EVALUATION.....	41
IV.1. Caractéristiques socio-démographiques des personnes interrogées	41
IV.1.1. Répartition spatiale des enquêtés	41
IV.1.2. Répartition des enquêtés selon le sexe	42
IV.1.3. Répartition des enquêtés selon l'âge	42
IV.1.4. Répartition des enquêtés selon le statut matrimonial.....	44
IV.1.5. Répartition des enquêtés selon la religion	44
IV.1.6. Répartition des enquêtés selon le niveau d'étude	45
IV.1.7. Répartition des enquêtés selon l'emploi	46
IV.1.8. Activités associatives	47
IV.1.9. Responsabilité au sein des associations	48
IV.1.10. Appartenance formelle à un parti politique	49
IV.2. ANALYSE DES INTERVENTIONS.....	50
IV.2.1. Conception/pertinence du projet	50
IV.2.4. IMPACT.....	76
IV.2.5. Durabilité du projet.....	93
V. CONCLUSION.....	97
V.1. Atouts et faiblesses du projet	97
V.1.1. Atouts du projet	97
V.1.2. Faiblesses du projet	97
V.2. Leçons apprises, meilleures pratiques et opportunités.....	97

V.2.1. Leçons	97
V.2.2. Meilleures pratiques	98
V.2.3. Opportunités	99
V.3. Recommandations	99
V.3.1. Aux autorités administratives et politiques.....	99
V.3.2. À CARE Côte d'Ivoire	99
V.3.3. Aux partenaires de mise en œuvre du projet	100
V.3.4. Aux membres des plateformes	100
V.3.5. Au bailleur (PBF)	101
Annexe 2 : Les outils de collecte	102

Résumé exécutif

Description du projet

Le projet s'appuie sur le renforcement de l'appropriation des actions clés du projet par les plateformes des mouvements des jeunes mis en place et les partis politiques pour assurer la continuité et la durabilité des acquis du projet.

A cet effet, le projet a mobilisé et engagé les mouvements des jeunes (hommes et femmes) ainsi que les leaders politiques, à identifier, créer et développer des plans de mise à jour des compétences nécessaires pour la gestion et le maintien des plateformes.

Le projet IJEP est mis en œuvre en synergie avec d'autres initiatives financées par le PBF pour renforcer et amplifier l'aspect catalytique des actions/initiatives engagées qui contribuent directement à la création d'un environnement favorable à la consolidation de paix et cohésion sociale.

En outre, IJEP travaille avec les leaders politiques de la jeunesse pour développer un code de redevabilité dans le cadre des actions politiques pour assurer la prise en compte de la voix des jeunes dans les processus de prises de décisions au sein des partis politiques.

Méthodologie

La présente étude étant une enquête, dite End line, du projet IJEP, le type d'enquête menée est une enquête ménage de type quantitatif avec un volet qualitatif. La population ciblée était les plateformes/participants directs du projet, les partenaires : l'AFJCI ; CAHD ; PYPA ; l'OSCS, le staff projet (le Coordonnateur du Projet, le Responsable de Suivi et Evaluation et les stagiaires), les autorités administratives et déconcentrées au niveau de chaque localité, le Secrétariat PBF/PACoP.

Etant donné qu'il serait fastidieux et onéreux de mener les interviews auprès de tous les acteurs, il a été opté de procéder par échantillonnage. Chaque localité cible était considérée comme une strate. Ceci a permis de produire des statistiques (indicateurs) représentatives au niveau de chaque strate, c'est-à-dire localité. La taille globale de l'échantillon a été de 180 comme définie lors de l'enquête de perception et est répartie par strate. Finalement 149 bénéficiaires ont été enquêtés.

Constats

Les principaux constats faits durant la mission se présentent comme suit :

Constat relatif à l'environnement sociodémographique des jeunes (hommes et femmes) ;

L'étude d'évaluation finale a été réalisée auprès d'une cible de 149 bénéficiaires répartis entre 57,70% d'hommes et 42,30% de femmes.

- En ce qui concerne la distribution selon l'âge, 30,20% des jeunes enquêtés appartiennent à la classe d'âges de moins de 30 ans.

- 65,10% des enquêtés sont des célibataires. Ils sont presque tous des croyants.
- 2% des membres des AVEC n'ont aucun niveau d'instruction.
- Les jeunes membres des plateformes sont à 66% en emploi.
- Les personnes interrogées possédant effectivement une carte de membre sont de l'ordre 27,90%.

Constat relatif à la pertinence ;

Le projet dans sa conception a été pertinent.

Les objectifs et la mise en œuvre du projet IJEP sont pertinents par rapport aux objectifs fixés. le projet IJEP vise globalement à renforcer le leadership et l'engagement citoyen des jeunes (hommes et femmes) des mouvements formels et informels dans la consolidation de la paix, la stabilité et le politique pour une transition politique inclusive sans violence en Côte d'Ivoire.

L'enjeu majeur était de répondre au besoin de paix dans les différentes zones (Abobo, Bouake, Daloa, Daoukro, Ferké, Guiglo, Korhogo, Koumassi, Treichville, Yopougon et Port-Bouet) en procédant à des actions de prévention des conflits car ce sont les jeunes qui instrumentalisés sont mis en avant en cas des conflits. De même le choix des zones d'intervention du projet IJEP a justifié la pertinence du projet. Le projet a été exécuté dans des zones à haut risque de conflit. De même, le projet s'aligne aux stratégies et priorités nationales et internationales portant sur la prévention et la gestion non violente des conflits.

Constat relatif à l'efficacité ;

Les résultats de l'efficacité du projet IJEP sont positifs.

Les interventions menées dans le cadre du projet IJEP ont répondu aux objectifs visés. La méthodologie utilisée impliquant au mieux les plateformes a permis à celles-ci de s'approprier du projet bien que certaines associations n'étaient pas engagées. Les raisons principales du désengagement de certains membres évoquées par les autres bénéficiaires est le paiement tardif des perdièmes et l'indisponibilité de ces derniers. Les résultats en termes d'efficacité se résument en ces statistiques suivantes :

- plus de 70% des personnes enquêtées ont une connaissance des critères de sélection ;
- Une proportion d'environ 96,3% des personnes interrogées indiquent que les critères de sélection étaient transparents ;
- 91,7% des personnes interviewées ont été formé sur la cohésion sociale ;
- 97% des répondants déclarent avoir mené des actions pour renforcer la cohésion sociale dans leur localité ;
- Les actions menées en vue de renforcer la cohésion sociale sont entre autres la sensibilisation des populations sur le vivre-ensemble (453 séances), la sensibilisation à la paix (445), les séances d'application et de restitution (465

séances), tournois de football (162 séances), les conférences et séminaires (215 séances) et les autres évènements (187 séances)

- Plus de 80% des bénéficiaires interrogés déclarent avoir reçu des formations sur le GED (Genre, Equité et Diversité) ;
- 70,5%, des répondants ont déclaré avoir bénéficié d'une formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique;
- 59,8% des jeunes participants au projet ayant reçu une formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique, ont bénéficié d'un accompagnement dans la mise en œuvre des actions citoyennes ;
- 94,0% des jeunes bénéficiaires participent aux activités citoyennes organisées par les plateformes ;
- 69,8% des jeunes bénéficiaires interrogées ont été formés sur les résolutions 2250 et 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU ;
- 36,9% des participants au projet ont affirmé la tenue de journées locales et nationales de la citoyenneté et du jeune ;
- 32,2% des membres des plateformes ont été formés sur l'utilisation des cartes communautaires de performance et l'analyse de l'action sociale (CSC & SAA) ;
- 82,6% des participants au projet affirment avoir participé à la formation sur le dialogue politique et citoyen dispensée par le projet ;
- 73,2% des bénéficiaires enquêtés ont reçu une formation sur la citoyenneté et le contrôle de l'action public ;
- 83,9% de personnes interrogées ont confirmé l'existence d'un cadre de collaboration et de coordination des actions citoyennes avec les autres plateformes de jeunes ;
- 60% bénéficiaires enquêtés ont été formés sur les mécanismes d'alertes précoces et le plaidoyer politique ;
- 59,7% des bénéficiaires au projet ont reçu une formation sur le civisme, les violences politiques, la surveillance, et la traçabilité et rapportage des incidents de violences politiques ont été inculquées aux participants ;
- 57,04% des jeunes interrogés estiment que les actions menées par le projet ont permis d'atteindre les résultats escomptés en partie ;
- 45,3% des bénéficiaires, près de la moitié affirment avoir rencontré des difficultés au cours de leur participation au projet ;
- 91,2% des personnes enquêtées ont déclaré être satisfaites de la mise en œuvre du projet.

Constat relatif à l'impact ;

Le projet OLAM VSLA a conduit à des changements positifs chez les bénéficiaires. Ces changements sont analysés à travers deux (2) résultats comportant des produits.

Le projet a un impact positif sur les jeunes des plateformes. Comparativement aux non bénéficiaires, Ils ont une autre vision de la société et de la politique à travers les cadres de discussions et de revendication « la force des arguments » plutôt que les arguments de la force ». Le projet IJEP a contribué au renforcement de l'engagement civique dans le dialogue politique des bénéficiaires. Grâce au dialogue, les jeunes ont pris conscience de la nécessité d'accepter la différence « accepter les points de vue pertinents des autres ». Le projet a permis le renforcement de l'engagement des responsables d'organisation de jeunesse pour un contrôle optimal et rigoureux de l'espace démocratique. Il a permis de renforcer la capacité des jeunes à conduire des débats à sensibiliser à la paix. Le projet a permis un rapprochement entre les différents groupes de jeunesse informel affilié aux partis politiques, membres de la même plateforme dans les zones d'intervention du projet. On assiste à des discussions empreintes et courtoises et d'arguments alors qu'avant ces plateformes IJEP, il n'était pas possible de réunir cette jeunesse autour d'une même table.

Cet impact est susceptible à travers les indicateurs suivants :

Résultat 1 : Le leadership et l'engagement des jeunes leaders (hommes et femmes) des mouvements informels sur les règles démocratiques et les valeurs citoyennes pour faire face à la manipulation politique ont augmenté.

Produit 1.1 : Le dialogue inclusif entre les jeunes femmes et hommes des mouvements sociaux est renforcé

- 70,70% des personnes interrogées ont engagés des initiatives de programme de formation et d'accompagnement contre 60% avant le projet ;
- 82,20% (Depuis-projet) des bénéficiaires participent activement aux dialogues inclusifs entre jeunes contre 50,30%(Avant-projet) ;
- La participation à des séances de dialogues et d'expressions politiques libres est passée de 43% à l'avant-projet à 77,90% à l'après projet ;
- La participation à des séances de débats contradictoires a baissé d'un taux de 77,20% à l'avant-projet à un taux de 41,60% à l'après-projet.

Produit 1.3 : La participation citoyenne des jeunes femmes et hommes est renforcée à travers une formation accrue.

- 91,9% des bénéficiaires (Après-projet) déclarent que le projet a contribué au renforcement du leadership des filles dans les organes de prises de décisions des mouvements contre 32,2% (Avant-projet) ;
- 75,2% des bénéficiaires interrogés déclarent qu'ils ont une connaissance du code de déontologie et de bonne conduite dans les actions politiques des jeunes contre 28,9% ;

- 89,3% attestent que la connaissance du code de déontologie et de bonne conduite dans les actions politiques des jeunes est due au projet IJEP ;
- 65% des bénéficiaires interrogés affirment que le livre blanc semble avoir eu un effet sur la déclaration de 2023 comme année de la jeunesse du Chef de l'Etat.

Résultat 2 : La redevabilité politique entre les jeunes des groupes formels et informels, les acteurs de la société civile et les acteurs des partis politiques est renforcée.

Produit 2.1 : Le contrôle de l'action politique par les jeunes est renforcé à travers leur participation citoyenne

- 54,4% des membres des plateformes soutiennent n'avoir pas été impliqués dans les débats politiques avec les jeunes des partis politiques ;
- Une proportion de 75% des membres des mouvements informels impliqués dans les débats politiques affirme que leur implication est due au projet.

Produit 2.2 : Les mouvements des jeunes impliqués dans les mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyer politiques pour la prévention des violences politiques sont actifs

- 75,80% des jeunes bénéficiaires du projet ont une connaissance du système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans politiques (Après-projet) contre 32,2% chez les jeunes bénéficiaires (Avant-projet) ;
- Parmi ceux ayant une connaissance du système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans, une proportion de 75% utilise effectivement ce système que ce soit avant le projet ou depuis le projet ;
- 67,1% des personnes interrogées affirment que leurs organisations sont impliquées dans les actions de plaidoyers ;
- 69,8% des personnes interrogées affirment qu'elles sont impliquées dans les actions de plaidoyers.

Constat relatif à la durabilité

Les résultats de la durabilité sont mitigés.

Les bénéficiaires qui ont eu leurs capacités renforcés sont actifs mais sollicitent encore le soutien du projet IJEP. Les plateformes ne bénéficient actuellement d'aucun encadrement et de soutien formels dans la continuité des activités réalisées par le projet. Cela risque de fait perdre les acquis du projet IJEP.

Toutefois, la conformité du projet au droit de l'homme et la prise en compte du genre, le renforcement de l'environnement pour le développement durable et les systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance au développement local des connaissances sont des facteurs pris en compte par le projet et concourant à la pérennisation de ses acquis.

Sous un angle exogène, l'appui de l'état à la continuité des interventions après le projet permettrait de pérenniser les acquis du projet. Cet appui satisfera les besoins

complémentaires de pérennisation des acquis. Les besoins complémentaires évoqués sont la poursuite du renforcement des capacités des membres des différentes plateformes, le financement des activités des plateformes, la dotation des plateformes d'équipement de sonorisation, le soutien des partenaires de mise en œuvre.

Toutefois, sous un angle endogène (concernant les membres des plateformes), la prise de décision en toute liberté à participer au projet des membres des différentes plateformes, les formations reçues par ces membres et la motivation des membres à restituer les enseignements des formations à travers la poursuite des activités du projet se présentent comme des facteurs pouvant assurer la pérennisation des acquis du projet.

Leçons apprises

Le projet OLAM VSLA a permis de tirer des enseignements notamment :

- L'engagement des femmes à être autonomes ;
- Le souhait des femmes de constater le bon fonctionnement de leur AVEC ;
- Les cotisations régulières des membres des AVEC ;
- L'autogestion des fonds de l'AVEC ;
- La mobilisation d'un volume de cotisation au-delà des attentes des membres ;
- L'engagement des hommes à accompagner les femmes dans leur dynamique d'autonomisation ;
- La création d'autres regroupements suscités par la réussite des activités des AVEC ;
- Les sollicitations d'autres formations exprimées par les membres d'AVEC ;
- L'implication de toutes les parties prenantes et l'enthousiasme des membres de l'AVEC à travers des festivités.

Atouts et faiblesses du projet

Atouts du projet

La mission a noté que le Projet IJEP cadre avec les priorités de l'État en matière de cohésion et consolidation de la paix, des populations réceptives aux appels de paix et l'engagement à la paix des leaders de jeunesse présents dans les plateformes. Le projet a permis l'instauration de dialogues libres et inclusifs, l'instauration d'un cadre de dialogue entre les jeunes des mouvements informels affiliés aux partis politiques, le renforcement du leadership des jeunes leaders ainsi que de leurs membres. La mission a constaté un engagement des jeunes dans les mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyers politiques pour la prévention des violences politiques dans les zones-cible du projet, une bonne synergie d'action des partenaires de mise en œuvre et une bonne collaboration entre les acteurs de la plateforme.

Faiblesses du projet

Les faiblesses observées sont de divers ordres. On peut citer notamment l'absence de certains membres lors des séances de formation, les difficultés d'accès des handicapés lorsque les salles de formation sont en hauteur, la faible implication des autorités locales dans le projet, les retards des dépôts des primes de transport, le retard dans l'acheminement des livrables, le retard dans la mise à disposition des financements, l'arrêt brusque du projet et le manque de moyens financiers et matériels pour mener les activités.

La mission a noté la faible collaboration entre la Direction de l'emploi jeune et CARE en particulier à Abobo.

Leçons apprises, meilleures pratiques et opportunités

Leçons

Le projet IJEP a permis de tirer des enseignements notamment l'engagement des jeunes des mouvements informels affiliés aux partis politiques à être des acteurs de paix et de dénonciation des actes de violences, l'importance de la formation des membres des mouvements informels affiliés aux partis politiques sur le civisme, le plaidoyer, l'importance des débats contradictoires, le rapportage des cas de violences à travers le système d'alerte précoce.

Meilleures pratiques

Les résultats de l'évaluation révèlent que de bonnes pratiques et des opportunités ont été relevées lors de la mise en œuvre du projet. La naissance d'un dialogue franc et constructif entre les différentes organisations de jeunesse autour de la problématique de la paix et de la cohésion sociale a été très salubre. Il s'agit des rencontres d'échange, de partage, d'écoute et de communication qui ont contribué pour beaucoup. De plus, la sensibilisation et la responsabilisation des bénéficiaires concourent à l'instauration de la paix. Les formations notamment sur la vérification de l'information avant sa diffusion aide à lutter contre la diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux. Les échanges entre les acteurs ayant des opinions divergentes permettent aux uns et autres d'accepter des avis contraires et de se familiariser. Aussi, la conception d'outils d'évaluation pour suivre les travaux a-t-elle été l'un des points forts du projet.

De même, de l'expertise des structures partenaires, les plateformes notes des innovations en termes d'opportunités et de meilleures pratiques:

- La mise en place de plateformes physiques
- La création des plateformes digitales régionales et nationales à travers les applications TELEGRAM et WhatsApp ;
- La mise en place d'un système de surveillance du climat politique à travers des revues mensuelles des articles de presse et sur les réseaux sociaux.

À tout cela, il faut ajouter d'autres pratiques relevées par les bénéficiaires comme ayant été meilleures. Ce sont :

- Les sorties sur le terrain ;
- La liberté d'expression ;
- La gestion/coordination alternée de la plateforme régionale ;
- Le dialogue entre les acteurs ;
- Les débats entre les représentants des partis politiques ;
- La mise en action des jeunes ;
- La promotion de la participation des femmes, la promotion des valeurs de paix, l'organisation des débats, dialogues politiques inclusifs avec la participation des jeunes de la société civile et des partis politiques ;
- La formation sur la vulgarisation des résolutions 2250, 2419 et 1325 ;
- Les débats, les panels, les conférences et les plaidoyers qui ont été effectués ;
- La technique de mobilisation des partenaires d'exécution.
- Mise en place des actions citoyennes à travers les blogs et capsules sur l'engagement politique des jeunes dans le processus électoral à travers la Chaine YouTube, Facebook, Twitter, WhatsApp, Télégram.

Opportunités

Par ailleurs, le projet a offert plusieurs opportunités aux bénéficiaires selon les personnes interrogées. Il a fait d'un accompagnement juridique et social des populations cibles. Le projet a permis aux participants de bénéficier de formations sur des thématiques comme le droit de l'homme, le plaidoyer, le lobbying et bien d'autres qui permettent d'accompagner les cibles. Ces différentes formations et activités menées au cours du projet a donné des rudiments aux jeunes et aux femmes pour pouvoir participer à des débats publics.

Recommandations

Aux autorités administratives et aux politiques

- Assurer l'accompagnement tant financier que matériel permanent des plateformes IJEP par les autorités administratives;
- Impliquer davantage les ministères techniques que sont le ministère en charge de la Cohésion sociale, le ministère en charge de la Jeunesse dans les activités IJEP ;
- Prendre en compte les activités IJEP dans les programmes d'activités des autorités administratives, politiques et des ministères techniques ;
- Utilisation des plateformes par les autorités administratives, politiques et ministères techniques comme relais d'informations ;
- Utilisation des plateformes comme canal de communication avec les communautés.

À CARE Côte d'Ivoire

- Renforcer le suivi de la mise en œuvre des activités des projets de consolidation de la paix. Ceci assurerait leur effectivité mais aussi permettrait de corriger et de gérer des situations imprévues qui pourraient se présenter.
- Renforcer la collaboration entre CARE et les services techniques en charge de la jeunesse ;
- Faire un plaidoyer auprès des autorités et élus locaux pour soutenir les activités IJEP dans leur localité ;
- Assister les plateformes à mettre en place une coordination nationale avec un coordinateur national pour une plus grande efficacité dans l'action ;
- Accompagner les plateformes dans le processus de formalisation ;
- Étendre les activités du projet dans les autres zones du pays en vue du renforcement de la capacité des jeunes sur la consolidation de la paix.
- Rendre immédiat le paiement des primes de transport auprès des partenaires techniques

Aux partenaires de mise en œuvre du projet

- Intensifier la communication entre les partenaires et les plateformes en cas d'une éventuelle phase du projet à l'effet de mener des activités ensemble ;
- Soutenir le mécanisme d'alerte précoce dans des projets futurs ;
- Mettre l'accent sur la formation relative à l'utilisation des cartes communautaires de performance et d'analyse de l'action sociale dans des projets futurs.
- Faire un plaidoyer auprès des autorités administratives afin de faciliter l'obtention de documents (agréments) légaux permettant aux acteurs légaux de jouir de toute la liberté et de tous les droits concourant à promouvoir la cohésion sociale (particulièrement de la part de l'AFJCI).

Aux membres des plateformes

- Continuer l'animation des plateformes en restituant les enseignements des différentes formations ;
- Continuer la mise en œuvre du mécanisme d'alerte précoce ;
- S'approprier du projet en cas d'une éventuelle phase ;
- Se défaire de toutes manifestations à caractère violent ;
- Assurer la coordination de la plateforme en cas d'empêchement ou de départ du coordinateur en prévoyant des textes à cet effet.
- Inciter les autorités locales à s'impliquer dans les activités des plateformes à travers des envois de courriers et de relance.

Au bailleur (PBF)

- La mission lui recommande de :
- Prévoir un financement pour le volet AGR et pour les matériels nécessaires aux actions de sensibilisation et citoyennes au bénéfice des membres des plateformes ;
- Accorder un financement additionnel au projet en vue d'entamer une seconde phase sur une période de trois (3 ans) à l'effet d'avoir un impact significatif.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les différents critères de l'évaluation.....	21
Tableau 2 : répartition de l'échantillon par localité et par sexe	30
Tableau 4 : Statistiques des entretiens par zone et dans l'ensemble	35
Tableau 5 : Nombre de bénéficiaires enquêtés par localité	37
Tableau 6 : Répartition spatiale des enquêtés.....	41
Tableau 7 : Répartition des enquêtés selon le sexe	42
Tableau 8 : Répartition des enquêtés selon le sexe	43
Tableau 9 : Répartition des enquêtés selon le statut matrimonial.....	44
Tableau 10 : Répartition des enquêtés selon l'âge.....	45
Tableau 11 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'étude	46
Figure 2 : Répartition des enquêtés selon l'emploi.....	47
Tableau 12 : Appartenance à une association.....	47
Tableau 13 : Appartenance formelle à un parti politique	49
Tableau 14 : Séance de renforcement sur la cohésion sociale.....	62
Tableau 15 : Action de renforcement de la cohésion sociale	62
Tableau 16 : Nombre d'action organisée dans le cadre de la cohésion sociale.....	63
Tableau 17 : Nombre de jeunes formés sur le dialogue politique et citoyen	70
Tableau 18 : Nombre d'actions réalisées par les femmes membres des plateformes	71
Tableau 19 : Initiatives de programme de formation et d'accompagnement des jeunes.....	83
Tableau 20 : Initiatives de programme de formation et d'accompagnement des jeunes.....	83
Tableau 21 : Système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans politiques	92
Tableau 22 : Système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans politiques	95

Table des figures

Figure 1: Logigramme - Schéma d'intervention pour la réalisation des prestations	27
Figure 2 : Répartition des enquêtés selon l'emploi	47
Figure 3 : Appartenance à différentes associations	48
Figure 4 : Responsabilité au sein des associations	49
Figure 5 : Connaissance des critères de sélection.....	59
Figure 6 : Transparence des critères de sélection.....	60
Figure 7 : Formation sur le GED.....	64
Figure 8 : Formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique.....	65
Figure 9 : Accompagnement dans la mise en œuvre des actions citoyennes	66
Figure 10 : Participation aux activités citoyennes	67
Figure 11: Formation sur les résolutions 2250 et 1325 du Conseil de Sécurité	68
Figure 12: Organisation des journées locales et nationales de la citoyenneté et du jeune	68
Figure 13: Formation sur l'utilisation des cartes communautaires de performance et d'analyse de l'action sociale	69
Figure 14: Formation sur le dialogue politique et citoyen.....	69
Figure 15: Formation sur la citoyenneté et le contrôle de l'action public.....	71
Figure 16: Existence de cadre de collaboration et de coordination des actions citoyennes avec d'autres plateformes.....	72
Figure 17: Formations sur les thématiques de prévention de violences politiques	72
Figure 18: Formation sur le civisme, les violences politiques, la surveillance, et la traçabilité.....	73
Figure 19 : Formations dues au projet IJEP.....	73
Figure 20 : Perception sur l'atteinte des objectifs du projet.....	74
Figure 21 : Difficultés rencontrées lors du déroulement du projet	75
Figure 22: Satisfaction vis-à-vis du projet	76
Figure 23 : Niveau de satisfaction globale vis-à-vis du projet	76
Figure 24 : Participation à des différents types de manifestation depuis 2010.....	80
Figure 25 : Participation éventuelle à des différents types de manifestation	81
Figure 26 : Participation à des différents types de manifestation selon le commanditaires depuis 2010	81
Figure 27 : Participation éventuelle à des différents types de manifestation selon le commanditaires depuis 2010.....	82
Figure 28 : Renforcement du leadership des femmes dans les organes de prise de décision.....	84
Figure 29 : Connaissance du code de déontologie et de bonne conduite dans les actions politiques.....	85
Figure 30 : Connaissance due au projet.....	86
Figure 31 : Impact du livre blanc sur la déclaration de 2023 comme année de la jeunesse du Chef de l'Etat	87
Figure 32 : Participation aux actions ou activités de dialogues entre jeunes des groupes formels et informels.....	88
Figure 33 : Date de la dernière participation	88
Figure 34 : Implication dans le débat politique publics	90
Figure 35 : Impact du projet sur cette implication	90

Figure 36 : Implication du bénéficiaire dans des actions de plaidoyer.....91
Figure 37 : Implication des organisations dans des actions de plaidoyer92
Figure 38 : Décision personnelle de participer au projet94

I. INTRODUCTION

I.1. Rappel du contexte du projet IJEP et justification

Malgré le progrès économique de la période d'après conflit de 2011, la Côte d'Ivoire reste un pays fragile et à haut risque de basculer dans des violences inter-ethniques induites par les dissensions politiques. Ainsi, la déclaration de candidature à l'élection présidentielle d'octobre 2020 d'Alassane Ouattara, le 06 Aout 2020, a été suivie de violentes contestations dans certaines villes de la Côte d'Ivoire avec un bilan officiel de 14 morts. Au plan de la sécurité humaine, la Côte d'Ivoire afficherait selon la Banque Mondiale un faible indice de capital humain et demeure l'un des pays au monde où les inégalités entre les sexes sont les plus marquées. La jeunesse qui représente 78% de la population.

Depuis les années 1990, les crises politiques qui se muent en conflits intercommunautaires et/ou ethniques tirent leurs origines de la manipulation du Concept d'Ivoirité et de l'échec des politiques publiques vecteur de changement social. Les formations politiques continuent l'utilisation de ce concept identitaire pour créer des mouvements informels politiques majoritairement constitués des jeunes hommes et femmes. C'est l'exemple des groupes dénommés « ADO Boys et ADO Girls, Cercle National Bédié, 10 000 Filles pour Gbagbo ou encore les Amazones ». Aujourd'hui ces mouvements informels utilisés par les responsables de partis politiques sont à l'avant-garde de la violence politique et du rétrécissement de l'espace de dialogue politique inclusif.

Face à une classe politique et sociale qui a, au fil des années, failli à son devoir civique d'encadrement de la jeunesse aux valeurs de tolérance et d'inclusion démocratique, et avec des jeunes filles totalement absentes de cette sphère en raison de caractère violent des méthodes de revendications, les jeunes constituent le premier réservoir de recrutement des acteurs de la machine de violence politique en Côte d'Ivoire. Plusieurs facteurs expliquent la vulnérabilité des jeunes (15-29 ans) au recrutement dans les mouvements politiques violents sources d'instabilité politique et de conflits communautaires. En effet, la croissance démographique observée exerce une forte pression sur les capacités des autorités à faire face aux problèmes d'emplois des jeunes constituants plus de la moitié de la population ivoirienne. Cette situation crée des sentiments d'inégalités auxquels les responsables politiques donnent une formulation politique pour engager les jeunes dans tes actes de violence. En raison de la discrimination fondée sur le sexe, les normes culturelles, les pratiques religieuses et de l'accès limité à éducation, les femmes sont la plupart du temps défavorisées dans les mouvements politiques. Les jeunes femmes et homme en général pauvres et moins éduqués, sont ainsi exclus de la gestion des affaires publiques.

Le faible taux de participation des jeunes aux élections indique un désengagement civique qui expliquerait l'attaque aux symboles de l'état lors des manifestations contre celui-ci et la détérioration ou le sabotage des biens publics (Destruction des bus de la compagnie de transport publics à Abidjan, barrage ou dégradation de la voirie à l'intérieur du pays).

Face à ces défis, les partenaires au développement ont accompli beaucoup d'effort de consolidation de la paix. Ainsi, de 2019 à 2020, Care International a mis en œuvre le projet de Mobilisation des Jeunes Engagés pour le Consolidation de la Paix en Côte (MOJEC) dans les localités de Bouaké, Korhogo, Daloa, Guiglo, Yopougon et Abobo. Les activités de ce projet ont contribué à l'instauration de plateformes de dialogue entre les jeunes de partis politiques.

Fort des leçons apprises de ce premier projet et au regard du contexte socio-politique, Care International bénéficie depuis décembre 2020, d'un deuxième financement du Peace building Fund (PBF) pour la mise en œuvre du projet d'Initiative des Jeunes leaders Engagés pour la Consolidation de la Paix (IJEP) pour la période Janvier 2021 à Juin 2022. Le projet IJEP vise à soutenir la transformation des jeunes femmes et hommes des mouvements informels, susceptibles de basculer dans ces violences politiques en catalyseurs pour la paix et en défenseurs des droits, des valeurs civiques et démocratiques pour renforcer les initiatives de consolidation des acquis politiques et démocratiques.

I.2. Objectifs de l'évaluation finale

L'évaluation finale de ce projet vise d'une part à apprécier les résultats du projet, en s'attachant plus particulièrement aux effets et à l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés et d'autres part à tirer les principaux enseignements de l'intervention et capitaliser l'expérience vécue.

Ainsi, l'évaluation finale devra permettre à tous les intervenants de prendre un recul par rapport aux activités mises en œuvre depuis le début de l'intervention afin d'avoir une vue plus large sur l'évolution du projet. Cette revue d'ensemble permettra d'une part de faire le point des réalisations relativement aux prévisions initiales et d'autre part, de ressortir les effets évidences ou impacts au sein des bénéficiaires.

I.2.1. Objectifs spécifiques de l'évaluation finale

De manière spécifique, elle permettra d'apporter une appréciation sur les 5 thèmes suivants et développés ci-après : la conception/cohérence du projet, l'implémentation des activités, l'efficacité, les effets ou impacts sur les bénéficiaires/participants et les aspects de durabilité (pérennisation des acquis).

A cet effet, elle comportera deux (2) volets qui sont :

- Une évaluation des bénéficiaires portant sur l'opinion des participants par rapport aux changements qu'ils ont enregistrés, sur l'évolution de leur participation par rapport aux activités selon le changement de contexte et des modifications apportées aux approches pendant la mise en œuvre du projet.
- Une évaluation de la performance du projet :
 - ❖ Une enquête quantitative devant mesurer les principaux indicateurs contractuels.
 - ❖ Une appréciation qualitative des activités du projet et leur impact sur les bénéficiaires/participants par rapport aux changements des rapports, relations ; compréhension dans les localités d'intervention du projet à savoir ; Abobo ; Yopougon ; Koumassi ; Port Bouet ; Treichville ; Daloa ; Bouaké ; Guiglo ; Korhogo ; Ferkessédougou et Daoukro.

I.3. Rappel des termes de référence et questions de l'évaluation

Tableau 1 : Les différents critères de l'évaluation.

Objectif principal	Critères d'évaluation	Description	Indications
<p>Evaluation externe qui permettra de faire d'une part le point des réalisations relativement aux prévisions initiales et d'autre part, de ressortir les effets évidences ou impacts au sein des bénéficiaires.</p>	<p>Conception/Pertinence</p>	<p>Examiner l'adéquation de la stratégie d'intervention et de l'atteinte des résultats</p>	L'arrimage du portefeuille aux normes internationales l'égalité des genres et sécurité
			L'adaptation et l'orientation stratégique du projet à l'environnement changeant au niveau local
			L'articulation de la théorie de changement aux ressources et les activités aux extrants, les effets et l'impact
			L'alignement du projet sur les politiques nationales. Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux
			Le cadrage du projet aux priorités de développement du pays.
			Quel alignement du Projet avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?
			L'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires.
	<p>Efficience</p>	<p>Déterminer si le projet aurait pu atteindre des résultats meilleurs au même coût (cout/efficacité)</p>	Dans quelle mesure et selon quelle fréquence le projet a été soumis à la mesure de l'efficacité des coûts ?
			Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives ?
			Dans quelle mesure la structure de gouvernance et de fonctionnement permet à CARE de livrer des résultats efficaces ?
Quelle est la qualité du dispositif de collecte de données et de suivi ?			
<p>Efficacité/Implémentation des activités</p>	<p>Apprécier le degré de réalisation des résultats immédiats attendus dans les détails indiqués dans le document du projet et cadre des résultats notamment sur la performance/rendement du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en relation avec le projet, les 3 partenaires locaux ; 1 institutionnel et les groupes bénéficiaires/participants un bilan final du projet, en vue d'identifier en commun les points forts et les points faibles/ à améliorer de l'intervention ▪ L'analyse de la mise en œuvre du projet en rapport avec les critères de cohérence, de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de viabilité ; 	

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre (stratégie globale et opérationnelle), les points forts et faiblesses/à améliorer des approches utilisées, ▪ Etablissement d'un bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (succès, difficultés rencontrées, erreurs à éviter par des projets similaires, stratégie partenariale) ; ▪ La pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ▪ L'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires ▪ En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, PYPA et l'OSCS) a t- il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ? ▪ Documenter les meilleures pratiques et les opportunités ▪ Les changements et adaptation du projet au contexte sociopolitique. ▪ La fiabilité du mécanisme de planification des résultats. ▪ Dans quelle mesure les résultats prévus ont été atteints dans les délais ? Quelles activités ont donné les résultats souhaités. Quelles sont les résultats inattendus et quelles sont les raisons des différences de performance ? ▪ Quels sont les principaux facteurs entravant la réalisation des résultats prévus ? ▪ Quelle action pourrait entreprendre CARE pour renforcer son impact dans le futur ? ▪ Quel lien entre les interventions du Projet et les autres projets PBF ou de cohésion sociale ? ▪ Faire lien entre résultats du Projet et les indicateurs du PACoP ? ▪ Renseigner les indicateurs du cadre de résultats du Projet. Faire des analyses et commentaires des évolutions en rapports avec les données de l'étude de référence du Projet.
--	--	--	---

	<p>La Durabilité du projet</p>	<p>Analyse des mesures éventuelles à prendre pour assurer une pérennisation des actions</p>	<p>Les facteurs qui ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet (Les approches utilisées ont elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?),</p> <p>Recommandations et leçons pour une pour la conception d'une éventuelle phase/ orientation des activités à mener à l'après – projet,</p> <p>Les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet</p> <p>L'appropriation locale et pour les différentes parties du projet,</p> <p>La capacité de l'Etat à assurer la continuité des interventions après le terme du Projet,</p> <p>L'importance au renforcement de l'environnement pour le développement durable apporté par CARE, y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers,</p> <p>Les systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?</p> <p>Les principaux facteurs de durabilité des effets du projet,</p> <p>Est-ce que les interventions réalisées accomplissent des synergies au sein du portefeuille de du PBF en Côte d'Ivoire et de CARE ainsi qu'au des autres acteurs qui interviennent sur la même thématique ?</p>
	<p>Les effets, évidences ou impacts du projet</p>	<p>Apprécier les effets et impact, le consultant va se focaliser sur les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (évidences constatées au niveau des groupes cibles en termes de connaissance, attitudes et pratiques) à travers les histoires à succès, les témoignages et autres. Le consultant mettra</p>	<p>Apprécier les effets et impact ; le consultant va se focaliser sur les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (évidences constatées au niveau des groupes cibles en termes de connaissance, attitudes et pratiques) à travers la théorie de changement du projet MOJEC ; les histoires à succès, les témoignages et autres. Le consultant mettra aussi en exergue les activités supplémentaires non prévues dans la conception</p>

Rapport final de l'évaluation finale du projet IJEP

		aussi en exergue les activités supplémentaires non prévues dans la conception.	
	Autres aspects de l'évaluation		Faire une analyse de la prise en compte du genre dans le projet.
			Contribution du Projet à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en côte d'ivoire
			Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

Dans l'optique d'évaluation des effets/impacts, le projet a identifié un ensemble de résultats sur lesquels s'est référée l'évaluation finale des indicateurs de résultats. Il s'agit de Leadership et l'engagement des jeunes leaders (Hommes et Femmes) des mouvements informels sur les règles démocratiques et les valeurs citoyennes pour faire face à la manipulation politique augmentés, la redevabilité politique entre les jeunes des groupes informels et formels, les acteurs de la société civile et les acteurs des partis politiques renforcée. Chacun des indicateurs a été appréhendé à travers un ensemble de produits comme l'indique le tableau qui suit :

<p>Résultat 1 : Leadership et l'engagement des jeunes leaders (Homme et Femmes) des mouvements informels sur les règles démocratiques et les valeurs citoyennes pour faire face à la manipulation politique ont augmenté.</p>	<p>Résultat 2 : La redevabilité politique entre les jeunes des groupes informels et formels, les acteurs de la société civile et les acteurs des partis politiques est renforcée.</p>
<p><i>Produit 1.1</i> : Renforcement du dialogue inclusif entre les jeunes hommes et femmes des mouvements sociaux</p>	<p><i>Produit 2.1</i> : Renforcement du contrôle de l'action politique par les jeunes à travers leur participation citoyenne, la formation des jeunes sur la citoyenneté et le contrôle de l'action politique.</p>
<p><i>Produit 1.2</i> : La mise en place et fonctionnement du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes des différents mouvements sociaux</p>	<p><i>Produit 2.2</i>: Les mouvements des jeunes sont actifs dans les mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyer politiques pour la prévention des violences politiques</p>
<p><i>Produit 1.3</i>: Renforcement de la participation citoyenne des jeunes femmes et hommes à travers une formation accrue</p>	<p><i>Produit 2.3</i>: Mise en place et fonctionnement du mécanisme des jeunes pour le suivi des actions politiques.</p>
<p><i>Produit 1.4</i> : Renforcement dans le dialogue politique et citoyen des mouvements des jeunes.</p>	

II. METHODOLOGIE ADOPTEE DANS LE CADRE DE L'EVALUATION FINALE

II.1. Phasage de la mission

La Mission a été conduite en trois (3) phases, chacune étant subdivisée en plusieurs activités (*Figure 1 : Logigramme-Schéma d'intervention pour la réalisation des prestations*) :

Etape 1 : Phase préparatoire de l'étude de base (7 jours)

Activité : 1.1 : Examen des documents et revue de la littérature

Activité 1.2 : Cadrage de la Mission

Activité 1.3 : Élaboration Méthodologie de collecte des données et des Grilles d'entretiens

Activité 1.4 : Production et Validation du Rapport initial (Rapport d'établissement) de la Mission puis constitutions et formation des équipes de collecte

Etape 2 : Phase terrain de l'étude de base: données primaires (14 jours).

Activité 2.1 : Réalisation de la collecte des données auprès des populations cibles

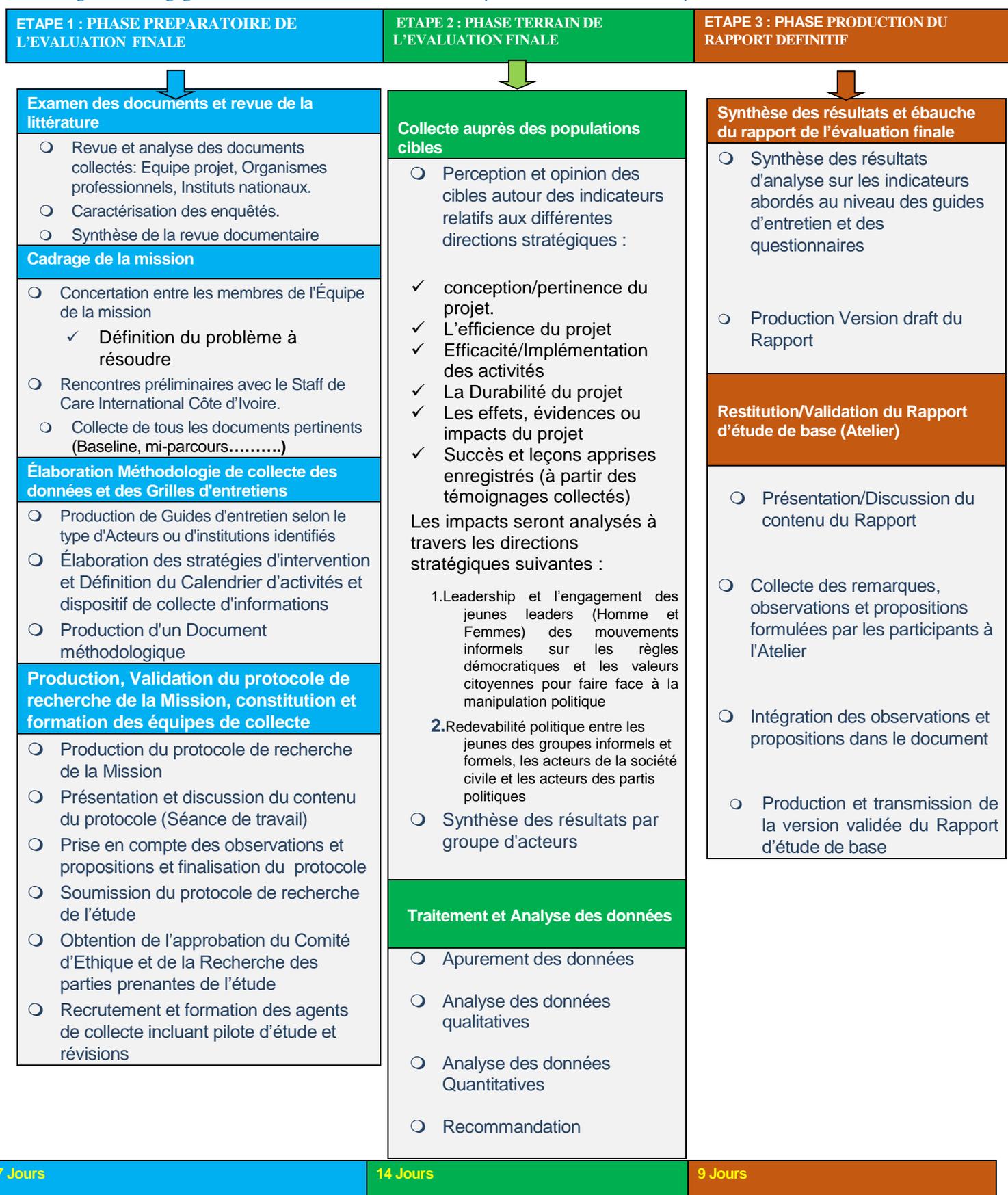
Activité 2.2 : Traitement et Analyse des données

Etape 3 : Phase production du rapport définitif (9 jours)

Activité : 3.1 : Synthèse des résultats et ébauche du rapport d'étude de base (Version Draft)

Activité 3.2 : Restitution/Validation du Rapport d'étude de base (Atelier)

Figure 1: Logigramme - Schéma d'intervention pour la réalisation des prestations



Il est expliqué la manière dont seront envisagés les objectifs de la mission, la conception des services, la méthodologie pour exécuter les activités et obtenir les résultats attendus et le détail de ceux-ci tout en étant compatible avec le plan du travail proposé.

II.2. Spécification de l'approche quantitative et qualitative

L'évaluation a consisté à collecter des données sur les indicateurs clés du projet en prenant en compte l'aspect de cohérence, d'efficacité, d'efficacités, les effets et les impacts. Ainsi, pour une meilleure orientation de la démarche adoptée pour collecter les données primaires, il les populations cibles de l'étude et la couverture géographique exacte de l'étude ont été clairement identifiés.

II.2.1. Populations à l'étude

Plusieurs parties prenantes ont été concernées par cette étude. Il s'est agi de recueillir des informations auprès des acteurs ci-dessous :

- ✓ Les plateformes/participants directs du projet.
- ✓ Les partenaires : l'AFJCI ; CAHD ; PYPA ; l'OSCS.
- ✓ Le staff projet : le Coordonnateur du Projet, le Responsable de Suivi et Evaluation et les stagiaires
- ✓ Les autorités administratives et déconcentrées au niveau de chaque localité
- ✓ Le Secrétariat PBF/PACoP
- ✓ L'équipe de projet de CARE

II.2.2. Couverture géographique de l'étude

L'enquête visait à mesurer l'impact issu des interventions du projet auprès des bénéficiaires après dix-huit (18) mois de mise en œuvre dans les 11 localités suivantes :

Régions	Localités
Lagune	Abobo, Yopougon, Koumassi, Port Bouet, Treichville
Haut Sassandra	Daloa
Gbêkê	Bouaké
Cavally	Guiglo
Poro	Korhogo
Tchologo	Ferkessédougou
Iffou	Daoukro

Il s'agissait d'une enquête ayant un volet quantitatif et un volet qualitatif. La collecte des données pour le volet quantitatif s'est faite à travers un questionnaire ménage avec des sections individuelles tandis que le volet qualitatif s'est faite à travers des focus groups (FGD)/ entretiens individuels.

II.2.3. Enquête quantitative

II.2.3.1. Base de sondage et échantillonnage

L'objectif étant l'évaluation de l'impact du projet, l'enquête auprès de la population d'étude a consisté à prendre la base de sondage et la méthodologie de l'enquête de référence comme celles de l'évaluation finale.

La base de sondage utilisée est la liste des jeunes membres des mouvements informels affiliés aux partis politiques bénéficiaires. En un tel contexte, chaque localité constitue une strate dans laquelle nous appliquons un sondage aléatoire simple.

II.2.3.2. Population cible

Les données quantitatives, dans une approche sexo-spécifié (homme/femme) seront collectées auprès de la population cible suivante : les plateformes/participants directs du projet.

II.2.3.3. Taille et répartition de l'échantillon des populations

La technique d'échantillonnage utilisée a été celle utilisée pour l'établissement de l'étude de base du projet par le client pour une raison de pertinence des résultats. La base de l'échantillonnage fut construite à partir des listings des plateformes.

Notons par ailleurs que l'enquête de référence a permis d'interroger un total de 180 personnes sur 264 prévus. En vue d'une meilleur comparabilité des résultats de notre évaluation et au regard du rapport de la mission de Mapping dans les localités de mise en œuvre du projet IJEP, les 180 enquêtés ont été maintenus avec une proportion de 40% de femmes dans l'échantillon affecté dans chaque localité. La répartition de l'échantillon est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : répartition de l'échantillon par localité et par sexe

Localités	Hommes	Femmes	Ensemble
Abobo	9	6	15
Bouake	14	9	23
Daloa	9	6	15
Daoukro	14	9	24
Ferke	10	7	17
Guiglo	10	7	17
Korhogo	12	8	19
Koumassi	3	2	5
Treichville	12	8	19
Yopougn	7	5	12
Port-bouet	8	5	13
Ensemble	108	72	180

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2023

II.2.3.4. Outils de collecte

Le questionnaire est l'instrument de collecte adéquat pour le type d'enquête quantitative. Il a été élaboré de manière à renseigner de façon fiable tous les modules de l'étude. Chaque module est organisé sous forme de sections traitant chacune une thématique donnée. Le questionnaire contient donc une section sur les caractéristiques sociodémographiques jeune et de son ménage (éventuellement), une section sur les activités associatives et les engagements politiques du jeune, une section sur la participation du jeune aux mouvements de protestation ou de soutien, une section sur les aspects de cohérence, d'efficacité, les effets et les impacts. Les effets et les impacts ont porté sur les différentes composantes du projet que sont le leadership et l'engagement des jeunes leaders (Homme et Femmes) des mouvements informels sur les règles démocratiques et les valeurs citoyennes pour faire face à la manipulation politique et la redevabilité politique entre les jeunes des groupes informels et formels, les acteurs de la société civile et les acteurs des partis politiques. A cet effet, cette dernière section met en exergue les indicateurs de résultats du projet.

II.2.4. Enquête qualitative

II.2.4.1. Population cible

Outre l'enquête quantitative, il s'est agi d'effectuer une étude qualitative dans un angle sexo-spécifié (homme/femme) afin d'apporter une appréciation sur la conception/cohérence du projet, l'implémentation des activités, l'efficacité, les

effets ou impacts sur les bénéficiaires/participants et les aspects de durabilité (pérennisation des acquis).

Les données ont été collectées auprès des populations-cibles suivantes :

- Les partenaires : l'AFJCI ; CAHD ; PYPA ; l'OSCS.
- Le staff projet (L'équipe de projet de CARE) : le Coordonnateur du Projet, le Responsable de Suivi et Evaluation et les stagiaires
- Les autorités administratives et déconcentrées au niveau de chaque localité
- Le Secrétariat PBF/PACoP

II.2.4.2. Technique de collecte

La collecte des données qualitatives s'est faite d'une part, par une exploitation des données secondaires et d'autre part, à travers des entretiens individuels et des Focus Groups.

II.2.4.2.1. Exploitation des données secondaires

La conduite d'une telle étude impose la collecte et l'exploitation de données secondaires afin de mieux orienter la collecte primaire sur le terrain et de décrire l'environnement socio-politique des localités considérées.

Cette étape s'est appuyée également sur des recueils de données auprès des principaux acteurs et structures impliqués dans le projet. Les résultats de cette analyse documentaire ont permis, d'une part, de constituer une base documentaire afin de disposer des informations utiles et, d'autre part, de définir le niveau des enquêtes complémentaires nécessaires afin de procéder à un meilleur cadrage de la mission.

II.2.4.2.2. Les entretiens individuels

Les entretiens individuels ont été réalisés avec les participants directs du projet (le staff projet : le coordonnateur du projet, les membres des plateformes IJEP), les partenaires : l'AFJCI ; CAHD ; PYPA ; l'OSCS, le Secrétariat PBF/PACoP et les autorités déconcentrées au niveau de chaque localité et les représentants des structures partenaires, etc.

Les entretiens individuels ont fait l'objet d'une programmation préalable sur tous les sites d'enquête. Ils seront également enregistrés. A ce niveau, l'équipe prendra

soin d'expliquer le but visé par l'étude. Elle rassurera les participants de la confidentialité des informations reçues et de la garantie de l'anonymat.



Photo 1 : Dans le cadre de l'entretien avec le Secrétaire Adjoint du district de police d'ABOBO



Photo 2 : Dans le cadre de l'entretien avec le responsable de préfecture et du coordinateur du projet à KORHOGO

II.2.4.2.3. Les focus groups (FG)

Les entretiens de groupes furent réalisés avec les groupes de jeunes (hommes et femmes) dans chaque localité. Les focus groups, pour répondre aux normes méthodologiques ont rassemblé au minimum 6 personnes et au maximum douze avec une moyenne de 9 personnes. Cette logique fut respectée tout au long de l'enquête. Les groupes ont été constitués sur la base du critère d'hétérogénéité (Homme/Femme).



Photo 3 : Focus group réalisé à ABOBO avec les membres de la plateforme d'ABOBO



Photo 4 : Focus group avec les membres de la plateforme IJEP de Daoukro

II.2.4.2.4. Outils de collecte

La collecte des données qualitatives fit à l'aide de deux (2) types d'outils de collecte (un guide d'entretien et un guide focus group).

Les guides d'entretien s'adresseront aux cibles suivantes :

- Un guide d'entretien adressé aux autorités administratives et déconcentrées au niveau de chaque localité
- Un guide d'entretien adressé au staff projet (L'équipe de projet de CARE) : le Coordonnateur du Projet, le Responsable de Suivi et Evaluation et les stagiaires
- Un guide d'entretien adressé au secrétariat PBF/PACoP
- Un guide d'entretien adressé aux coordonnateurs des plates-formes
- Un guide d'entretien adressé au responsable des organes des plate-formes
- Un guide d'entretien adressé aux responsables des structures partenaires (l'AFJCI ; CAHD ; PYPA ; l'OSCS)
- Un guide d'entretien adressé aux cliniques juridiques
- Un guide focus group adressé aux bénéficiaires jeunes

II.2.4.2.5. échantillonnage pour les outils d'entretiens individuels et les outils de focus groupes

Tableau 3 : Entretien individuel et focus group

Population cible	Technique de collecte de données	
	Outils d'Entretiens individuels	Outil Focus group
Autorités administratives et déconcentrées	01 entretien/Autorité	
Secrétariat PBF/PACoP	01 entretien	
Coordonnateurs des plates-formes	01 entretien/Coordonnateur	
Equipe projet IJEP de CARE	02 entretiens	
Responsable des organes des plate-formes	01 entretien/organe	
Responsables des structures partenaires	01 entretien/responsable	
Responsables des cliniques juridiques	01 entretien/responsable	
Bénéficiaires directs		01 focus group par zone
Total	07 outils Entretiens individuels	01 outil de focus group

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2023

Tableau 4 : Statistiques des entretiens par zone et dans l'ensemble

OUTILS DE COLLECTE		BOUAKE	DALOA	DAOUKRO	FERKE	GUIGLO	KORHOGO	DISTRICT d'ABIDJAN					ENSEMBLE
								KOU MASSI	PORT-BOUET	TREICHVILLE	YOPOUGON	ABOBO	
Entretiens individuels	Autorités administratives et déconcentrées	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	22
	secrétariat PBF/PACoP	-	-	-	-	-	-	1					1
	Coordonnateurs des plates-formes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11
	Equipe projet IJEP de CARE	-	-	-	-	-	-	2					2
	Responsable des organes des plate-formes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11
	Responsables des structures partenaires	-	-	-	-	-	-	4					4
	Responsables des cliniques juridiques	1	1	1	1	1	1	-	-	-	-	-	6
Focus Group	Bénéficiaires directs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11
Total		6	6	6	6	6	6	37					73

II.3. Recrutement et formation du personnel de l'enquête

La formation a eu lieu les 30 et 31 Mars 2023 dans les locaux de CIREF situés dans la commune de Cocody à Abidjan, après la réunion de cadrage qui s'est tenue le 24 Mars dans les locaux de CARE à Abidjan. La formation a utilisé des supports pédagogiques (présentation power point, exercices) et a porté sur :

- ✚ Les objectifs visés par l'étude ;
- ✚ Les résultats attendus ;
- ✚ La procédure adoptée pour la bonne exécution de l'enquête ;
- ✚ Les consignes de déontologie à respecter pour la bonne conduite de l'enquête ;
- ✚ Le consentement des enquêtés ;
- ✚ Le questionnaire et autres supports de collecte de données ;
- ✚ Les thèmes à aborder lors des entretiens.

Les questionnaires ont été expliqués aux enquêteurs puis ont suivi des commentaires et des échanges. Ces échanges ont permis d'éviter les biais les plus importants qui résultent le plus souvent de l'inexpérience et de la méconnaissance des informations essentielles sur le projet et sur les différentes rubriques du questionnaire.

Au cours de cette formation, des réponses ont été apportées aux difficultés relevées par les enquêteurs, les outils de collecte ont été enrichis à la lumière des suggestions des enquêteurs et finalisés.

II.4. Structuration des équipes de collecte

Six équipes de collecte de 2 enquêteurs chacune ont été constituées, soit un effectif total de 12 enquêteurs. L'un était chargé de conduire les focus groups et les entretiens individuels, et de veiller au bon fonctionnement du recueil des informations. L'autre était chargé de la collecte de données quantitatives.

II.5. Déroulement de la collecte des données

La collecte des données s'est effectuée du 08 au 22 Avril 2023, soit quatorze (14) jours de collecte dans toutes les localités. Les échantillons réalisés (quantitatif et qualitatif) sont exposés dans le tableau 5 ci-après:

Tableau 5 : Nombre de bénéficiaires enquêtés par localité

Localités	Hommes		Femmes		Ensemble		Taux de réalisation
	Total à réaliser	Total réalisé	Total à réaliser	Total réalisé	Total à réaliser	Total réalisé	
Abobo	9	10	6	7	15	17	113%
Bouake	14	14	9	3	23	17	74%
Daloa	9	11	6	4	15	15	100%
Daoukro	14	4	9	6	24	10	42%
Ferke	10	10	7	7	17	17	100%
Guiglo	10	6	7	11	17	17	100%
Korhogo	12	12	8	8	19	20	105%
Koumassi	3	2	2	3	5	5	100%
Treichville	12	4	8	8	19	12	63%
Yopougon	7	7	5	4	12	11	92%
Port-bouet	8	6	5	2	13	08	62%
Ensemble	108	86	72	63	180	149	83%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2023



Photo 5 : Dans le cadre de l'entretien réalisé avec le Responsable de la clinique juridique de Bouaké.

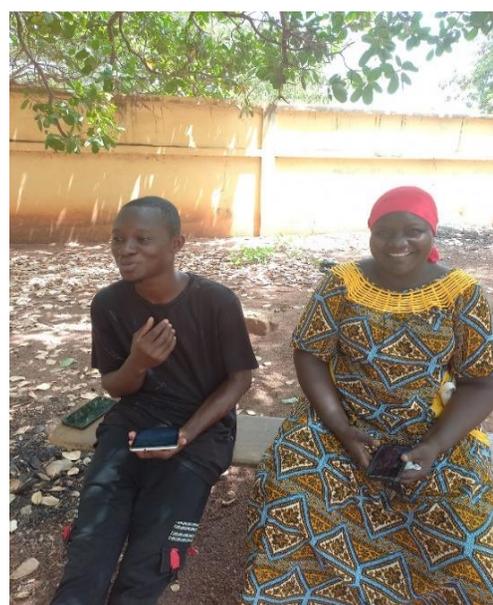


Photo 6 : Entretien réalisé avec un membre de la plateforme de Ferké

II.6. Traitement (apurement) et analyse des données

II.6.1. Masque de saisie et remontée des données

Dans le cadre de cette enquête, des tablettes sous Android ont été utilisées pour faciliter la collecte. Pour l'élaboration de l'application de collecte de données, l'application Kobo Collect a été utilisée. Il permet de déployer les masques développés à partir d'un ordinateur sur des tablettes qui fonctionnent sous Android.

L'utilisation de ce logiciel permet : i) de développer le masque de saisie en gardant le même format que le questionnaire papier, ii) d'intégrer tous les contrôles de qualité, iii) de collecter les coordonnées GPS des ménages enquêtés, iv) de suivre l'évolution de l'enquête en temps réel avec la remontée des données via Dropbox et v) de faire des feedbacks aux enquêteurs sur les questionnaires afin de leur permettre de corriger.

II.6.2. Dispositif de contrôle qualité des données

Un suivi quotidien sera mis en place par l'équipe technique afin de veiller au bon déroulement des opérations de collecte sur le terrain. Ces contrôles porteront sur les aspects suivants :

- Le contrôle de l'exhaustivité et de la qualité du dénombrement ;
- La vérification du respect de la procédure de sélection des répondants ;
- Le contrôle de la cohérence des données collectées ;
- Le suivi de la progression des équipes sur le terrain.

II.6.3. Traitement (apurement) et analyse des données

II.6.3.1. Traitement des données quantitatives

Les données obtenues ont été exportées sous les logiciels SPSS et STATA pour exploitation (traitement et sortie des résultats). SPSS impose des contraintes concernant la structure interne des fichiers de données, les types des données, le traitement et les fichiers de correspondance, ce qui en fin de compte a considérablement simplifié la conception des programmes de contrôle.

L'apurement des données est fait de façon itérative et répétée autant de fois que nécessaire, jusqu'à élimination de toutes les erreurs détectées ou jusqu'à ce que les données soient considérées comme parfaitement utilisables dans le cadre de l'analyse.

II.6.3.2. Traitement des données qualitatives

L'analyse des données des entretiens approfondis a été faite sous forme d'une analyse de contenu du discours livré par les participants lors des entretiens selon la méthode suivante :

- Codage des informations
- Synthèse des informations

En effet, les entretiens individuels et les entretiens de groupe ont été totalement enregistrés à l'aide d'enregistreuses numériques et réécoutés les soirs afin de combler tout déficit d'informations et retourner auprès des enquêtés pour validation.

II.7. Considérations éthiques

II.7.1. Questions éthiques et réglementaires

Toutes les données recueillies dans le cadre de cette recherche ont été présentées sous forme abrégée, ou dépouillées d'identificateurs individuels. Ainsi aucun des répondants individuels n'est identifié.

Toutes les données et autres informations obtenues dans le cadre de l'enquête sont conservées en toute sécurité, et gardées de façon confidentielle et anonyme dans la mesure du possible. Par ailleurs, toutes les données restent la propriété de CARE et ne peuvent faire l'objet d'utilisation par le consultant qu'après accord préalable du commanditaire.

II.7.2. Consentement éclairé

Un texte de consentement éclairé est lu aux participants de l'étude avant chaque interview. Ce texte fournit aux participants les informations les plus importantes sur l'enquête afin qu'ils puissent librement accepter ou non de participer. Une fois que la fiche d'informations est lue, il est accordé au participant le temps de poser des questions. Celui-ci donne verbalement son accord (ou son désaccord) à participer et le matérialiser par la signature de la fiche. De même, l'intervieweur signe le formulaire de consentement.

II.7.3. Protection des enquêteurs

La COVID-19 est certes une maladie extrêmement contagieuse, mais des mesures de prévention existent. Dans le cadre de la présente étude, le risque de

contamination est faible, puisqu'il s'agit principalement d'une étude auprès de personnes qui ne sont pas potentiellement atteintes de COVID-19. Lors des entretiens, les enquêteurs ont respecté la distance recommandée par le ministère en charge de la santé entre les participants et l'interrogateur (1 m), le lavage des mains avec du gel hydro alcoolique et le port de masques avant et après les échanges.

III. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

Le projet s'appuie sur le renforcement de l'appropriation des actions clés du projet par les plateformes des mouvements des jeunes mis en place et les partis politiques pour assurer la continuité et la durabilité des acquis du projet.

A cet effet, le projet a mobilisé et engagé les mouvements des jeunes (hommes et femmes) ainsi que les leaders politiques, à identifier, créer et développer des plans de mise à jour des compétences nécessaires pour la gestion et le maintien des plateformes et mécanismes citoyens des jeunes soutenus par le projet pour catalyser l'action citoyenne des jeunes dans les processus démocratiques électorales du pays. Les parties travailleront ainsi ensemble pour mieux définir les conditions de durabilité des actions engagées au cours du projet.

De même IJEP est mis en œuvre en synergie avec d'autres initiatives financées par le PBF pour renforcer et amplifier l'aspect catalytique des actions/initiatives engagées qui contribuent directement à la création d'un environnement favorable à la consolidation de paix et cohésion sociale.

En outre, IJEP travaille avec les leaders politiques de la jeunesse pour développer un code de redevabilité dans le cadre des actions politiques pour assurer la prise en compte de la voix des jeunes dans les processus de prises de décisions au sein des partis politiques.

IV. RESULTATS DE L'EVALUATION

IV.1. Caractéristiques socio-démographiques des personnes interrogées

Constat : L'étude d'évaluation finale a été réalisée auprès d'une cible de 149 bénéficiaires répartis entre 57,70% d'hommes et 42,30% de femmes. En ce qui concerne la distribution selon l'âge, 30,20% des jeunes enquêtés appartiennent à la classe d'âges de moins de 30 ans. 65,10% des enquêtés sont des célibataires. Ils sont presque tous des croyants. 2% des membres des AVEC n'ont aucun niveau d'instruction. Les jeunes membres des plateformes sont à 66% en emploi. Les personnes interrogées possédant effectivement une carte de membre sont de l'ordre 27,90%.

IV.1.1. Répartition spatiale des enquêtés

L'étude d'évaluation de l'impact d'IJEP a été réalisée auprès d'une cible de 149 jeunes leaders femmes et hommes des mouvements informels engagés pour la consolidation de la Paix (IJEP). Les jeunes femmes et hommes des mouvements informels sont répartis dans 11 localités à savoir Abobo, Yopougon, Daloa, Bouaké, Guiglo, Korhogo, Port Bouet, Koumassi, Treichville, Ferké et Daoukro.

Tableau 6 : Répartition spatiale des enquêtés

	Nombre	Fréquence (%)
Abobo	17	11,40%
Yopougon	11	7,40%
Daloa	15	10,10%
Bouaké	17	11,40%
Guiglo	17	11,40%
Korhogo	20	13,40%
Port Bouet	8	5,40%
Koumassi	5	3,40%
Treichville	12	8,10%
Ferké	17	11,40%
Daoukro	10	6,70%
TOTAL	149	100,00%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2023

IV.1.2. Répartition des enquêtés selon le sexe

Lors de la mission d'évaluation finale, la cible de 149 jeunes a été répartie entre les hommes et les femmes. 57,70% de la population enquêtée étaient des hommes et 42,30% étaient des femmes. Dans les échantillons par localité, les femmes étaient plus représentatives à Guiglo (64,70%), Koumassi (60%), Treichville (66,79%) et Daoukro (60%).

Tableau 7 : Répartition des enquêtés selon le sexe

		Homme	Femme	Total
Abobo	Nombre	10	7	17
	Fréquence (%)	58,80%	41,20%	100,00%
Yopougon	Nombre	7	4	11
	Fréquence (%)	63,60%	36,40%	100,00%
Daloa	Nombre	11	4	15
	Fréquence (%)	73,30%	26,70%	100,00%
Bouaké	Nombre	14	3	17
	Fréquence (%)	82,40%	17,60%	100,00%
Guiglo	Nombre	6	11	17
	Fréquence (%)	35,30%	64,70%	100,00%
Korhogo	Nombre	12	8	20
	Fréquence (%)	60,00%	40,00%	100,00%
Port Bouet	Nombre	6	2	8
	Fréquence (%)	75,00%	25,00%	100,00%
Koumassi	Nombre	2	3	5
	Fréquence (%)	40,00%	60,00%	100,00%
Treichville	Nombre	4	8	12
	Fréquence (%)	33,30%	66,70%	100,00%
Ferké	Nombre	10	7	17
	Fréquence (%)	58,80%	41,20%	100,00%
Daoukro	Nombre	4	6	10
	Fréquence (%)	40,00%	60,00%	100,00%
TOTAL	Nombre	86	63	149
	Fréquence (%)	57,70%	42,30%	100,00%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2023

IV.1.3. Répartition des enquêtés selon l'âge

La répartition de l'échantillon selon l'âge indique que 30,20% des jeunes enquêtés appartiennent à la classe d'âges de moins de 30 ans. En ce qui concerne la distribution des jeunes de 30 ans et plus, la tranche d'âge de 30 à 39 ans représente

la proportion la plus élevée (38,30%). La tranche d'âge de 30 à 39 ans est suivie de la tranche d'âge de 40 à 49 ans soit 22,10%.

Tableau 8 : Répartition des enquêtés selon le sexe

		Moins de 30 ans	Entre 30 et 39 ans	Entre 40 et 49 ans	Plus de 50 ans	Total
Abobo	Nombre	4	7	5	1	17
	Fréquence (%)	23,50%	41,20%	29,40%	5,90%	100,00%
Yopougon	Nombre	6	3	2	0	11
	Fréquence (%)	54,50%	27,30%	18,20%	0,00%	100,00%
Daloa	Nombre	8	6	1	0	15
	Fréquence (%)	53,30%	40,00%	6,70%	0,00%	100,00%
Bouaké	Nombre	8	7	1	1	17
	Fréquence (%)	47,10%	41,20%	5,90%	5,90%	100,00%
Guiglo	Nombre	2	9	3	3	17
	Fréquence (%)	11,80%	52,90%	17,60%	17,60%	100,00%
Korhogo	Nombre	11	6	3	0	20
	Fréquence (%)	55,00%	30,00%	15,00%	0,00%	100,00%
Port Bouet	Nombre	2	2	3	1	8
	Fréquence (%)	25,00%	25,00%	37,50%	12,50%	100,00%
Koumassi	Nombre	1	2	0	2	5
	Fréquence (%)	20,00%	40,00%	0,00%	40,00%	100,00%
Treichville	Nombre	1	3	4	4	12
	Fréquence (%)	8,30%	25,00%	33,30%	33,30%	100,00%
Ferké	Nombre	1	8	7	1	17
	Fréquence (%)	5,90%	47,10%	41,20%	5,90%	100,00%
Daoukro	Nombre	1	4	4	1	10
	Fréquence (%)	10,00%	40,00%	40,00%	10,00%	100,00%
Total	Nombre	45	57	33	14	149
	Fréquence (%)	30,20%	38,30%	22,10%	9,40%	100,00%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2023

IV.1.4. Répartition des enquêtés selon le statut matrimonial

Le tableau 9 fournit des informations sur le statut matrimonial des jeunes enquêtés. Au cours de l'enquête, les jeunes étaient majoritairement des célibataires. En effet, les enquêtés interrogés étaient à 65,10% des célibataires, à 30,90% des mariés et à 4% des veufs.

Tableau 9 : Répartition des enquêtés selon le statut matrimonial

		Célibataire	Marié(e)	Veuf(ve)	Divorcé(e)	Total
Abobo	Nombre	11	6	0	0	17
	Fréquence (%)	64,70%	35,30%	0,00%	0,00%	100,00%
Yopougon	Nombre	10	1	0	0	11
	Fréquence (%)	90,90%	9,10%	0,00%	0,00%	100,00%
Daloa	Nombre	13	2	0	0	15
	Fréquence (%)	86,70%	13,30%	0,00%	0,00%	100,00%
Bouaké	Nombre	16	1	0	0	17
	Fréquence (%)	94,10%	5,90%	0,00%	0,00%	100,00%
Guiglo	Nombre	14	3	0	0	17
	Fréquence (%)	82,40%	17,60%	0,00%	0,00%	100,00%
Korhogo	Nombre	15	5	0	0	20
	Fréquence (%)	75,00%	25,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Port Bouet	Nombre	3	5	0	0	8
	Fréquence (%)	37,50%	62,50%	0,00%	0,00%	100,00%
Koumassi	Nombre	3	1	1	0	5
	Fréquence (%)	60,00%	20,00%	20,00%	0,00%	100,00%
Treichville	Nombre	4	5	3	0	12
	Fréquence (%)	33,30%	41,70%	25,00%	0,00%	100,00%
Ferké	Nombre	3	13	1	0	17
	Fréquence (%)	17,60%	76,50%	5,90%	0,00%	100,00%
Daoukro	Nombre	5	4	1	0	10
	Fréquence (%)	50,00%	40,00%	10,00%	0,00%	100,00%
Total	Nombre	97	46	6	0	149
	Fréquence (%)	65,10%	30,90%	4,00%	0,00%	100,00%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix, CIREF 2023

IV.1.5. Répartition des enquêtés selon la religion

Les jeunes interrogés sont presque tous croyants; 49% sont musulmans contre 49,70% de chrétiens. Ce n'est qu'à Bouaké et Daloa, l'on a enregistré respectivement 1 jeune interrogé sans religion et un (1) jeune pratiquant autre religion.

Tableau 10 : Répartition des enquêtés selon l'âge

		Musulman	Chrétien	Animiste	Sans religion	Autre religion	Total
Abobo	Nombre	5	12	0	0	0	17
	Fréquence (%)	29,40%	70,60%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Yopougon	Nombre	3	8	0	0	0	11
	Fréquence (%)	27,30%	72,70%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Daloa	Nombre	6	9	0	0	0	15
	Fréquence (%)	40,00%	60,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Bouaké	Nombre	10	6	0	0	1	17
	Fréquence (%)	58,80%	35,30%	0,00%	0,00%	5,90%	100,00%
Guiglo	Nombre	3	13	0	1	0	17
	Fréquence (%)	17,60%	76,50%	0,00%	5,90%	0,00%	100,00%
Korhogo	Nombre	19	1	0	0	0	20
	Fréquence (%)	95,00%	5,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Port Bouet	Nombre	2	6	0	0	0	8
	Fréquence (%)	25,00%	75,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Koumassi	Nombre	1	4	0	0	0	5
	Fréquence (%)	20,00%	80,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Treichville	Nombre	11	1	0	0	0	12
	Fréquence (%)	91,70%	8,30%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Ferké	Nombre	12	5	0	0	0	17
	Fréquence (%)	70,60%	29,40%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Daoukro	Nombre	1	9	0	0	0	10
	Fréquence (%)	10,00%	90,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Total	Nombre	73	74	0	1	1	149
	Fréquence (%)	49,00%	49,70%	0,00%	0,70%	0,70%	100,00%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.1.6. Répartition des enquêtés selon le niveau d'étude

Ils ont tous en général un bon niveau d'étude: niveau supérieur (49,70%) et secondaire (36,9%). Environ 1 jeune sur 2 a un niveau d'instruction du supérieur.

Les jeunes ayant un niveau du primaire ne représentent que 11,40%. Les jeunes n'ayant aucun niveau sont de l'ordre de 2,00%.

Tableau 11 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'étude

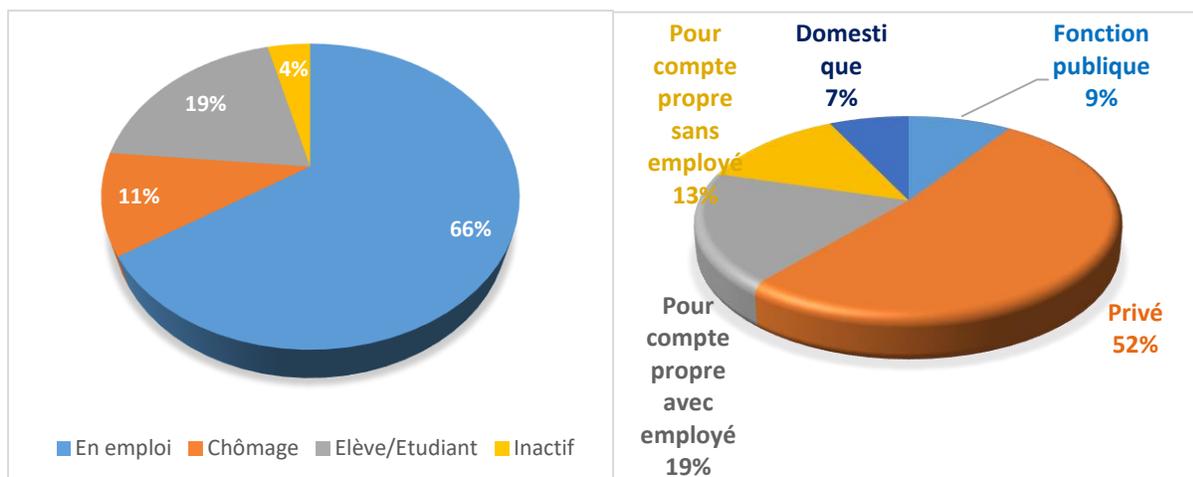
		Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Coranique	Total
Abobo	Nombre	0	0	3	14	0	17
	Fréquence (%)	0,00%	0,00%	17,60%	82,40%	0,00%	100,00%
Yopougon	Nombre	0	0	1	10	0	11
	Fréquence (%)	0,00%	0,00%	9,10%	90,90%	0,00%	100,00%
Daloa	Nombre	0	0	2	13	0	15
	Fréquence (%)	0,00%	0,00%	13,30%	86,70%	0,00%	100,00%
Bouaké	Nombre	0	0	4	13	0	17
	Fréquence (%)	0,00%	0,00%	23,50%	76,50%	0,00%	100,00%
Guiglo	Nombre	0	1	13	3	0	17
	Fréquence (%)	0,00%	5,90%	76,50%	17,60%	0,00%	100,00%
Korhogo	Nombre	0	3	9	8	0	20
	Fréquence (%)	0,00%	15,00%	45,00%	40,00%	0,00%	100,00%
Port Bouet	Nombre	1	0	3	4	0	8
	Fréquence (%)	12,50%	0,00%	37,50%	50,00%	0,00%	100,00%
Koumassi	Nombre	0	2	2	1	0	5
	Fréquence (%)	0,00%	40,00%	40,00%	20,00%	0,00%	100,00%
Treichville	Nombre	0	2	6	4	0	12
	Fréquence (%)	0,00%	16,70%	50,00%	33,30%	0,00%	100,00%
Ferké	Nombre	1	4	10	2	0	17
	Fréquence (%)	5,90%	23,50%	58,80%	11,80%	0,00%	100,00%
Daoukro	Nombre	1	5	2	2	0	10
	Fréquence (%)	10,00%	50,00%	20,00%	20,00%	0,00%	100,00%
Total	Nombre	3	17	55	74	0	149
	Fréquence (%)	2,00%	11,40%	36,90%	49,70%	0,00%	100,00%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.1.7. Répartition des enquêtés selon l'emploi

En termes d'emploi, les jeunes sont à 66% en emploi et 11% au chômage. 19 % de l'ensemble des jeunes enquêtés sont des élèves/étudiants et 4 % sont inactifs. Ceux qui sont en emploi travaillent majoritairement dans le secteur privé (52,00%) ou à leur propre compte (31,7%).

Figure 2 : Répartition des enquêtés selon l'emploi



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.1.8. Activités associatives

Cette section aborde les activités en rapport avec l'appartenance associative du jeune quelle que soit la nature desdites activités, ainsi que son niveau d'application dans ces activités.

Globalement, il apparaît que presque 100% des jeunes interrogés appartiennent à une association (97,30%). Une telle statistique se justifie par le choix d'implémentation du projet. En effet, tous les bénéficiaires sont au préalable membres d'au moins un mouvement informel lié à un parti politique.

Tableau 12 : Appartenance à une association

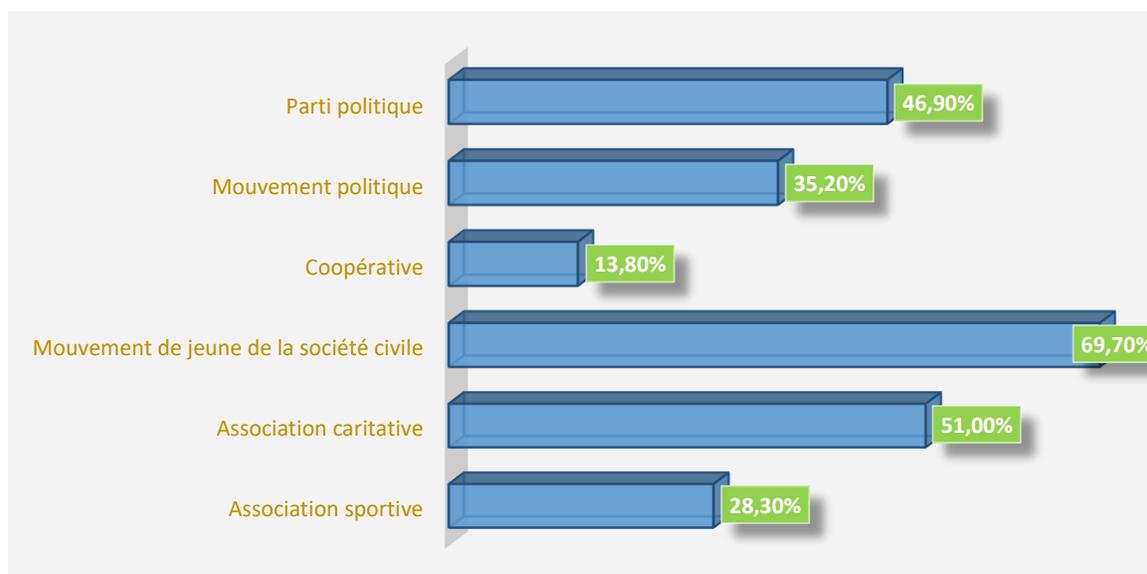
		Oui	Non	Total
Abobo	Nombre	17	0	17
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Yopougon	Nombre	11	0	11
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Daloa	Nombre	13	2	15
	Fréquence (%)	86,70%	13,30%	100,00%
Bouaké	Nombre	17	0	17
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Guiglo	Nombre	17	0	17
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Korhogo	Nombre	19	1	20
	Fréquence (%)	95,00%	5,00%	100,00%
Port Bouet	Nombre	8	0	8

	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Koumassi	Nombre	5	0	5
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Treichville	Nombre	12	0	12
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Ferké	Nombre	16	1	17
	Fréquence (%)	94,10%	5,90%	100,00%
Daoukro	Nombre	10	0	10
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Total	Nombre	145	4	149
	Fréquence (%)	97,30%	2,70%	100,00%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Les associations d'appartenance sont généralement (voir figure 3 ci-dessous) des mouvements des jeunes de la société civile (69,7%), des associations caritatives (51%), des partis politiques (46,90%), des mouvements politiques (35,20%), des associations sportives (28,30%) et des coopératives (13,80%). Il est remarqué une plus grande appartenance au mouvement de jeune de la société civile.

Figure 3 : Appartenance à différentes associations



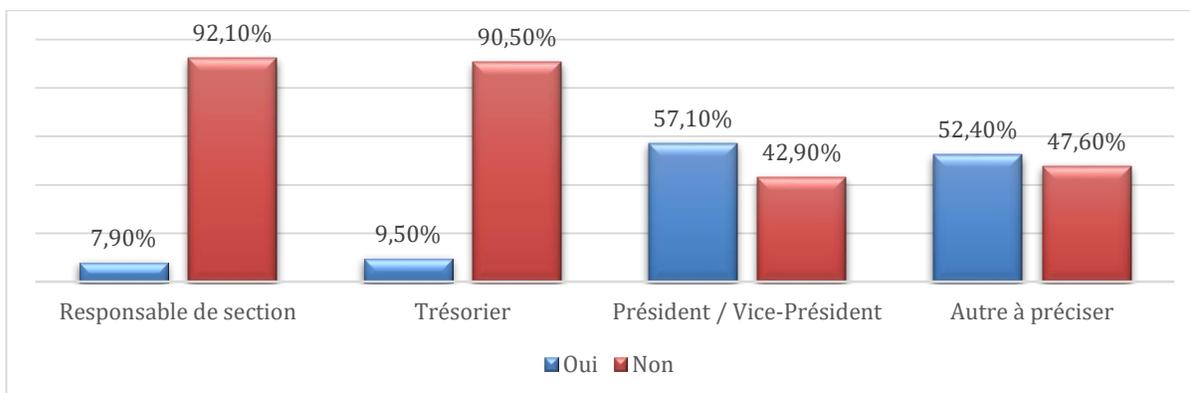
Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.1.9. Responsabilité au sein des associations

Les analyses révèlent qu'un peu plus de deux personnes interviewées sur quatre (soit 57,10%) déclarent avoir un rôle de responsabilité dans une de leurs associations

entant que Président ou vice-président (voir Figure 4 ci-dessous). Les postes occupés en faible proportion par les jeunes bénéficiaires du projet interrogés sont les postes de responsable de section (7,90%) et de trésorier (9,50%). D'autres postes autre que les postes de Président/Vice-Président, responsable de section, trésorier sont occupés par 52,40% des jeunes bénéficiaires du projet interrogés.

Figure 4 : Responsabilité au sein des associations



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.1.10. Appartenance formelle à un parti politique

L'analyse a montré que 27,90 % des personnes interrogées possèdent effectivement une carte de membre. Au niveau de l'appartenance à une section de mobilisation, l'étude montre que 73,50% des interviewés sont membres d'une section de mobilisation. Cela signifie que même si les membres ne possèdent pas de carte de membre, ils sont souvent mobilisés pour les manifestations et les meetings organisés par leur parti politique. Cela est aussi illustré par le fait que 89,70 % des personnes membres d'un parti politique déclarent participer aux réunions dudit parti.

Tableau 13 : Appartenance formelle à un parti politique

	Oui	Non	Total
Possession de carte de membre d'un parti politique	27,90%	72,10%	100,00%
Appartenance à une section de mobilisation d'un parti politique	73,50%	26,50%	100,00%
Participation aux réunions des partis politiques	89,70%	10,30%	100,00%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2. ANALYSE DES INTERVENTIONS

Constat : le projet dans sa conception a été pertinent.

Les objectifs et la mise en œuvre du projet IJEP sont pertinents par rapport aux objectifs fixés. le projet IJEP vise globalement à renforcer le leadership et l'engagement citoyen des jeunes (hommes et femmes) des mouvements formels et informels dans la consolidation de la paix, la stabilité et le politique pour une transition politique inclusive sans violence en Côte d'Ivoire.

L'enjeu majeur était de répondre au besoin de paix dans les différentes zones (Abobo, Bouake, Daloa, Daoukro, Ferké, Guiglo, Korhogo, Koumassi, Treichville, Yopougon et Port-Bouet) en procédant à des actions de prévention des conflits car ce sont les jeunes qui instrumentalisés sont mis en avant en cas des conflits. De même le choix des zones d'intervention du projet IJEP a justifié la pertinence du projet. Le projet a été exécuté dans des zones à haut risque de conflit. De même, le projet s'aligne aux stratégies et priorités nationales et internationales portant sur la prévention et la gestion non violente des conflits.

IV.2.1. Conception/pertinence du projet

Le projet dans sa conception a été pertinent.

IV.2.1.1. Alignement des produits du projet sur les normes internationales l'égalité des genres et sécurité

Le projet IJEP vise à soutenir la transformation des jeunes femmes et hommes des mouvements informels, susceptibles de basculer dans des violences politiques en catalyseurs pour la paix et en défenseurs des droits, des valeurs civiques et démocratiques pour renforcer les initiatives de consolidation des acquis politiques et démocratiques.

Le projet s'aligne alors sur les normes internationales de l'égalité des genres et sécurité. En effet, le projet IJEP contribue à la réalisation de **la résolution 2250** du 09 décembre 2015 du Conseil de Sécurité de l'ONU sur le thème « **jeunesse, paix et sécurité** », **la résolution 2419** adoptée par le Conseil de sécurité à sa 8277^e séance le 6 juin 2018, **la résolution 2535**, adoptée par le Conseil de sécurité à sa 8748^e séance le 14 juillet 2020, **la résolution 2553** adoptée par le Conseil de sécurité le 3 décembre 2020.

- *En 2015, la résolution 2250* reconnaît pour la première fois que « les jeunes peuvent jouer un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits et, singulièrement, pour ce qui est de la stabilisation, de la capacité d'intégration et de la réussite des activités de maintien et de consolidation de la paix »
- *En 2018, la résolution 2419* du Conseil de sécurité des Nations Unies appelait à l'inclusion pleine et entière des jeunes dans la négociation et la mise en œuvre des accords de paix, ainsi qu'à une plus grande participation des jeunes à la prise de décisions.
- *En 2020, la résolution 2535* mentionne pour la première fois la mise en œuvre des mesures prévues du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité dans le cadre des opérations de maintien de la paix de l'ONU.
- *En 2020 dans sa résolution 2553*, le Conseil de sécurité a reconnu pour la première fois, le lien qui existe entre la réforme du secteur de la sécurité et la paix et la sécurité des jeunes, reconnaissant que les jeunes doivent prendre part aux efforts de consolidation de la paix afin de réformer les secteurs de la sécurité des pays.

Le projet IJEP complète ainsi ces initiatives à l'effet d'améliorer la participation des femmes et surtout des jeunes filles à la consolidation de la paix et de la sécurité à travers le renforcement de leur leadership.

Par ailleurs, le projet contribue directement à l'axe 1 du Cadre de Coopération pays (CPD) pour la période 2021-2025 du PNUD qui porte sur « **Gouvernance inclusive, Etat de droit et Qualité des Institutions** ». En effet, parmi les objectifs poursuivis par l'axe 1, figurent la prévention et la gestion des conflits ainsi que le renforcement de la cohésion sociale.

De même, le projet IJEP répond aux priorités stratégiques du **cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD, Côte d'Ivoire) sur la période 2021-2025**. Plus particulièrement, il répond au résultat escompté 8 qui stipule que « les systèmes de gouvernance sont plus inclusifs, redevables, efficaces et disposent de données de qualité et les populations vivent dans un environnement où l'Etat de droit, les droits du travail, l'égalité des sexes, la paix et la sécurité sont respectés et effectifs ».

IV.2.1.2. Alignement du projet MOJEC sur les politiques nationales

Le projet IJEP s'aligne sur les politiques nationales en matière de promotion et de consolidation de la paix. En effet, la décennie de crise militaro-politique qu'a connue la Côte d'Ivoire a mis à nu des problèmes profonds de cohésion sociale. Ce qui a amené le pays à créer un organe de veille et d'alerte en matière de solidarité et de cohésion sociale à savoir l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) par Décret n° 2008-62 du 28 février 2008.

Le projet IJEP est aligné sur le plan stratégique 2021-2023 de l'OSCS au niveau de l'Axe stratégique 1 : Renforcement des performances institutionnelles et opérationnelles de l'OSCS et de l'Axe stratégique 3 : Renforcement de la promotion de l'alerte précoce et de la prévention de conflits au niveau communautaire.

L'OSCS vise à Contribuer au renforcement de la Solidarité et de la Cohésion sociale entre les différentes composantes de la nation.

Le projet (IJEP) s'aligne également sur les politiques nationales en matière de jeunesse, à travers la politique Nationale du Service Civique, de l'Education Civique et de la Culture Civique (PNSCECCC) du Programme National de Service Civique National (PSCN) dont l'objectif est de former les Jeunes à l'éthique Citoyenne. En effet, la jeunesse a été durement affectée par la décennie de crise politique et militaire qui a ébranlé la cohésion sociale, exacerbé la dégradation des conditions de vie et la précarisation socio-professionnelle des jeunes, et fragilisé les organisations de jeunesse en place. La jeunesse est ainsi désorganisée, insuffisamment encadrée et sensibilisée. L'incivisme et les déviances comportementales des jeunes sont des préoccupations majeures de l'Etat. Ces jeunes sont également marginalisés du fait de leur faible implication active à la fois dans le processus politiques et économiques du pays. Ce qui les prédispose à une grande vulnérabilité à toutes formes de violence, notamment la violence politique. Il s'agit à travers ce projet de faire en sorte que les jeunes des partis politiques et de la société civile soient les acteurs de la cohésion sociale, d'encourager l'effort du gouvernement dans le sens de la réconciliation et de la promotion de la paix.

IV.2.1.3. Alignement du projet sur les priorités de développement du pays

Le projet s'aligne sur les priorités de développement du pays. Il contribue à la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 du Gouvernement Ivoirien notamment sur le pilier VI à savoir **Renforcement de la Gouvernance, Modernisation de l'Etat et Transformation culturelle** en son point 1 : « Les

populations développant des valeurs civiques vivent dans un environnement apaisé qui facilite la consolidation de la nation ». Précisément, le projet IJEP s'aligne sur 2 secteurs des secteurs composant ce pilier à savoir « paix et cohésion sociale » et « Transformation culturelle et civisme ». L'effet 6.01.2 relatif à ces secteurs stipule : « Les communautés adoptent de façon durable des comportements favorables au renforcement de la cohésion au plan local et national ».

IV.2.1.4. Réponse du choix stratégique des localités aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux

Le choix stratégique des localités répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux.

- District des Savanes (Korhogo, Ferkessédougou) : Grandes villes du Nord, elles ont été confrontées à des violences politiques en 2018 avec la mort d'un militant de l'opposition. Le rétrécissement de l'espace politique renforce l'absence d'espace d'expression politique libre pour les jeunes, faisant ainsi planer le risque de violences post électorales.
- Zone Centre Vallée du Bandama et Iffou (Bouake et Daoukro) : Bouaké reste une localité avec des problèmes sécuritaires majeurs. Elle a enregistré des mouvements de violences politiques en 2019 avec la condamnation de l'un des leaders locaux du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) qui entre dans l'opposition. Daoukro a enregistré l'une des manifestations les plus violentes liées à la période électorale le 13 septembre avec au moins 3 morts et de nombreux dégâts matériels.
- Zone Ouest Daloa - Guiglo : Ces 2 villes de l'Ouest sont cosmopolites avec une importante communauté étrangère et principalement de la sous-région (Mali, Burkina Faso et Niger). Elle est une zone où l'on rencontre beaucoup de conflits intercommunautaires liés fonciers mais sur des bases politiques.
- Abidjan (Abobo, Yopougon, Port-Bouet, Koumassi, Treichville) : Abidjan est le cœur de la vie politique du pays avec des quartiers à risque dans leur participation aux violences politiques en période électorale : Abobo et Yopougon sont respectivement affiliés aux deux grands partis politiques, RHDP (Parti au pouvoir) et le FPI (parti majoritaire de l'opposition). Par ailleurs, lors des dernières élections municipales, les communes de Port-Bouet et Treichville, fortement colorés pour le (PDCI) ont été fortement secouées par des violences électorales avec le rejet des résultats et la reprise des élections.

IV.2.1.5. Alignement au Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Elaboré en 2017 en préparation de la clôture de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) répond aux défis résiduels de la transition. Il a été conçu afin de poursuivre, à la suite du PP2 (Plan Prioritaire 2) de consolidation de la paix, le renforcement des différents acteurs, de pérenniser et de consolider les acquis en matière de consolidation de la paix, de réconciliation nationale et de cohésion sociale. La Côte d'Ivoire continue de faire face à des défis complexes liés à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

Le projet est en ligne avec l'axe 2 du PACoP (Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix) des Nations Unies et au projet « Elections et Jeunes » mis en œuvre par le PNUD.

Le projet est aligné sur la première des priorités retenues par le Cadre de Planification Unique (CPU 2017-2020) du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, qui vise le « Renforcement de la gouvernance et de la cohésion sociale »

IV.2.1.6. Adéquation des interventions du projet aux besoins des bénéficiaires

Il y a une adéquation entre les interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires. En effet, les résultats des entretiens ont relevé que les jeunes des mouvements informels affiliés aux partis politiques avaient des besoins de formation. Le projet a permis de répondre à un besoin d'éducation des jeunes sur un environnement sans violence, sur la démocratie, le civisme, la citoyenneté, etc. Voici à ce sujet les propos d'un partenaire technique et d'un participant qui illustrent cette adéquation des interventions aux besoins des bénéficiaires.

«Ces jeunesses malgré leur militantisme politique avaient besoin de cultures et de renforcement en matière de civisme et d'éducation à la paix et la démocratie. Aussi avaient-elles besoin d'être outillées en prévention des conflits et il leur manquait des cadre formel d'échanges entre eux dans leurs localités respectives afin de débattre des problèmes et situations qui pouvaient se poser à eux afin d'éviter la voie de la violence», **Responsable d'une structure partenaire Abidjan.**

« Aujourd'hui, l'objectif premier de tout homme c'est la paix. On prône la paix que ça soit chez les leaders politiques et les sociétés civiles donc ce projet vient pour renforcer les liens de cohésion et de fraternité des jeunes», **Coordonnateur plateforme IJEP à Daoukro.**

IV.2.2. Efficience du projet

Constat : le projet dans son exécution a été efficient.

L'efficience du projet a fait face aux défis liés aux ressources allouées, l'acceptabilité et l'adéquation des dépenses, à la qualité du dispositif de suivi-évaluation et aux coûts efficacité.

Les dépenses effectuées étaient d'une manière générale conformes aux prévisions bien qu'il eut la réalisation de certaines activités non prévues (les activités citoyennes). La prise en charge financière des primes des participants des plateformes aux différentes activités a été effective. Ceci a permis à un grand nombre de participant d'être présents aux différentes activités tout au long du projet. Certains bénéficiaires du projet ont décrié les retards de paiement des primes.

Le système de suivi-évaluation en ligne était de bonne qualité. IL a permis d'avoir des données actualisées, des données à disposition à tout moment afin de suivre des activités de terrain et de celles des plateformes.

Les résultats de l'efficience du projet sont positifs.

IV.2.2.1. Coûts efficacité

Les partenaires ont travaillé avec CARE qui a obtenu le financement. CARE selon le contrat qui le lie aux partenaires fait les décaissements par tranche. Quand CARE fait le premier versement, il faut que le partenaire justifie toutes les dépenses avant tout autre décaissement de sa part.

Pour être plus efficace dans la réalisation des activités, certaines structures partenaires d'exécution souhaitent avoir à leur disposition des fonds sur une période allant de trois à six mois de sorte qu'ils aient le temps de procéder à des justifications pendant que les activités se déroulent.

Certains responsables des partenaires techniques ont décrié la faiblesse des frais de mission. Comme le dit l'un des responsables d'une structure partenaire « *Les frais de mission ne sont pas bons mais on fait avec. Les besoins sont énormes. Les frais de mission sont insuffisants et il faut attendre un mois pour recevoir* ».

IV.2.2.2. Acceptabilité et adéquation des dépenses

Pour certains enquêtés, les dépenses étaient pour la plupart conformes aux prévisions. De plus, il faut noter que les primes de transport sont reversées après l'exécution de l'activité. Cependant, si les dépenses dépassent les prévisions budgétaires du fait de certains imprévus, l'information est remontée à CARE. Et c'est avec son aval que l'opération est exécutée.

Toutefois, il faut souligner qu'en plus des primes de déplacements prévus pour les différentes formations, il serait avisé qu'il ait une ligne financière pour d'autres actions. Entre autres actions, les enquêtés ont mentionnés les locations de salles pour les réunions, la pérennisation des actions pour la paix à travers des séances de sensibilisation d'information des populations en dehors des activités du projet et pour l'achat de certains outils pour les activités citoyennes. Ce soutien financier pourrait être versé mensuellement à certaines organisations.

IV.2.2.3. Dispositif de suivi-évaluation

La mission a pu constater un bon dispositif de suivi-évaluation. Toutes les personnes interrogées ont attesté la bonne qualité du mécanisme de suivi-évaluation. En effet, l'ONG CARE s'est alignée sur le dispositif de suivi-évaluation digitalisé mis en place par le Bailleur. Ce dispositif a permis d'avoir des données actualisées et à disposition à tout moment. Les informations et les données sur l'état d'avancement du projet sont centralisées dans une base de données liée au système central de gestion des données des projets CARE Côte d'Ivoire. Un renforcement de capacité de tous ces chargés de suivi évaluation dans la collecte et le contrôle de la qualité de données a été effectué. Chaque structure avait un responsable suivi-évaluation.

Des visites de terrain étaient effectuées chaque deux mois pour évaluer la qualité des activités mises en œuvre, les progrès par rapport aux objectifs et documenter les défis et difficultés rencontrés. Ce dispositif de suivi-évaluation mis en œuvre par CARE a permis à cette organisation de faire un bon suivi des activités de terrain et de celles des plateformes.

IV.2.3. Efficacité/implémentation des activités

Constat : *Les résultats de l'efficacité du projet IJEP sont positifs.*

Les interventions menées dans le cadre du projet IJEP ont répondu aux objectifs visés. La méthodologie utilisée impliquant au mieux les plateformes a permis à celles-ci de s'approprier du projet bien que certaines associations n'étaient pas engagées. Les raisons principales du désengagement de certains membres évoquées par les autres bénéficiaires est le paiement tardif des perdièmes et l'indisponibilité de ces derniers. Les résultats en termes d'efficacité se résument en ces statistiques suivantes :

- ✓ plus de 70% des personnes enquêtées ont une connaissance des critères de sélection ;
- ✓ Une proportion d'environ 96,3% des personnes interrogées indiquent que les critères de sélection étaient transparents ;
- ✓ 91,7% des personnes interviewées ont été formé sur la cohésion sociale ;
- ✓ 97% des répondants déclarent avoir mené des actions pour renforcer la cohésion sociale dans leur localité ;
- ✓ Les actions menées en vue de renforcer la cohésion sociale sont entre autres la sensibilisation des populations sur le vivre-ensemble (453 séances), la sensibilisation à la paix (445), les séances d'application et de restitution (465 séances), tournois de football (162 séances), les conférences et séminaires (215 séances) et les autres évènements (187 séances)
- ✓ Plus de 80% des bénéficiaires interrogés déclarent avoir reçu des formations sur le GED (Genre, Equité et Diversité) ;
- ✓ 70,5%, des répondants ont déclaré avoir bénéficié d'une formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique;
- ✓ 59,8% des jeunes participants au projet ayant reçu une formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique, ont bénéficié d'un accompagnement dans la mise en œuvre des actions citoyennes ;
- ✓ 94,0% des jeunes bénéficiaires participent aux activités citoyennes organisées par les plateformes ;
- ✓ 69,8% des jeunes bénéficiaires interrogées ont été formés sur les résolutions 2250 et 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU ;

- ✓ 36,9% des participants au projet ont affirmé la tenue de journées locales et nationales de la citoyenneté et du jeune ;
- ✓ 32,2% des membres des plateformes ont été formés sur l'utilisation des cartes communautaires de performance et l'analyse de l'action sociale (CSC & SAA) ;
- ✓ 82,6% des participants au projet affirment avoir participé à la formation sur le dialogue politique et citoyen dispensée par le projet ;
- ✓ 73,2% des bénéficiaires enquêtés ont reçu une formation sur la citoyenneté et le contrôle de l'action public ;
- ✓ 83,9% de personnes interrogées ont confirmé l'existence d'un cadre de collaboration et de coordination des actions citoyennes avec les autres plateformes de jeunes ;
- ✓ 60% bénéficiaires enquêtés ont été formés sur les mécanismes d'alertes précoces et le plaidoyer politique ;
- ✓ 59,7% des bénéficiaires au projet ont reçu une formation sur le civisme, les violences politiques, la surveillance, et la traçabilité et rapportage des incidents de violences politiques ont été inculquées aux participants ;
- ✓ 57,04% des jeunes interrogés estiment que les actions menées par le projet ont permis d'atteindre les résultats escomptés en partie ;
- ✓ 45,3% des bénéficiaires, près de la moitié affirment avoir rencontré des difficultés au cours de leur participation au projet ;
- ✓ 91,2% des personnes enquêtées ont déclaré être satisfaites de la mise en œuvre du projet.

Les résultats de l'efficacité du projet IJEP sont positifs.

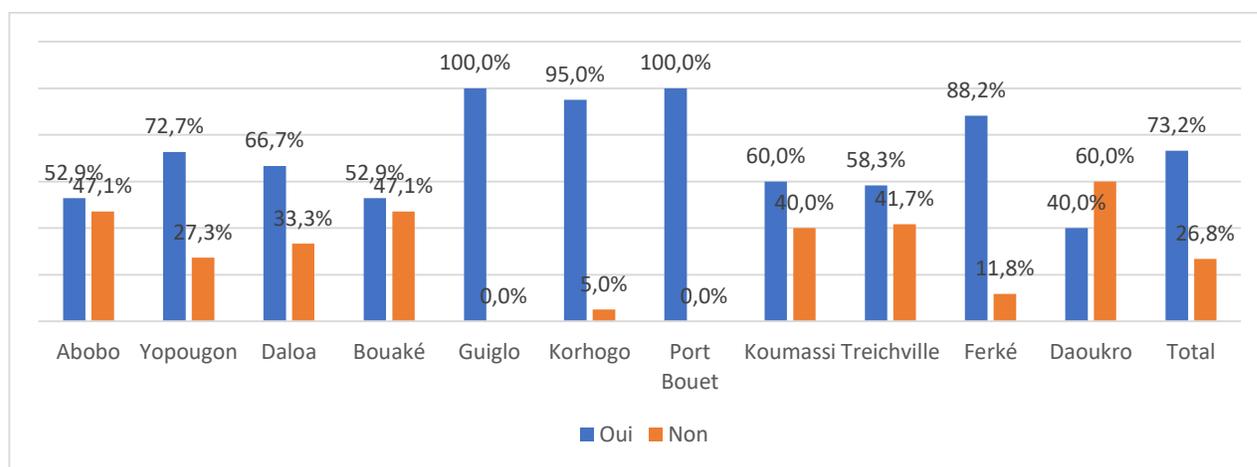
Le Comité d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) définit l'efficacité comme étant « **la mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative** ». Ainsi, apprécier l'efficacité du projet et de sa mise en œuvre revient à apprécier dans quelle mesure les objectifs du projet à savoir : a) Augmenter, le leadership et l'engagement des jeunes leaders (hommes et femmes) des mouvements informels sur les règles démocratiques et les valeurs citoyennes pour faire face à la manipulation politique ; b) Renforcer la redevabilité politique par le dialogue entre les jeunes des groupes

formels et informels, les acteurs de la société civile et les acteurs des partis politiques.

IV.2.3.1. Connaissance des critères de sélection pour la participation au projet IJEP

La mission d'évaluation note que dans l'ensemble des localités, plus de 70% des personnes enquêtées ont une connaissance des critères de sélection. Le taux de connaissance des critères de sélection est un indicateur contribuant à l'appropriation du projet par les bénéficiaires. A cet effet, il serait possible d'affirmer que 73,2% des bénéficiaires seraient aptes à s'approprier les activités du projet.

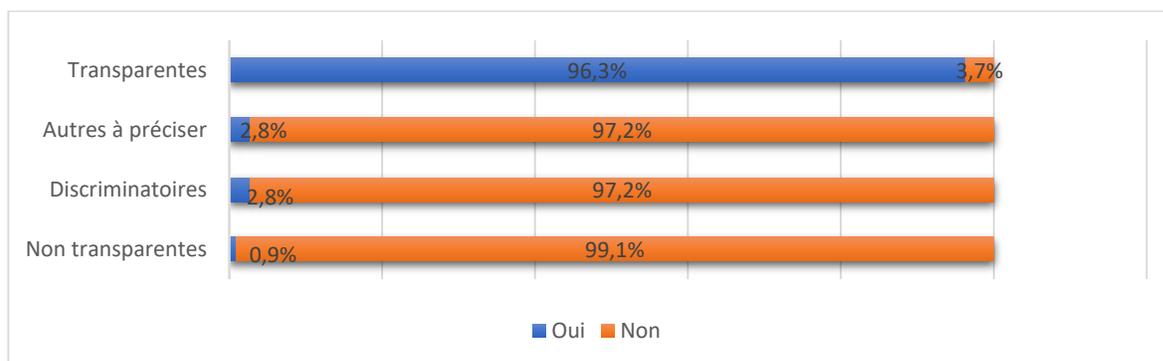
Figure 5 : Connaissance des critères de sélection



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Cette hypothèse d'appropriation serait renforcée d'autant plus que les bénéficiaires du projet dans leur majorité déclarent que les critères de sélection étaient transparents. Les individus se prononçant en faveur de cette transparence sont de l'ordre de 96,3%.

Figure 6 : Transparence des critères de sélection



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.3.2. La pertinence et la cohérence des activités

En terme de pertinence, le projet dans son exécution a été pertinent de par sa stratégie qui est d'emmener les jeunes de diverses associations informelles affiliées aux partis politiques à travers des plateformes composées de tous ces jeunes (femmes et hommes), de se retrouver et de travailler sur les problèmes de jeunesse d'une part et d'autre part, d'engager les jeunes à se détourner de la violence comme moyen d'expression de leur voix. Ainsi, à travers des forums et ces plateformes, des jeunes se sont rencontrés et engagés dans la consolidation de la paix.

Ainsi, la méthodologie « Plateforme », a été pertinente dans l'obtention des résultats du projet. Les plateformes régionales constituent de véritables leviers pour l'engagement des jeunes dans la consolidation de la paix. Ces plateformes constituées de mouvements informels affiliés aux partis politiques peuvent peser dans la consolidation de la paix et dans toutes les autres initiatives locales en direction des jeunes. Elles sont unanimement saluées par les participants. Elles ont permis aux jeunes de divers bords politiques de travailler ensemble et de fédérer les actions. Ce qui serait difficile, si le projet s'adressait individuellement aux mouvements informels des partis politiques et à la société civile. Également, la plateforme est un cadre de résolution des différends, de gestion des rumeurs et de coordination des activités pour la cohésion. Comme le souligne le Directeur Département de la Communication et des Relations Extérieures de l'OSCS : « Les plateformes mises en place sont de formidables espaces d'échanges pour les jeunes de tout bord qui leur permettent de s'exprimer et de poser les différents problèmes qui pourraient être des sources de conflits. Cela permet de régler les différents problèmes posés sinon de les adresser aux structures ou personnes compétentes pour les traiter. Ce qui permet d'éviter les conflits et les violences ». La Coordinatrice de la plateforme de Daoukro s'inscrit dans la même veine en affirmant « La plateforme nous permet d'être ensemble. C'est bon. Il y

a les gens qu'on ne pouvait pas côtoyer avant mais avec cette plateforme ça va ». De même, les thématiques abordées lors des sessions de formations et les débats qui étaient d'actualité justifient la pertinence des activités menées.

Un autre facteur de pertinence de la mise en œuvre du projet réside dans l'usage d'expertise en interne entre les 4 partenaires d'exécution que sont CAHD, OSCS, PYPA et AFJCI pour l'implémentation du projet. Les stratégies ont tenu compte des niveaux d'instruction, de formation des différents participants au projet si bien que le projet a été bien perçu et accepté par les différentes parties prenantes. Le caractère complémentaire des différents partenaires de mise en œuvre selon leurs champs d'intervention a permis de mettre en œuvre les actions du projet en couvrant tous les champs et ce de manière efficace.

Par ailleurs, en ce qui concerne la cohérence, il y a une cohérence entre les problèmes posés et les objectifs assignés au projet visant à : Augmenter, le leadership et l'engagement des jeunes leaders (hommes et femmes) des mouvements informels sur les règles démocratiques et les valeurs citoyennes pour faire face à la manipulation politique ainsi qu'à Renforcer la redevabilité politique par le dialogue entre les jeunes des groupes formels et informels, les acteurs de la société civile et les acteurs des partis politiques..

De même, il y a une cohérence entre le projet et la situation actuelle du pays. La paix étant encore fragile avec les différentes crises, le projet intervient au bon moment. De plus, le choix des jeunes des mouvements informels affiliés aux partis politiques comme population cible du projet est judicieux car ce sont les jeunes constituant la frange majoritaire de la population, manipulés par les partis politiques qui s'adonnent aux actes de violence.

IV.2.3.3. Séance de renforcement sur la cohésion sociale

Le tableau 15 donne les proportions de personnes ayant reçu un renforcement sur la cohésion sociale. Dans notre échantillon, 91,70% déclarent avoir bénéficié d'une séance de renforcement sur la cohésion sociale. Dans toutes les localités au moins 80% des jeunes enquêtés affirment avoir reçu des séances de formation sur la cohésion sociale. Seule dans la localité de Treichville, une faible proportion relative de jeunes soit 66,70% mentionnent avoir bénéficié d'une séance de renforcement sur la cohésion sociale.

Tableau 14 : Séance de renforcement sur la cohésion sociale

		Oui	Non	Total
Abobo	Nombre	14	3	17
	Fréquence (%)	82,40%	17,60%	100,00%
Yopougon	Nombre	10	1	11
	Fréquence (%)	90,90%	9,10%	100,00%
Daloa	Nombre	11	2	13
	Fréquence (%)	84,60%	15,40%	100,00%
Bouaké	Nombre	16	1	17
	Fréquence (%)	94,10%	5,90%	100,00%
Guiglo	Nombre	16	1	17
	Fréquence (%)	94,10%	5,90%	100,00%
Korhogo	Nombre	19	0	19
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Port Bouet	Nombre	8	0	8
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Koumassi	Nombre	5	0	5
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Treichville	Nombre	8	4	12
	Fréquence (%)	66,70%	33,30%	100,00%
Ferké	Nombre	16	0	16
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Daoukro	Nombre	10	0	10
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Total	Nombre	133	12	145
	Fréquence (%)	91,70%	8,30%	100,00%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

L'équipe d'évaluation note qu'environ 97% des répondants déclarent avoir mené des actions pour renforcer la cohésion sociale dans leur localité. Les localités dans lesquelles, l'on relève une faible proportion de jeunes bénéficiaires du projet ayant réalisé des actions de renforcement de la cohésion sociale sont Treichville (41,70%) et Abobo (52,90%).

Tableau 15 : Action de renforcement de la cohésion sociale

		Oui	Non	Total
Abobo	Nombre	9	8	17
	Fréquence (%)	52,90%	47,10%	100,00%
Yopougon	Nombre	11	0	11
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Daloa	Nombre	12	1	13

	Fréquence (%)	92,30%	7,70%	100,00%
Bouaké	Nombre	17	0	17
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Guiglo	Nombre	16	1	17
	Fréquence (%)	94,10%	5,90%	100,00%
Korhogo	Nombre	19	0	19
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Port Bouet	Nombre	6	2	8
	Fréquence (%)	75,00%	25,00%	100,00%
Koumassi	Nombre	5	0	5
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Treichville	Nombre	5	7	12
	Fréquence (%)	41,70%	58,30%	100,00%
Ferké	Nombre	16	0	16
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Daoukro	Nombre	10	0	10
	Fréquence (%)	100,00%	0,00%	100,00%
Total	Nombre	126	19	145
	Fréquence (%)	86,90%	13,10%	100,00%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Les actions menées par les jeunes bénéficiaires du projet IJEP en vue de renforcer la cohésion sociale (voir tableau 16 ci-dessous) sont entre autres la sensibilisation des populations sur le vivre-ensemble (453 séances), la sensibilisation à la paix (445), les séances d'application et de restitution (465 séances), tournois de football (162 séances), les conférences et séminaires (215 séances) et les autres évènements (187 séances). Il convient de noter que les séances d'application et de restitution, les séances de sensibilisation des populations et les séances de sensibilisation à la paix ont été les actions les plus réalisées.

Tableau 16 : Nombre d'action organisée dans le cadre de la cohésion sociale

	Tournois de football	Séances d'application et de restitution	Séances de sensibilisation des populations	Séances de sensibilisation à la paix, la to	Conférences et séminaires	Autres évènements
Abobo	10	19	23	28	3	11
Yopougon	22	46	45	40	33	17
Daloa	22	50	50	45	27	17
Bouaké	37	55	54	39	36	26
Guiglo	7	47	54	57	53	25
Korhogo	26	118	95	101	31	27
Port Bouet	1	11	7	6	0	8

Koumassi	3	15	19	25	2	8
Treichville	3	20	17	18	4	7
Ferké	17	48	49	49	8	26
Daoukro	14	36	40	37	18	15
Total	162	465	453	445	215	187

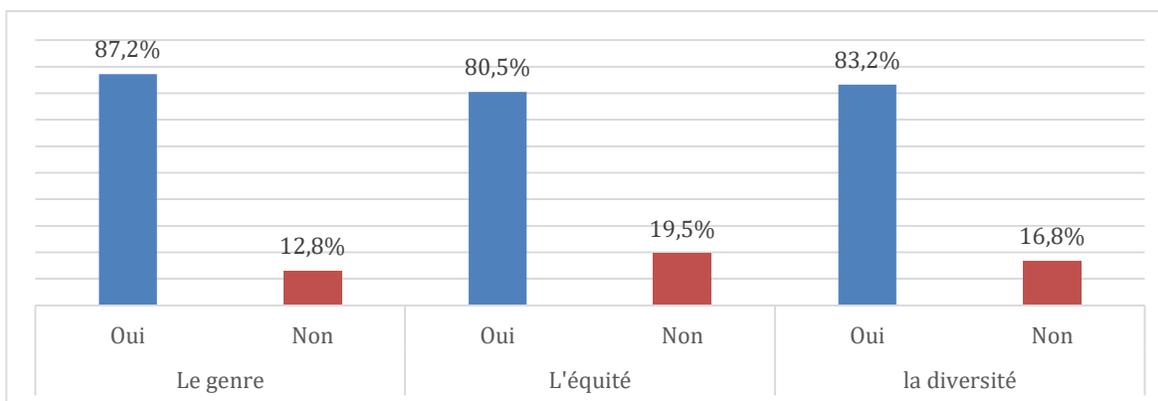
Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.3.4. Résultat 1 : Le leadership et l'engagement des jeunes leaders (hommes et femmes) des mouvements informels sur les règles démocratiques et les valeurs citoyennes pour faire face à la manipulation politique ont augmenté.

IV.2.3.4.1. Produit 1.1 : Le dialogue inclusif entre les jeunes femmes et hommes des mouvements sociaux est renforcé

La mission note que des formations sur le GED (Genre, Equité et Diversité) ont été organisées. Les bénéficiaires du projet ont été outillés sur les thématiques « Genre, Equité et Diversité ». Plus de 80% des bénéficiaires interrogés déclarent avoir reçu des formations sur le GED. Par thématique, 87,2% de bénéficiaires ont reçu une formation sur le genre. Une proportion de 80,5% affirme avoir reçu une formation sur l'équité. Une frange de 83,2% des personnes enquêtées ont bénéficié de formation sur la diversité.

Figure 7 : Formation sur le GED

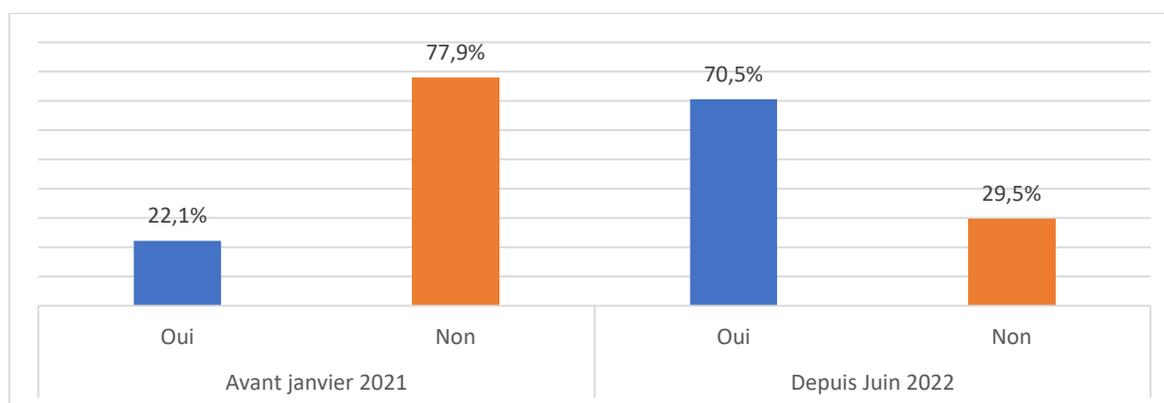


Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.3.4.2. Produit 1.2 : Le mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes des différents mouvements sociaux est en place et fonctionnel

Concernant l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique, les bénéficiaires dans leur grande majorité ont bénéficié d'une formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique. 70,5%, des répondants ont déclaré avoir bénéficié de cette formation dans le cadre du projet IJEP. Cette proportion avant le projet était 22,1%. Ceux n'ayant pas reçu de formation au cours du projet se chiffrent à 29,5%. Le taux de 29,5% pourrait s'expliquer par des absences lors des séances de formation.

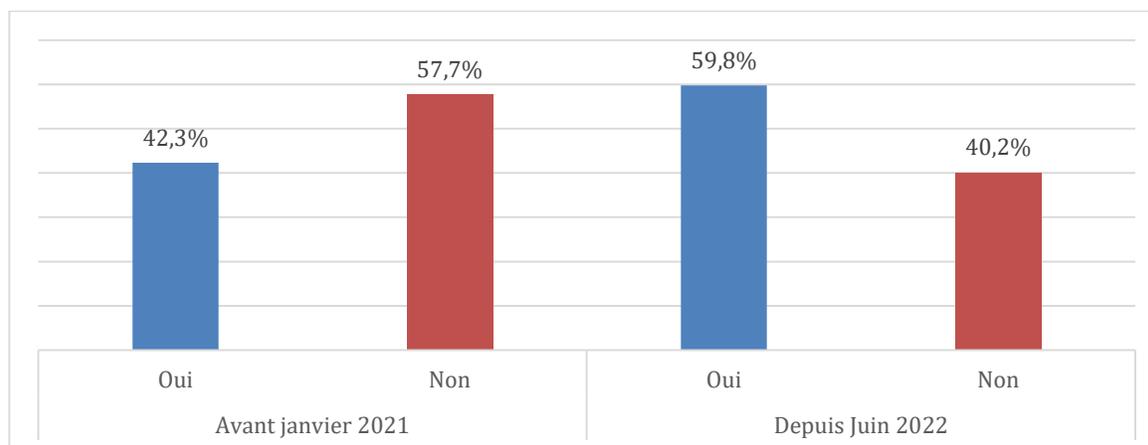
Figure 8 : Formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Dans la dynamique du mécanisme de coordination des actions citoyennes, 59,8% des jeunes participants au projet ayant reçu une formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique, ont bénéficié d'un accompagnement dans la mise en œuvre des actions citoyennes lors de l'exécution du projet contre 42,3% avant le projet. Il s'ensuit que lorsque les jeunes sont formés sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique, ils bénéficient d'un accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre.

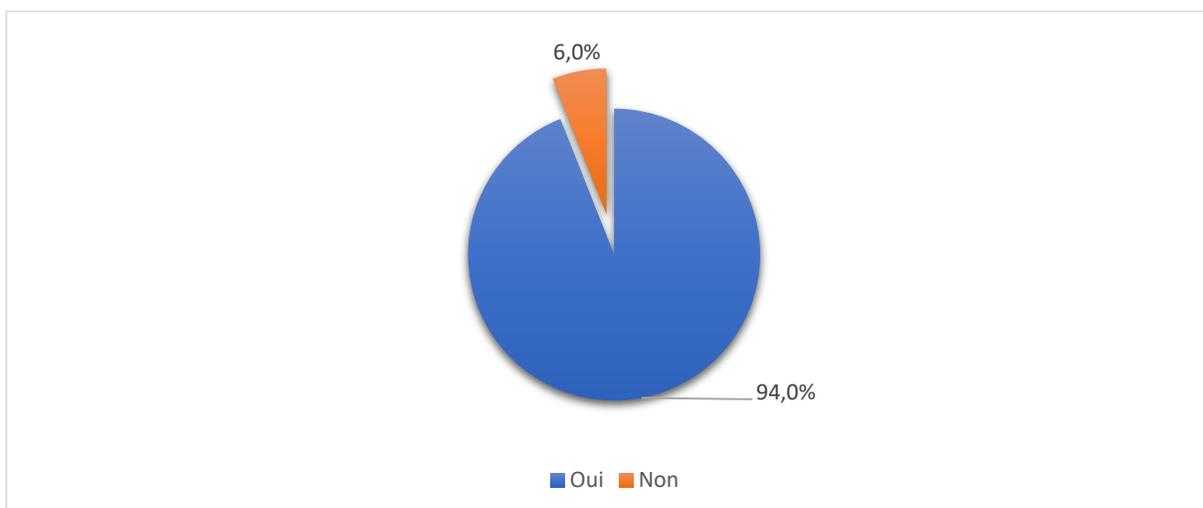
Figure 9 : Accompagnement dans la mise en œuvre des actions citoyennes



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Les jeunes bénéficiaires qui participent aux activités citoyennes organisées par les plateformes représentent 94,0%. Plusieurs actions citoyennes ont été mises en œuvre comme en témoignent les propos de la coordinatrice de la plateforme de Daoukro : « On a été sollicité au niveau du marché puis on a pu régler. On a mené des actions citoyennes comme l'opération coup de balai dans la ville de Daoukro ». Dans le même ordre d'idée, un membre de la plateforme d'Abobo lors du focus groupe stipule que « le projet a contribué à des actions citoyennes pour la prévention des violences politiques et la consolidation de la paix. Lorsque nous avons organisé le nettoyage de la plage les jeunes de différents bords politiques ont participé main dans la main. Ils étaient tous engagés pour la même cause ». Des actions citoyennes ont également été menées à Yopougon comme l'affirme une dame au cours du focus groupe tenu dans cette localité : « le projet IJEP a contribué à des actions citoyennes pour la prévention des violences tel est le cas où nous avons intervenu sur les congés anticipés. Concernant la paix, nous avons sillonné les marchés. Une campagne de sensibilisation sur le civisme sur la route de Koweït a été réalisée. On a également mené une sensibilisation lors des élections législatives et de la révision de la liste électorale ».

Figure 10 : Participation aux activités citoyennes

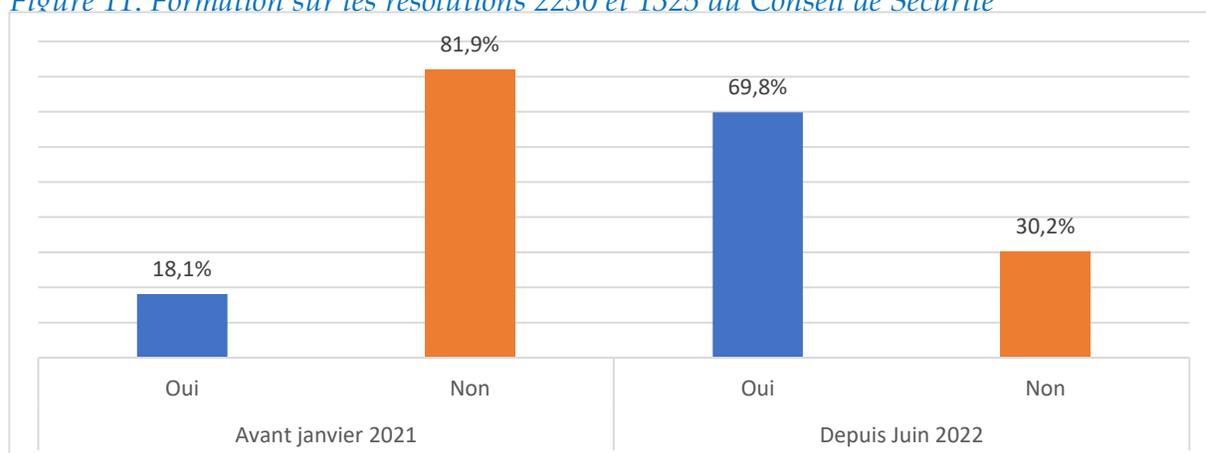


Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.3.4.3. La participation citoyenne des jeunes femmes et hommes est renforcée à travers une formation accrue.

Une proportion de participants au projet IJEP a déclaré avoir reçu une formation. Une formation sur les résolutions 2250 et 1325 du Conseil de Sécurité sur la participation politique des Jeunes et des femmes a été dispensée. C'est au cours de l'exécution du projet IJEP que la formation sur les résolutions 2250 et 1325 a été dispensée à plus de la moitié des participants au projet, soit un taux de 69,8%. Avant que le projet ne soit mis en œuvre seulement 18,1% avaient reçu une formation sur les résolutions 2250 et 1325. Les propos tenus par un membre de la plateforme de Treichville attestent la proportion de 69,8% : « Aujourd'hui nous maîtrisons la constitution et les résolutions internationales donc au cours des débats politiques nous avons suffisamment arguments étayé avec des preuves. Aujourd'hui nous maîtrisons la constitution et les résolutions internationales donc au cours des débats politiques nous avons suffisamment arguments étayé avec des preuves ».

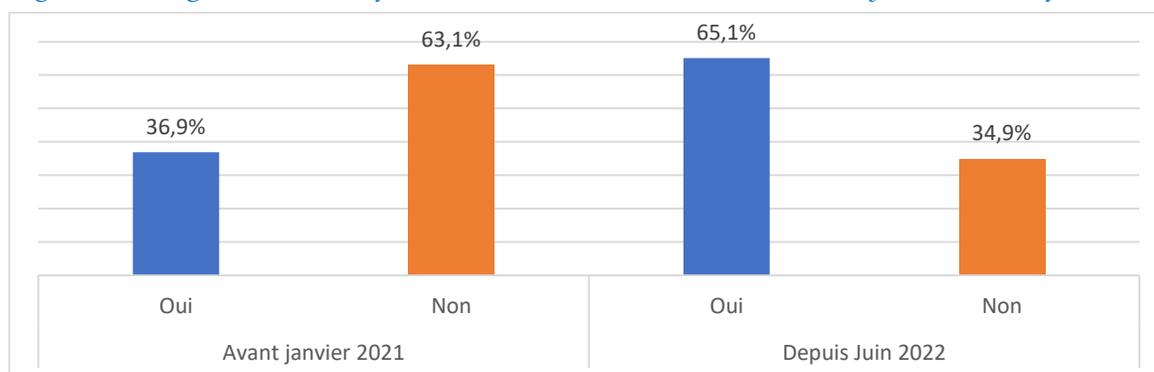
Figure 11: Formation sur les résolutions 2250 et 1325 du Conseil de Sécurité



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Au sein des organisations, des journées locales et nationales de la citoyenneté et du jeune ont été organisées. Avant que le projet ne soit mis en œuvre, 36,9% des participants au projet ont affirmé la tenue de journées locales et nationales de la citoyenneté et du jeune. Lors de la mise en œuvre du projet jusqu'à la fin du projet, les participants dans une proportion supérieure à celle de l'avant-projet, à savoir 65,1%, ont déclaré avoir organisé des journées locales et nationales de la citoyenneté contre 34,9%. Cela sous-entend que ces journées n'ont pas été organisées au niveau de toutes les plateformes.

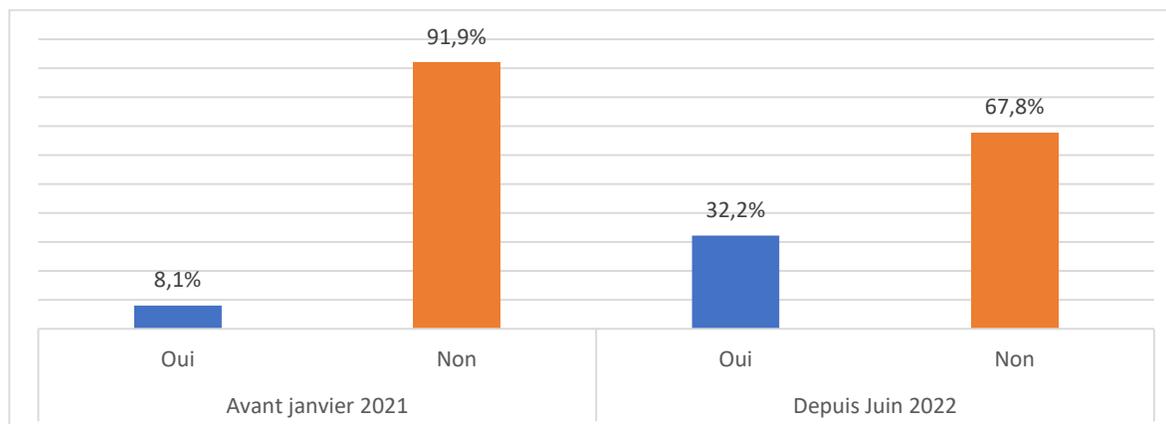
Figure 12: Organisation des journées locales et nationales de la citoyenneté et du jeune



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Concernant la formation sur l'utilisation des cartes communautaires de performance et l'analyse de l'action sociale (CSC & SAA), la mission note que peu de participants ont bénéficié de cette formation que ce soit avant le projet (8,1%) qu'au cours du projet (32,2%). Un accent devrait être mis sur ce volet de la formation dans des projets similaires à venir.

Figure 13: Formation sur l'utilisation des cartes communautaires de performance et d'analyse de l'action sociale

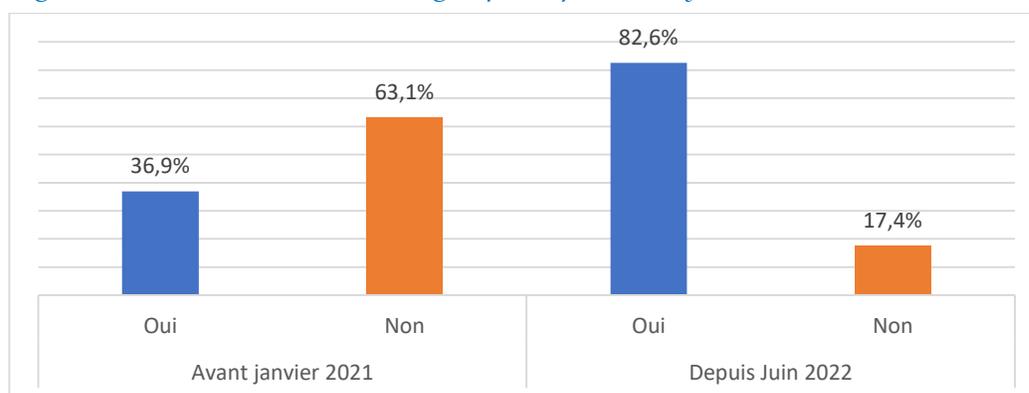


Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.3.4.4. Produit 1.4: Les mouvements des jeunes sont renforcés dans le dialogue politique et citoyen

Durant la mise en œuvre du projet, les participants ont été formés sur le dialogue politique et citoyen dans une proportion de 82,6% relativement supérieure que celle de l'avant-projet (36,9%). En effet, 82,6% des participants au projet affirment avoir participé à la formation sur le dialogue politique et citoyen dispensée par le projet. Auparavant, avant que le projet ne soit implanté dans leur localité, seulement 36,9% avaient suivi une formation sur le dialogue politique et citoyen.

Figure 14: Formation sur le dialogue politique et citoyen



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

L'enquête réalisée auprès des 149 membres des plateformes, relève que les membres de leur association ayant été formés sur le dialogue politique et citoyen sont au

nombre de 1245. Toutefois, un faible nombre de participants formés sur le dialogue politique et citoyen a été enregistré à Port-Bouet (4).

Les personnes formées sur la notion de dialogue politique et citoyen ont retenu l'essentiel de la formation à savoir le cadre de faisabilité du dialogue, le rôle des parties prenantes et surtout le sens et la portée du dialogue qui est selon eux un cadre d'échange dans lequel, les parties prenantes donnent et défendent leurs opinions sur un sujet tout en respectant celui des autres.

Tableau 17 : Nombre de jeunes formés sur le dialogue politique et citoyen

	Nombre de participant
Abobo	200
Yopougon	168
Daloa	186
Bouaké	75
Guiglo	251
Korhogo	109
Port Bouet	4
Koumassi	85
Treichville	19
Ferké	42
Daoukro	106
TOTAL	1245

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.3.5. Résultat 2 : La redevabilité politique entre les jeunes des groupes formels et informels, les acteurs de la société civile et les acteurs des partis politiques est renforcée.

IV.2.3.5.1. Produit 2.1 : Le contrôle de l'action politique par les jeunes est renforcé à travers leur participation citoyenne

Dans le cadre du projet en faveur de la consolidation de la paix, dans l'ensemble, 340 actions ont été organisées par les femmes membres des plateformes. Les localités enregistrant plus d'actions sont Guiglo (44), Korhogo (43), Ferké (36) et Daoukro (91). Ces localités sont des localités où il existe de vives tensions entre les militants de divers partis politiques. La localité de Daoukro est la localité où, il y a eu plus d'actions en faveur de la consolidation de la paix du fait que cette localité fait partie des localités les plus éprouvées lors de la crise Post-électorale survenue en 2020 qui a fragilisé le tissu social.

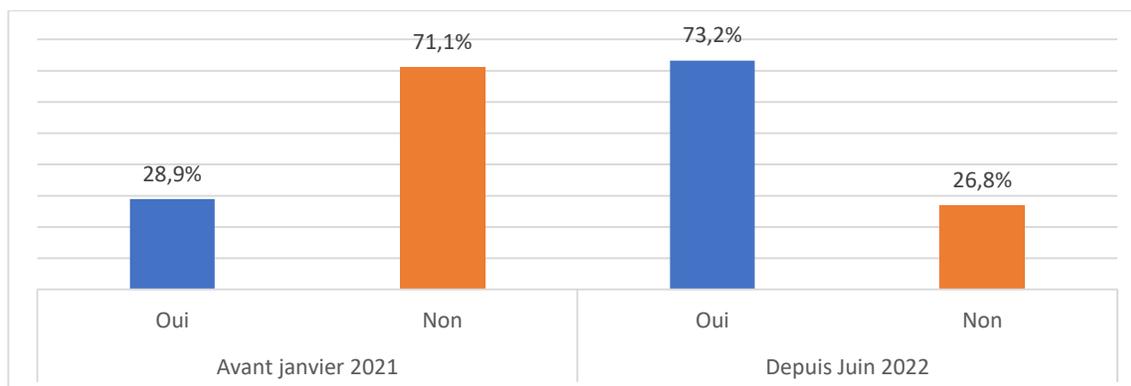
Tableau 18 : Nombre d'actions réalisées par les femmes membres des plateformes

	Nombre d'actions
Abobo	18
Yopougon	25
Daloa	27
Bouaké	14
Guiglo	44
Korhogo	43
Port Bouet	18
Koumassi	8
Treichville	16
Ferké	36
Daoukro	91
Total	340

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Les participants de cette enquête ont déclaré avoir reçu une formation sur la citoyenneté et le contrôle de l'action public. De façon générale, les bénéficiaires ont été plus formés sur la citoyenneté et le contrôle de l'action public lors de l'exécution du projet qu'à la situation avant-projet. La proportion de 26,8% affirme qu'elle n'a pas reçu de formation sur la citoyenneté et le contrôle de l'action public.

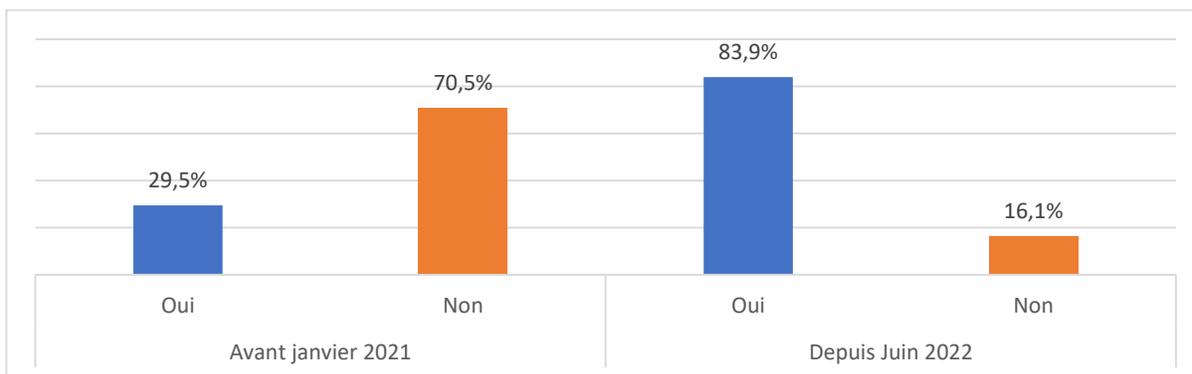
Figure 15: Formation sur la citoyenneté et le contrôle de l'action public



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Il existe un cadre de collaboration et de coordination des actions citoyennes avec les autres plateformes de jeunes selon 83,9% de personnes interrogées. Même si ce cadre existait avant selon les affirmations de 29,5% des participants, le projet a instauré un cadre de collaboration et de coordination des actions citoyennes avec d'autres plateformes lus connu les participants au projet.

Figure 16: Existence de cadre de collaboration et de coordination des actions citoyennes avec d'autres plateformes

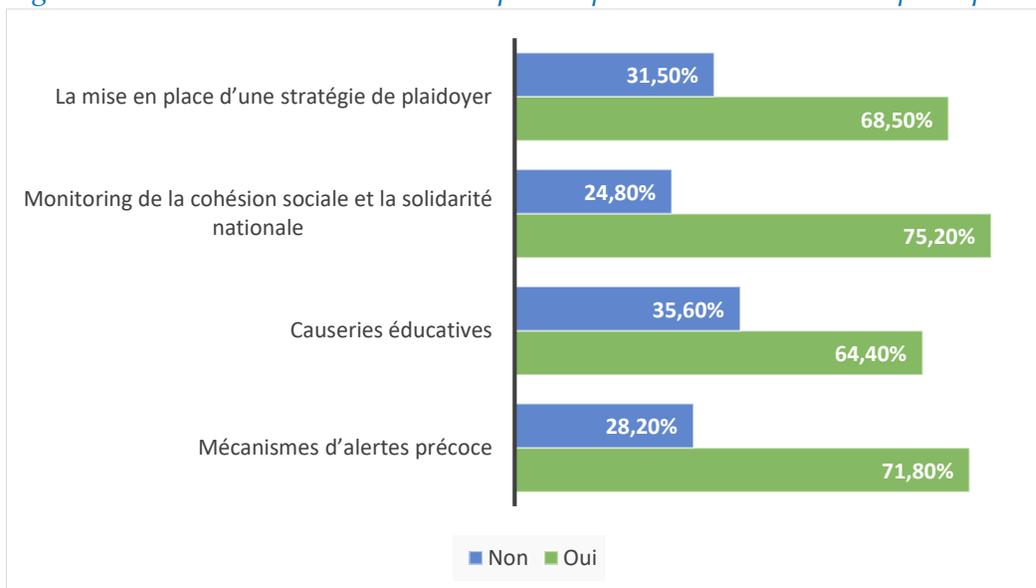


Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.3.5.2. Produit 2.2 : Les mouvements des jeunes impliqués dans les mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyer politiques pour la prévention des violences politiques sont actifs.

Plus de 60% de l'ensemble des participants ont été formés sur les thématiques telles que mécanismes d'alertes précoces, causeries éducatives pour le renforcement des mécanismes d'alerte précoce, monitoring de la cohésion sociale et de la solidarité nationale et de la mise en place d'une stratégie de plaidoyer pour la participation politique des jeunes.

Figure 17: Formations sur les thématiques de prévention de violences politiques



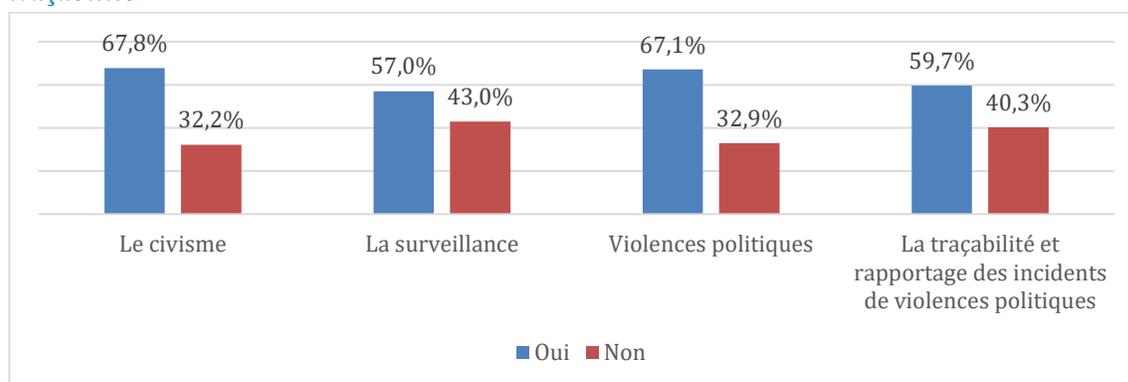
Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.3.5.3. Produit 2.3 : Un mécanisme des jeunes pour le suivi des actions politiques est en place et fonctionnel

Plus de 50% des participants de cette enquête ont déclaré avoir reçu plusieurs formations. Les formations sur le civisme, les violences politiques, la surveillance, et la traçabilité des incidents de violences politiques ont été inculquées aux participants.

Au moins 30% des personnes interrogées déclarent n'avoir pas reçu de formation sur ces différents thèmes. Cela laisse entrevoir que la formation n'a pas été effective au niveau de toutes les plateformes.

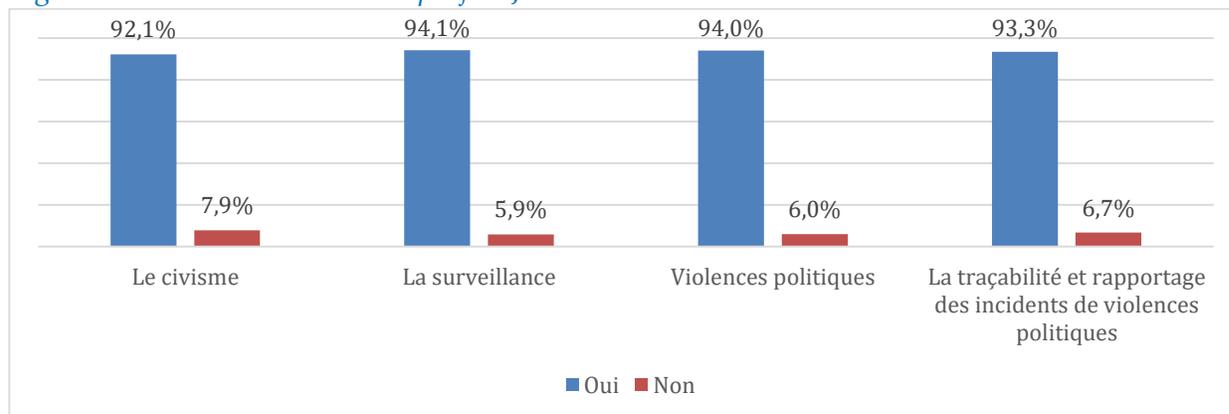
Figure 18: Formation sur le civisme, les violences politiques, la surveillance, et la traçabilité



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Au regard des statistiques sur la figure 19, ces formations ont été dispensées par le projet IJEP à plus de 90%.

Figure 19 : Formations dues au projet IJEP

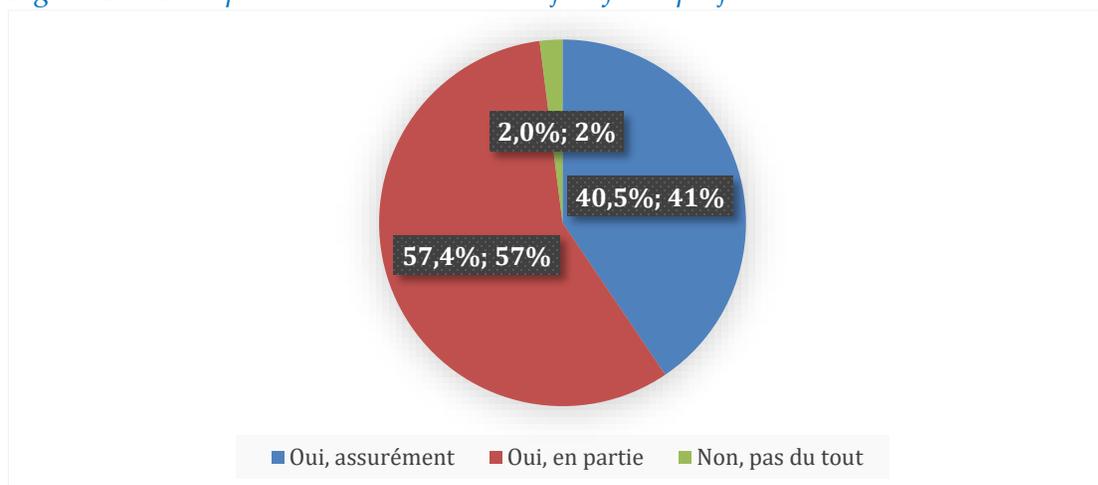


Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.3.6. Perception sur l'atteinte des objectifs du projet

Les activités menées dans le cadre du projet IJEP constituent à n'en point douter des éléments motivateurs de renforcement des capacités d'actions des femmes pouvant augmenter, le leadership et l'engagement des jeunes leaders (hommes et femmes) des mouvements informels sur les règles démocratiques et les valeurs citoyennes, pour faire face à la manipulation politique et renforcer la redevabilité politique par le dialogue entre les jeunes des groupes formels et informels, les acteurs de la société civile et les acteurs des partis politiques. Dans la quête de recherche des résultats, les jeunes bénéficiaires ont été interrogés sur le succès des démarches (actions) entreprises dans le cadre du projet IJEP comme indicateur. Dans l'ensemble le projet a atteint les résultats escomptés. En effet, 57,04% des jeunes interrogés estiment que les actions menées par le projet ont permis d'atteindre les résultats escomptés en partie. Une proportion des bénéficiaires représentant 40,5% affirment que le projet a assurément atteint les résultats escomptés. Une proportion faible de 2% estime que le projet n'a pas du tout atteint les résultats escomptés. Abordant dans le même sens, un responsable d'une structure partenaire à Abidjan affirme que « *Le projet a atteint ses objectifs dans la mesure où l'engagement des jeunes formés est remarquable tant au niveau de leur participation à la prévention qu'à la gestion des conflits dans leurs milieux de vie* ». Les Propos du coordinateur de la plateforme de Port-Bouet vont dans le même sens « *le projet a atteint ses objectifs car nous avons pu organiser un panel où il y a eu la participation de différents responsables des partis politiques autour d'une même table chose impossible il y a des années. On a plus ressenti les effets lors de l'activité de nettoyage de la plage avec pour slogan « Port-Bouet d'abord »* ».

Figure 20 : Perception sur l'atteinte des objectifs du projet

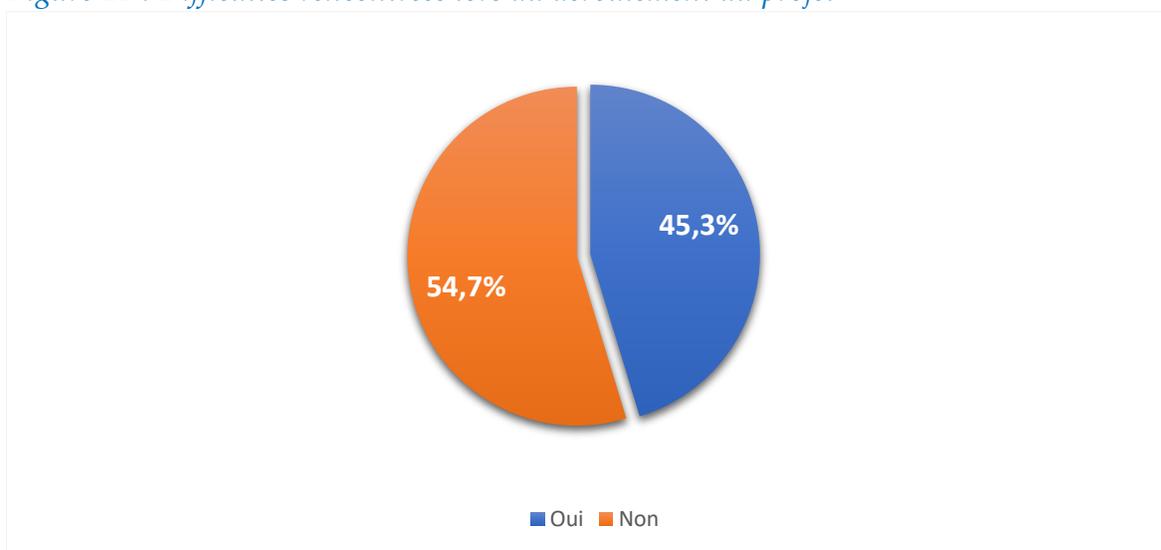


Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.3.7. Difficultés rencontrées lors du déroulement du projet

A l'analyse de la figure 21, l'exécution du projet a été émaillée de difficultés. L'enquête révèle l'existence de difficultés. 45,3% des bénéficiaires, près de la moitié affirment avoir rencontré des difficultés au cours de leur participation au projet. Les difficultés rencontrées sont diverses comme on le perçoit dans les propos d'un membre de la plateforme de Ferké : « Les jeunes n'ont pas de matériels propres à eux. Il faut toujours faire la location. Souvent aussi les primes de transport sont insuffisantes. Souvent la sélection des associations à participer aux activités est à revoir car ça pose problème ». A observer la perception de l'atteinte des résultats escomptés, il est à déduire que ces difficultés ont été surmontées.

Figure 21 : Difficultés rencontrées lors du déroulement du projet

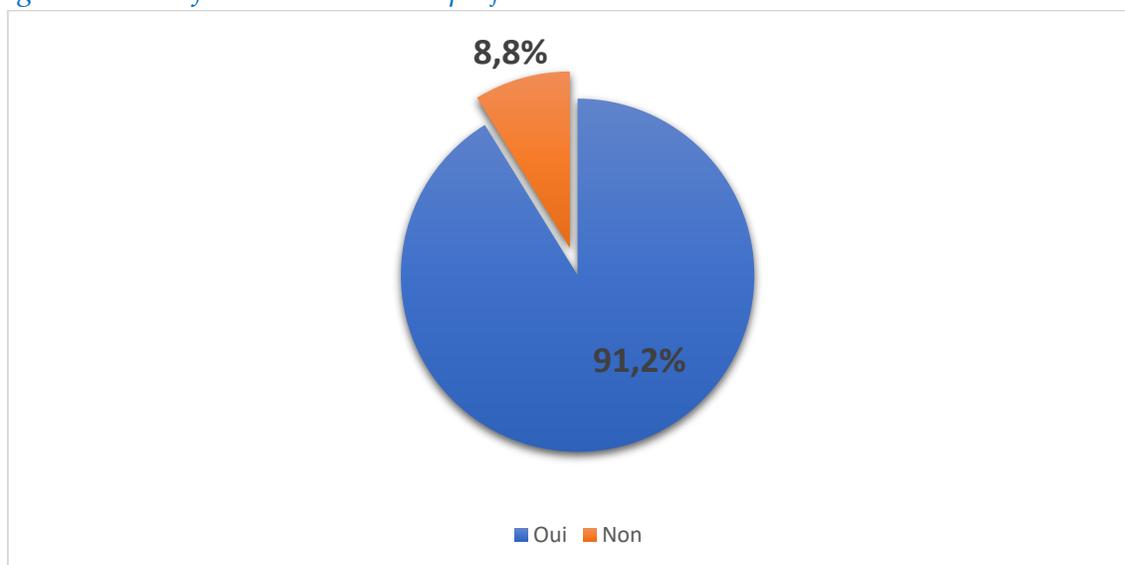


Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

L'enquête statistique a permis de recueillir plusieurs informations relatives à la satisfaction des bénéficiaires. A l'entame du projet, les séances d'information ont permis d'expliquer aux bénéficiaires les objectifs du dit projet qui consistait à soutenir la transformation des jeunes femmes et hommes des mouvements informels, susceptibles de basculer dans des violences politiques en catalyseurs pour la paix et en défenseurs des droits, des valeurs civiques et démocratiques pour renforcer les initiatives de consolidation des acquis politiques et démocratiques à travers les activités de formation. Ayant eu ces informations relatives à l'objectif du projet, il est apparu nécessaire pour l'équipe d'évaluation de connaître leurs perceptions quant à la mise en œuvre du projet. Dans l'ensemble, 91,2% des personnes enquêtées ont déclaré être satisfaites de la mise en œuvre du projet. 8,8%

des personnes enquêtées affirment ne pas être satisfaites de la mise en œuvre du projet.

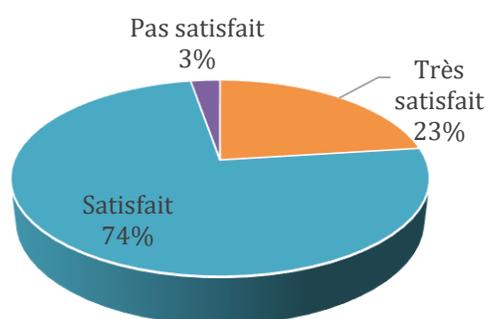
Figure 22: Satisfaction vis-à-vis du projet



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Plus précisément, 74% estiment qu'ils sont très satisfaits de la mise en œuvre du projet IJEP. Une proportion de 23% affirme être satisfaite. Cependant 3% soit moins de 10 % estiment ne pas être satisfaits.

Figure 23 : Niveau de satisfaction globale vis-à-vis du projet



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.4. IMPACT

Constat : Le projet IJEP a conduit à des changements positifs chez les bénéficiaires.

Le projet a un impact positif sur les jeunes des plateformes. Comparativement aux non bénéficiaires, Ils ont une autre vision de la société et de la politique à travers les cadres de discussions et de revendication « la force des arguments » plutôt que les arguments de la force ». Le projet IJEP a contribué au renforcement de l'engagement civique dans le dialogue politique des bénéficiaires. Grâce au dialogue, les jeunes ont pris conscience de la nécessité d'accepter la différence « accepter les points de vue pertinents des autres ». Le projet a permis le renforcement de l'engagement des responsables d'organisation de jeunesse pour un contrôle optimal et rigoureux de l'espace démocratique. Il a permis de renforcer la capacité des jeunes à conduire des débats à sensibiliser à la paix. Le projet a permis un rapprochement entre les différents groupes de jeunesse informel affilié aux partis politiques, membres de la même plateforme dans les zones d'intervention du projet. On assiste à des discussions empreintes et courtoises et d'arguments alors qu'avant ces plateformes IJEP, il n'était pas possible de réunir cette jeunesse autours d'une même table.

Cet impact est susceptible à travers les indicateurs suivants :

Résultat 1 : Le leadership et l'engagement des jeunes leaders (hommes et femmes) des mouvements informels sur les règles démocratiques et les valeurs citoyennes pour faire face à la manipulation politique ont augmenté.

Produit 1.1 : Le dialogue inclusif entre les jeunes femmes et hommes des mouvements sociaux est renforcé

- ✓ 70,70% des personnes interrogées ont engagés des initiatives de programme de formation et d'accompagnement contre 60% avant le projet ;
- ✓ 82,20% (Depuis-projet) des bénéficiaires participent activement aux dialogues inclusifs entre jeunes contre 50,30%(Avant-projet) ;
- ✓ La participation à des séances de dialogues et d'expressions politiques libres est passée de 43% à l'avant-projet à 77,90% à l'après projet ;
- ✓ La participation à des séances de débats contradictoires a baissé d'un taux de 77,20% à l'avant-projet à un taux de 41,60% à l'après-projet.

Produit 1.3 : La participation citoyenne des jeunes femmes et hommes est renforcée à travers une formation accrue.

- ✓ 91,9% des bénéficiaires (Après-projet) déclarent que le projet a contribué au renforcement du leadership des filles dans les organes de prises de décisions des mouvements contre 32,2% (Avant-projet) ;

- ✓ 75,2% des bénéficiaires interrogés déclarent qu'ils ont une connaissance du code de déontologie et de bonne conduite dans les actions politiques des jeunes contre 28,9% ;
- ✓ 89,3% attestent que la connaissance du code de déontologie et de bonne conduite dans les actions politiques des jeunes est due au projet IJEP ;
- ✓ 65% des bénéficiaires interrogés affirment que le livre blanc semble avoir eu un effet sur la déclaration de 2023 comme année de la jeunesse du Chef de l'Etat.

Résultat 2 : La redevabilité politique entre les jeunes des groupes formels et informels, les acteurs de la société civile et les acteurs des partis politiques est renforcée.

Produit 2.1 : Le contrôle de l'action politique par les jeunes est renforcé à travers leur participation citoyenne

- ✓ 54,4% des membres des plateformes soutiennent n'avoir pas été impliqués dans les débats politiques avec les jeunes des partis politiques.
- ✓ Une proportion de 75% des membres des mouvements informels impliqués dans les débats politiques affirme que leur implication est due au projet

Produit 2.2 : Les mouvements des jeunes impliqués dans les mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyer politiques pour la prévention des violences politiques sont actifs

- ✓ 75,80% des jeunes bénéficiaires du projet ont une connaissance du système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans politiques (Après-projet) contre 32,2% chez les jeunes bénéficiaires (Avant-projet).
- ✓ Parmi ceux ayant une connaissance du système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans, une proportion de 75% utilise effectivement ce système que ce soit avant le projet ou depuis le projet.
- ✓ 67,1% des personnes interrogées affirment que leurs organisations sont impliquées dans les actions de plaidoyers
- ✓ 69,8% des personnes interrogées affirment qu'elles sont impliquées dans les actions de plaidoyers

Le projet IJEP a induit effectivement des changements dans le comportement des jeunes. Cela s'explique par le fait que le projet a permis aux bénéficiaires d'entretenir entre eux un dialogue permanent. En outre, le projet leur a permis de participer efficacement à l'animation du mécanisme national d'alerte précoce pour la prévention de conflits et violence. Il a également instauré les germes de non-violence dans leurs milieux et l'entente. Ces changements notables induits par le projet ont été appréciés par la majorité des enquêtés comme en prouvent les témoignages ci-joints :

« Les jeunes qui avaient pris les machettes hier n'ont plus les mêmes manières de penser et d'agir. Si les jeunes de RHDP et PDCI peuvent s'asseoir pour parler. C'est déjà bon ».
Membre de la plateforme de Korhogo

« C'est la bienvenue, grâce à ce projet on se parle avant le projet ce n'est pas le cas on ne se parle pas facilement. D'autres ont affirmé qu'il n'y avait pas d'entente entre les communautés dit tout. Il ressort de l'entretien que le projet a ramené la paix dans la ville de Daoukro. Les participants ont affirmé que dans le passé il n'est pas aisé de parler avec les jeunes des différentes communautés. Ils ont vivement remercié l'ONG Care international pour leur intervention ».
Focus group IJEP Daoukro

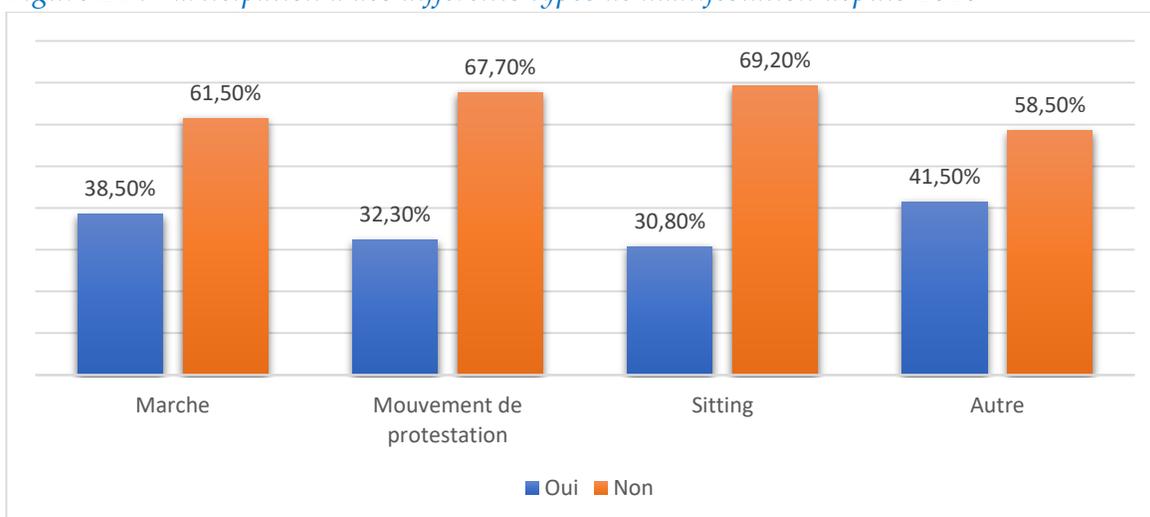
« On avait plus peur de parler. On s'exprime librement en publique grâce aux formations reçues. Il n'y a plus de méfiances entre nous les jeunes mais aussi pour toute la population de Guiglo. Nous sommes des frères grâce à ce projet. On se taquine maintenant. Sinon avant ce n'est pas facile ».
Focus group IJEP Ferké

« Le bilan que l'on peut faire du projet est positif. En effet les formations reçues avec les structures comme PYPA et AFJCI, plus personne ne veut se prêter pour être un bétail électoral. Ces formations ont permis aux femmes de s'assumer véritablement et de s'exprimer, de se prendre en charge et d'être autonomes. Aujourd'hui grâce au projet IJEP les leaders des différents partis politiques interagissent sur des thématiques communes autour d'une même table, se serrent les mains, participent aux activités des autres parties politiques. Une vraie cohésion entre les jeunes de la commune ».
Coordinateur de la plateforme de port Bouet

Ces changements sont également perceptibles à travers les attitudes des participants vis-à-vis d'une éventuelle manifestation. En effet, les résultats quantitatifs à la figure 23 indiquent que lors des manifestations de 2010, 38,50% et 30,80% des répondants avaient respectivement déclaré avoir participé à une marche et setting. On note que 32,30% des participants avaient déclaré avoir participé à un mouvement de protestation. Une proportion de 41,50% a participé à des manifestations d'autres

natures. Le constat qui se dégage est que plus de la moitié des membres des mouvements informels ne participent pas aux manifestations. Ce n'est qu'une proportion relativement faible qui s'adonne aux différentes manifestations.

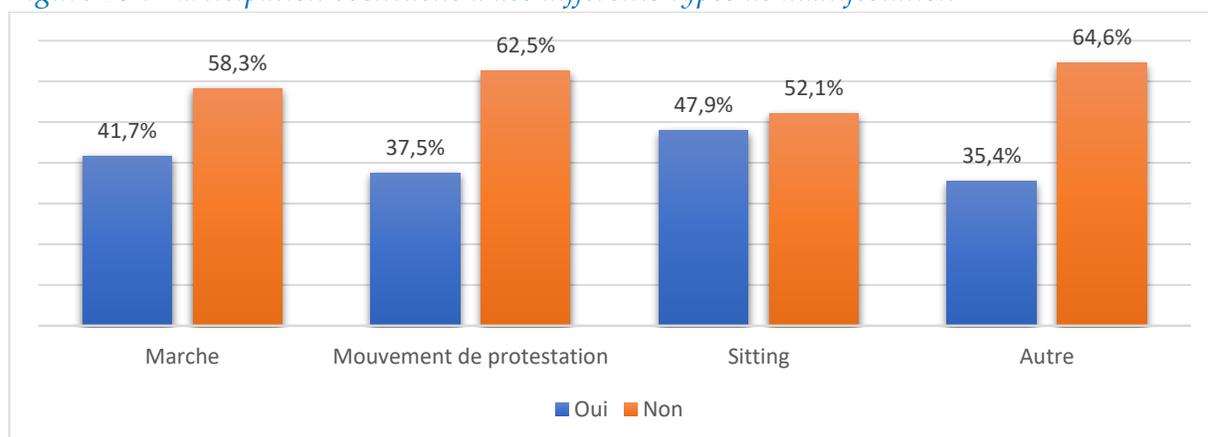
Figure 24 : Participation à des différents types de manifestation depuis 2010



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Les résultats de l'évaluation indiquent que l'instauration de dialogues entre les jeunes membres des mouvements informels des partis politiques a conduit certains jeunes à s'engager désormais dans la paix et au renforcement de l'union et de la cohésion sociale. Certains semblent être résolument tournés vers la paix et la cohésion. En effet, Pour les prochaines échéances électorales, parmi les répondants, il ressort toujours que près de 50% des bénéficiaires du projet déclarent de ne pas participer à des manifestations. Le constat majeur est que parmi ceux affirmant qu'ils participeront à des manifestations, près de 50% sont pour une manifestation pacifique sous forme de setting. Cette option de manifestation pourrait s'expliquer par les actions de formations et de sensibilisation menées par le projet IJEP à l'endroit des jeunes mouvements informels des partis politiques.

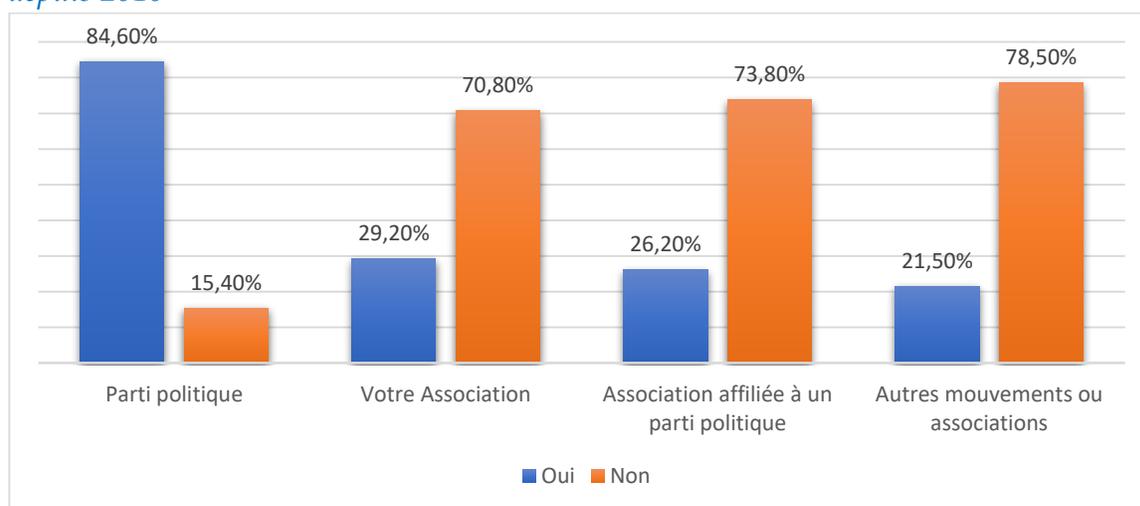
Figure 25 : Participation éventuelle à des différents types de manifestation



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Les manifestations auxquelles les bénéficiaires du projet ont participé étaient commanditées en grande partie par les partis politiques. En effet, une proportion de 84,60% des répondants affirme que les manifestations auxquelles, ils ont participé étaient des manifestations dont le mot d'ordre a été lancé par un parti politique. 15,4% bénéficiaires ont participé à des manifestations lancées par des associations autres que les partis politiques. Parmi eux, 29,20% ont participé à des manifestations lancées par leur association. 26,2% ont participé à des manifestations lancées par des associations affiliées à un parti politique. Une proportion de 21,5% a participé à des manifestations lancées par les autres mouvements ou associations.

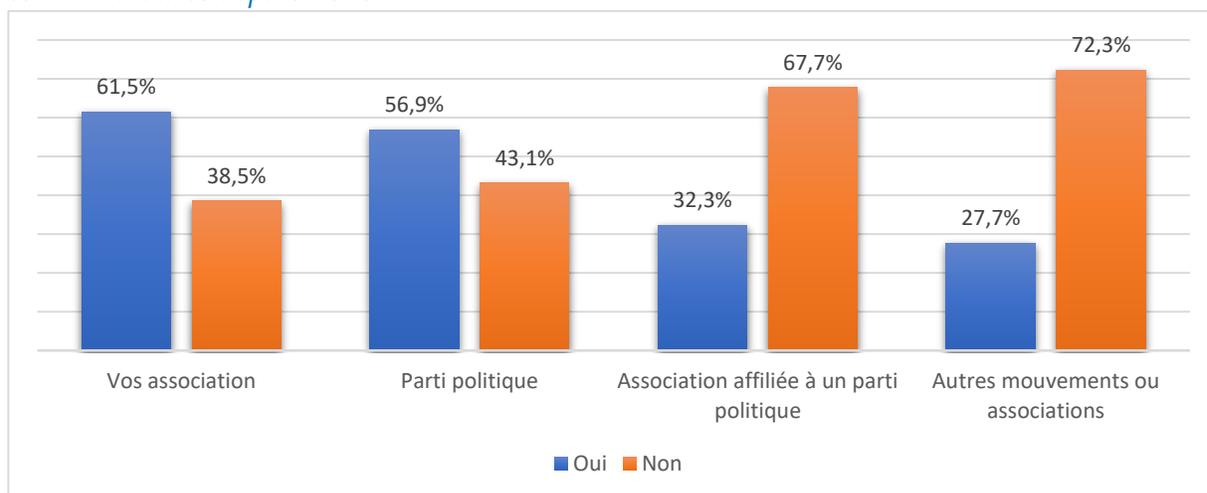
Figure 26 : Participation à des différents types de manifestation selon le commanditaires depuis 2010



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Pour des prochaines échéances électorales, les participants représentant 61,5% des bénéficiaires au projet IJEP affirment qu'ils participeront plus à des manifestations lancées par leurs propres associations non affiliées à un parti politique. Un tel avis met en exergue une prise de conscience au niveau des associations affiliées aux partis politiques. Certains membres de ces associations se rendent progressivement compte, qu'ils sont victimes de manipulation de la part des politiques. Aucun membre des plateformes interrogées n'est disposé à recourir à la violence ou aux propos injurieux lors de ces manifestations.

Figure 27 : Participation éventuelle à des différents types de manifestation selon le commanditaires depuis 2010



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.4.1. Résultat 1 : Le leadership et l'engagement des jeunes leaders (hommes et femmes) des mouvements informels sur les règles démocratiques et les valeurs citoyennes pour faire face à la manipulation politique ont augmenté.

IV.2.4.1.1. Produit 1.1 : Le dialogue inclusif entre les jeunes femmes et hommes des mouvements sociaux est renforcé

Le tableau montre une augmentation d'initiatives de programme de formation et d'accompagnement des jeunes. En effet, 70,70% des personnes interrogées ont engagés des initiatives contre 60% avant le projet. En outre dans les 11 localités sous étude, au moins 80% de la population interrogée ont bénéficié de formation permettant de renforcer leur participation aux actions ou activités politiques s'étalant de la période avant-projet à la période projet au regard des données contenues dans le tableau 20. De même, les résultats montrent que parmi les jeunes ayant bénéficié de formation, la proportion estimant que leurs capacités et

responsabilisations des femmes dans le débat politique ont été renforcés par la formation est passée de 65,4% (Avant-projet) à 93,80 % (Après-projet) soit près de 30% d'augmentation.

Tableau 19 : Initiatives de programme de formation et d'accompagnement des jeunes

	Avant le projet	Depuis le projet
<i>Initiatives de programme de formation et accompagnement des jeunes</i>	60%	70,70%
<i>Renforcement de la participation aux actions ou activités politiques</i>	54,30%	80,40%
<i>Renforcement des capacités et responsabilisations des femmes dans le débat politique</i>	65,4%	93,80%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Concernant la participation active aux dialogues inclusifs entre jeunes, la mission note que 82,20% (Après-projet) des bénéficiaires participent activement aux dialogues inclusifs entre jeunes contre 50,30%(Avant-projet). En outre, la participation à des séances de dialogues et d'expressions politiques libres a évolué. Les jeunes participent de plus en plus à des séances de dialogues et d'expressions politiques libres. Toutefois des efforts s restent à faire. La participation à des séances de dialogues et d'expressions politiques libres est passée de 43% à l'avant-projet à 77,90% à l'après projet. Ce qui démontre une progression en ce sens. La même progression est observée au niveau de l'organisation des séances de débats contradictoires. Cependant, la participation à des séances de débats contradictoires a baissé. D'un taux de 77,20% à l'avant-projet, on enregistre un taux de 41,60%. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les débats contradictoires sont animés par des invités.

Tableau 20 : Initiatives de programme de formation et d'accompagnement des jeunes

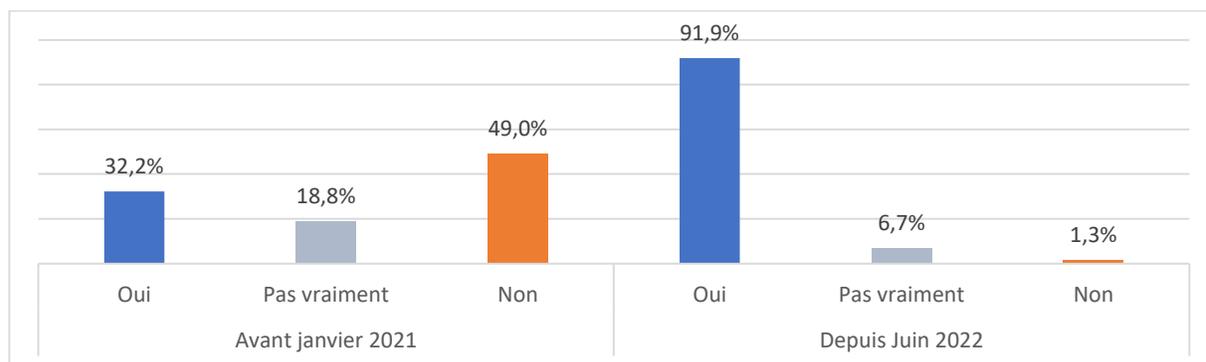
	Avant le projet	Depuis le projet
<i>Participation active aux dialogues inclusifs entre jeunes</i>	50,30%	82,20%
<i>Participation à des séances de dialogues et d'expressions politiques libres</i>	43%	77,90%
<i>Organisation des séances de débats contradictoires</i>	36,20%	77,20%
<i>Participation à des séances de débats contradictoires</i>	77,20%	41,60%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.4.1.2. Produit 1.3 : La participation citoyenne des jeunes femmes et hommes est renforcée à travers une formation accrue.

Pour ce qui est de la participation citoyenne des jeunes femmes et hommes, 91,9% des bénéficiaires (Après-projet) du projet IJEP déclarent que le projet a contribué au renforcement du leadership des filles dans les organes de prises de décisions des mouvements contre 32,2% (Avant-projet). Selon un membre de la plateforme de Daloa lors du focus group : « Ces formations nous ont permis d'être très éveillés et aussi prendre la parole en public. Car cela nous a permis de renforcer notre capacité de leader et nous a vraiment permis de collaborer avec plusieurs leaders. Ça nous a aussi permis de s'emphatiser ensemble, prendre la parole en public, nous a permis d'être des leaders. Certains parmi nous qui n'arrivaient pas à parler devant un public, mais aujourd'hui grâce au projet nous arrivons à tenir des conférences devant un grand public. Certains aujourd'hui occupent des postes de responsabilités et tout ça grâce aux formations reçues ». 6,7% estiment que le projet n'a pas contribué au renforcement du leadership des filles du fait que la prise de décisions des filles au sein des organes des mouvements n'est pas effective.

Figure 28 : Renforcement du leadership des femmes dans les organes de prise de décision



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

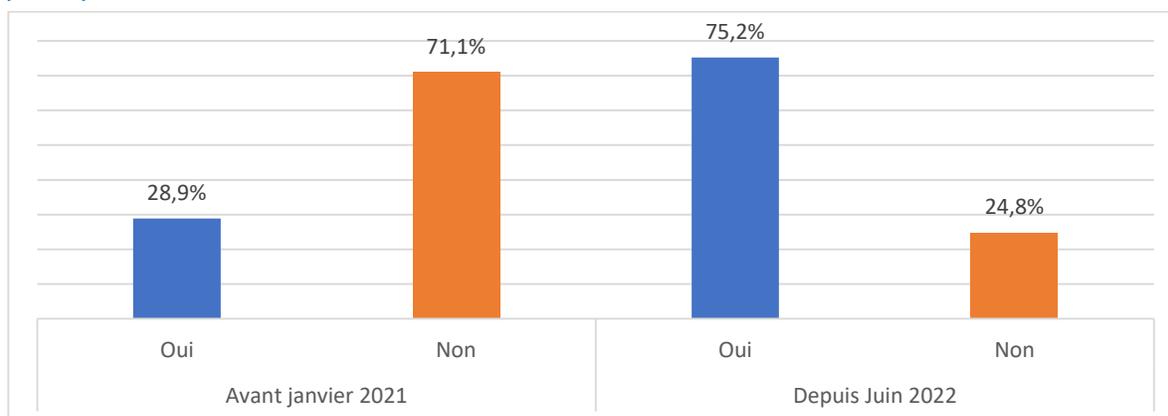
Par ailleurs, le coaching des jeunes filles par les femmes leaders politique a eu un impact positif sur leurs leaderships. Il a permis aux femmes de s'affirmer, de s'exprimer et de prétendre occuper des postes de responsabilité. Ces effets sont témoignés par un membre de plateforme de Yopougon lors du focus group : « Oui le coaching des jeunes filles par les femmes leaders politique a vraiment contribué au renforcement de notre leadership. Aujourd'hui la plupart parmi nous occupent des postes de responsabilités dans des sections, on n'arrive à s'exprimer en public, à prendre des décisions mais le gros problème c'est qu'il y a pas de suivi ». Le partenaire technique AFJCI poursuit dans cette même veine en affirmant que : « Oui je pense que le coaching des jeunes filles par les femmes leaders politiques dans le cadre du programme à renforcer

leur leadership puisque c'était l'une des vision, aujourd'hui les femmes arrivent à s'exprimer en publique grâce aux formations qu'elles ont reçu avec les femmes juriste ; lorsqu'il y a des débats elle arrivent à donner leur opinion ». Il importe de suivre cette cohorte de jeunes filles.

IV.2.4.1.3. Produit 1.4: Les mouvements des jeunes sont renforcés dans le dialogue politique et citoyen

Sur la connaissance du code de déontologie et de bonne conduite dans les actions politiques des jeunes, la majorité des jeunes bénéficiaires (75,2%) de la zone d'influence du projet déclare qu'ils ont une connaissance du code de déontologie et de bonne conduite dans les actions politiques des jeunes. Avant le projet, ce n'était qu'une proportion de 28,9% qui connaissait le code de déontologie et de bonne conduite dans les actions politiques des jeunes. L'on note une amélioration.

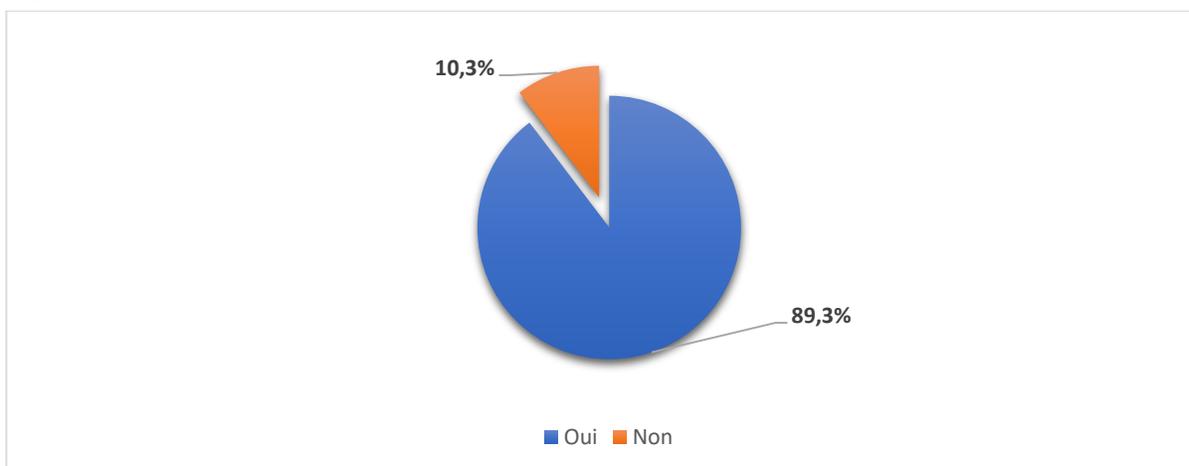
Figure 29 : Connaissance du code de déontologie et de bonne conduite dans les actions politiques



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

La connaissance du code de déontologie et de bonne conduite dans les actions politiques des jeunes est due majoritairement au projet comme l'atteste 89,3% des bénéficiaires.

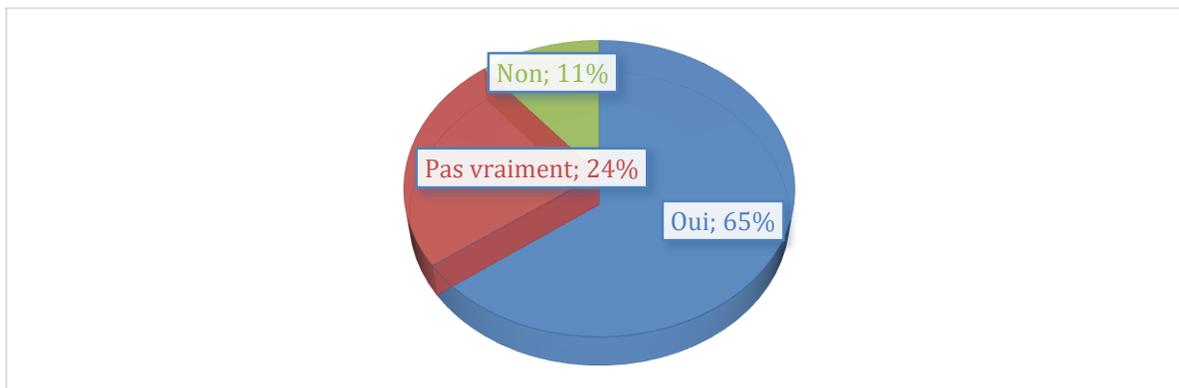
Figure 30 : Connaissance due au projet



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Le livre blanc semble avoir eu un effet sur la déclaration de 2023 comme année de la jeunesse du Chef de l'Etat selon les affirmations de 65% des bénéficiaires du projet IJEP. Selon les propos de l'autorité déconcentrée de la localité de Bouaké : « Je peux dire oui le livre blanc semble avoir eu un effet sur la déclaration de 2023 comme année de la jeunesse car il a posé les problèmes réels de la jeunesse. C'est grâce à leurs recommandations » ; Poursuit un membre de la plateforme de Guiglo : « Oui parce que dans ce livre se trouve les besoins de la jeunesse. On n'y trouve aussi la place des jeunes dans la société actuelle ». Il en est de même pour les propos du Secrétaire général du District Abobo : « Oui, je pense que c'est après lecture de ce livre blanc que le président de la république a déclaré l'année 2023 comme l'année de la jeunesse ; c'est un livre qui pose les Problèmes réels de la jeunesse du pays ». Une proportion de 24% des jeunes bénéficiaires estiment que le livre blanc n'a pas véritablement influé sur la déclaration de 2023 comme année de la jeunesse.

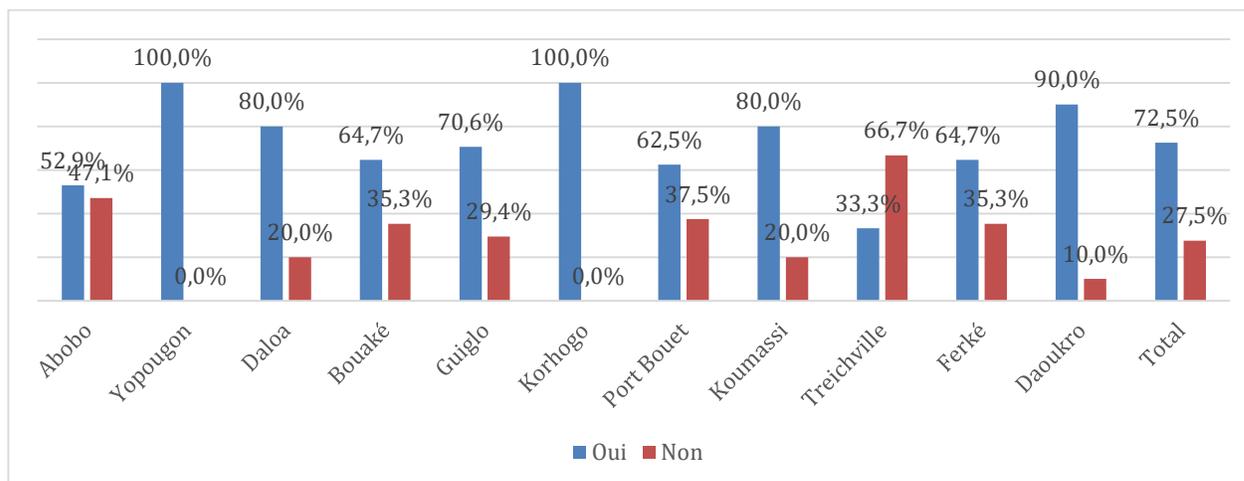
Figure 31 : Impact du livre blanc sur la déclaration de 2023 comme année de la jeunesse du Chef de l'Etat



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Selon les résultats quantitatifs, une proportion de 72,5% des bénéficiaires de la zone d'influence du projet (ZI) du projet déclarent avoir participé aux actions ou activités de dialogues entre jeunes des groupes formels et informels. Yopougon et Korhogo (100%) sont (98%) les zones où tous les jeunes interrogés affirment avoir participé aux actions ou activités de dialogues entre jeunes des groupes formels et informels ; ces localités sont suivies des localités de Daoukro (90%), Daloa (80%) et Koumassi (80%). En abordant la question de participation aux actions ou activités de dialogues entre jeunes des groupes formels et informels, un membre de la plateforme de Treichville lors du focus group répond : « Nous pouvons dire oui parce que grâce au projet IJEP entre nous jeunes qui appartenons à des groupes formels et informels et à la société civile on s'appelle pour des activités souvent relatives au dialogue sur la cohésion sociale. Nous échangeons. On dénombre une faible proportion de jeunes bénéficiaires du projet estimant avoir participé aux actions ou activités de dialogues entre jeunes des groupes formels et informels.

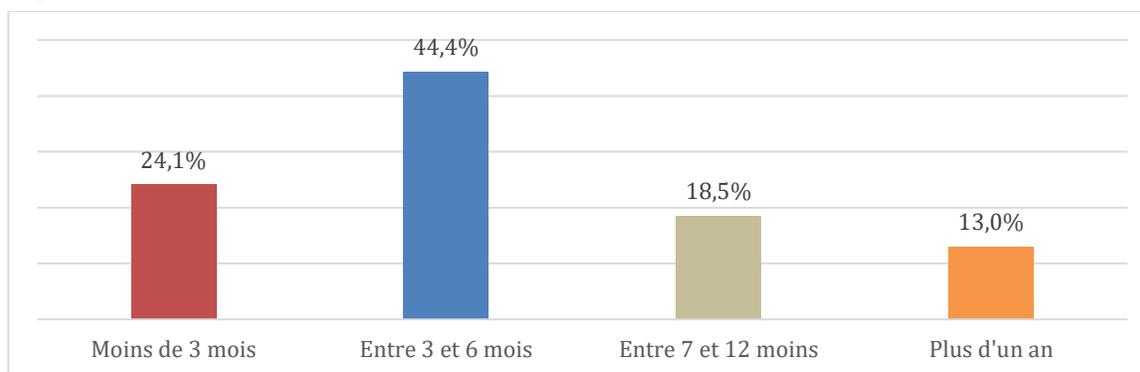
Figure 32 : Participation aux actions ou activités de dialogues entre jeunes des groupes formels et informels



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

En ce que concerne la fréquence de ces activités 75,9 % des enquêtés soutiennent que leur dernière participation remonte à moins de trois mois.

Figure 33 : Date de la dernière participation



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

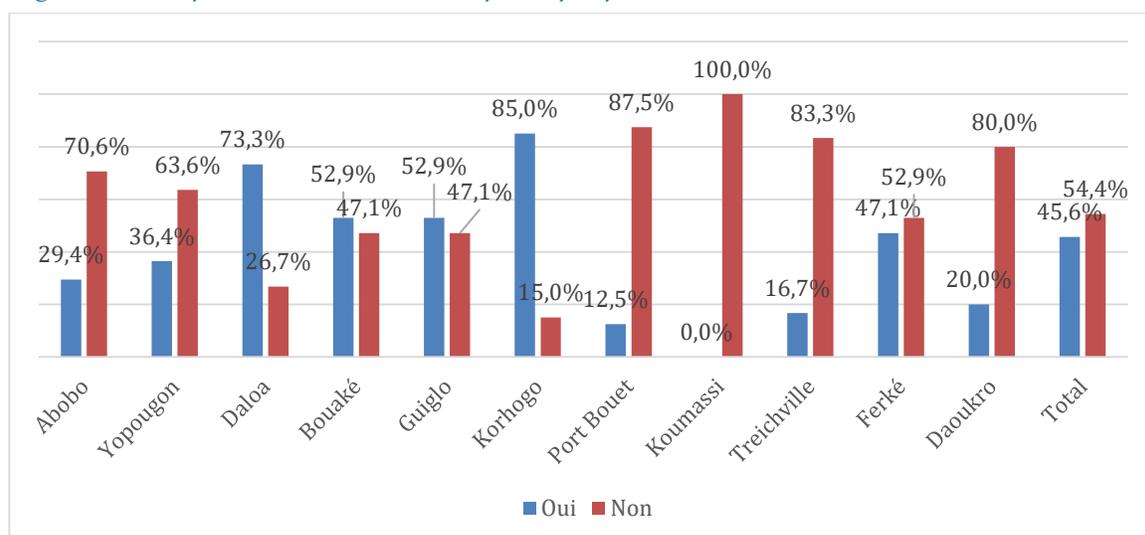
IV.2.4.2. Résultat 2 : La redevabilité politique entre les jeunes des groupes formels et informels, les acteurs de la société civile et les acteurs des partis politiques est renforcée.

IV.2.4.2.1. Produit 2.1 : Le contrôle de l'action politique par les jeunes est renforcé à travers leur participation citoyenne

Dans l'ensemble, Au regard du graphique ci-dessus 54,4% des membres des plateformes soutiennent n'avoir pas été impliqués dans les débats politiques avec les jeunes des partis politiques. En effet la crainte d'afficher publiquement son identité politique de peur d'être stigmatiser expliquerait cette non-implication des

jeunes aux actions politiques. 45,6% de membres des mouvements interrogés disent avoir été impliqués dans les débats politiques avec les jeunes des partis politiques. Les propos d'un membre de la plateforme de Yopougon lors du focus group l'attestent : *«Oui beaucoup de débats avec des partis politiques sans état d'âme et aussi avec les jeunes leaders de parti politique sur des thématiques. Cette formation nous a vraiment formé dans le calme, et au sortir même d'un débat nous avons conçu un groupe de femme »*. Les débats politiques auxquels ont pris part les bénéficiaires du projet IJEP tournaient principalement autour de la participation politique des jeunes en tant que leaders de partis politiques mais aussi en tant qu'acteurs de la société civile. Organisés pour la plupart par le partenaire PYPA, les débats politiques ont permis de structurer les discussions entre jeunes, également ils ont permis aux jeunes de comprendre l'idéologie des autres partis politiques afin d'éviter tous les préjugés et favoriser une bonne harmonie entre les leaders des différents mouvements. C'est à ce titre que le Coordonnateur de la plateforme d'Abobo a déclaré « Nos liens sont aujourd'hui renforcés. Le représentant du PDCI et celui du RHDP sont des meilleurs amis. C'était quelque d'impossible avant ». Abordant dans le même sens le leader de la JPDCI de Daoukro a affirmé qu'« Après la crise post-électorale, il était très difficile pour nous jeunes de partis politiques d'opposition de s'asseoir comme ça autour d'une même table avec les jeunes de partis politique au pouvoir. Grâce au projet, on arrive à se voir régulièrement, échanger sur les questions tant politiques que d'ordre publique et même à mener des campagnes de sensibilisation sur la paix et cohésion sociale ».

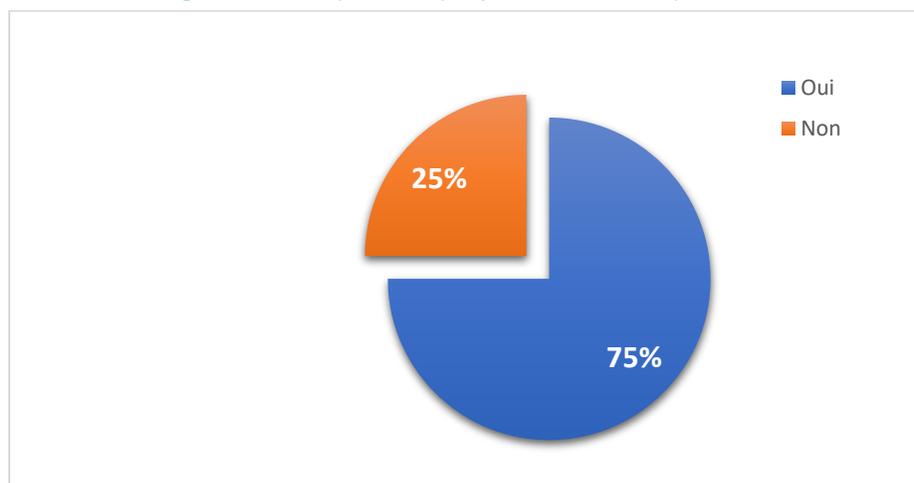
Figure 34 : Implication dans le débat politique publics



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Parmi les 45,6% des membres des mouvements informels impliqués dans les débats politiques, une proportion de 75% affirme que leur implication est due au projet. Bien que n'étant pas légalement constituées, ces groupements informels sont les lieux d'échanges et de propositions entre jeunes sur l'actualité politique du moment, les actions et les résultats attendus des différents acteurs politiques

Figure 35 : Impact du projet sur cette implication

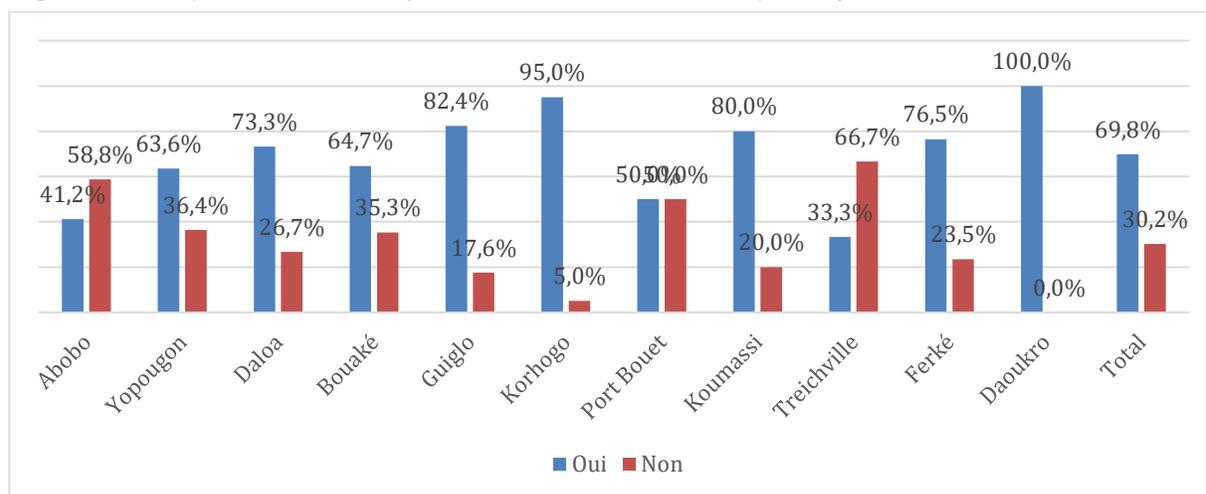


Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.4.2.2. Produit 2.2 : Les mouvements des jeunes impliqués dans les mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyer politiques pour la prévention des violences politiques sont actifs.

Le plaidoyer est d'abord une action politique. C'est un moyen pour la société civile d'influencer les décisions et instances publiques afin de défendre une cause et d'obtenir un changement de société souhaité. Au regard de ce tableau ci-dessus 69,8% des personnes interrogées affirment qu'elles sont impliquées dans les actions de plaidoyers contre 30,2%.

Figure 36 : Implication du bénéficiaire dans des actions de plaidoyer



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

Concernant le système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans politiques, 3 jeunes sur 4 ont une connaissance du système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans politiques. Cette proportion est de 75,80% chez les jeunes bénéficiaires (Après-projet) contre 32,2% chez les jeunes bénéficiaires (Avant-projet). Parmi ceux ayant une connaissance du système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans, une proportion de 75% utilise effectivement ce système que ce soit avant le projet ou depuis le projet. Cette statistique corrobore les propos du Directeur Département de la Communication et des Relations Extérieures de l'OSCS: « Les Jeunes participent à l'animation du Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS pour la prévention des conflits et de la violence sous toutes ces formes. Ils font des alertes sur les faits en lien avec la sécurité humaine ». Il s'ensuit que son utilisation est relativement effective.

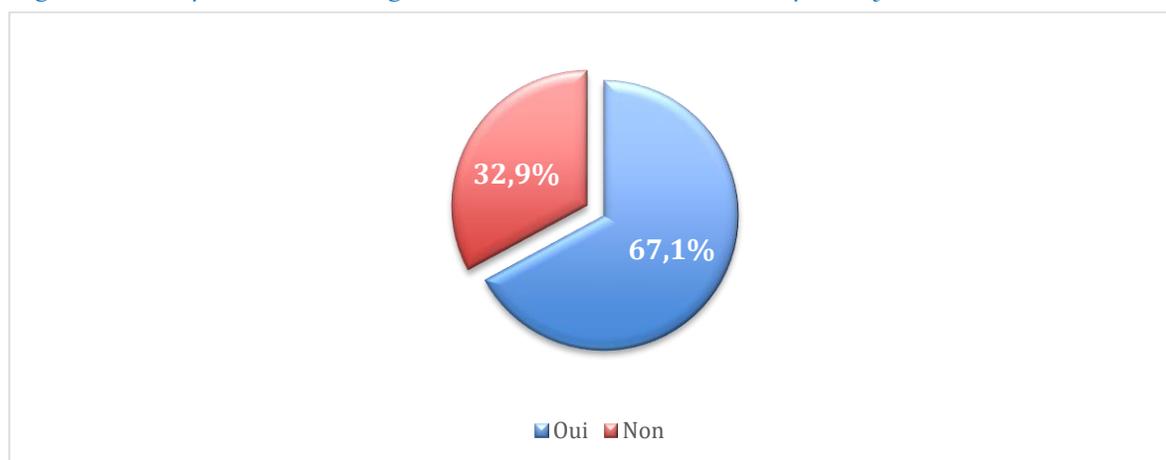
Tableau 21 : Système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans politiques

	Avant le projet	Depuis le projet
Connaissance du système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans	32,20%	75,80%
Utilisation effective du système d'alerte précoce pour le rapportage des cas d'abus et d'utilisation des slogans	75%	75,20%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

67,1% des personnes interrogées affirment que leurs organisations sont impliquées dans les actions de plaidoyers. A ce propos un membre de la plateforme de Yopougon lors du focus group affirme : « Oui nous pensons bien que le projet IJEP a favorisé l'implication des mouvements des jeunes dans les mécanismes d'alerte précoce et de plaidoyer dans la zone de Yopougon. On pourra citer des plaidoyers sur la scolarisation de la jeune fille, des plaidoyers sur les mutilations génitales féminines. Il faudrait aussi signifier que Yopougon est une zone chaude et avec les alertes précoces nous pensons que cela a freiné beaucoup de choses dans notre zone ». 32,9% des personnes interrogées mentionnent que leurs organisations ne mènent pas des actions de plaidoyer. Nous avons entre autres le plaidoyer pour l'inclusion des personnes en situation d'handicap, le plaidoyer pour l'implication des jeunes dans les instances décisionnelles, le plaidoyer pour l'accès des femmes à la terre.

Figure 37 : Implication des organisations dans des actions de plaidoyer



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.5. Durabilité du projet

Constat : Les résultats de la durabilité sont mitigés.

Les bénéficiaires qui ont eu leurs capacités renforcés sont actifs mais sollicitent encore le soutien du projet IJEP. Les plateformes ne bénéficient actuellement d'aucun encadrement et de soutien formels dans la continuité des activités réalisées par le projet. Cela risque de fait perdre les acquis du projet IJEP.

Toutefois, la conformité du projet au droit de l'homme et la prise en compte du genre, le renforcement de l'environnement pour le développement durable et les systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance au développement local des connaissances sont des facteurs pris en compte par le projet et concourant à la pérennisation de ses acquis.

Sous un angle exogène, l'appui de l'état à la continuité des interventions après le projet permettrait de pérenniser les acquis du projet. Cet appui satisfera les besoins complémentaires de pérennisation des acquis. Les besoins complémentaires évoqués sont la poursuite du renforcement des capacités des membres des différentes plateformes, le financement des activités des plateformes, la dotation des plateformes d'équipement de sonorisation, le soutien des partenaires de mise en œuvre.

Toutefois, sous un angle endogène (concernant les membres des plateformes), la prise de décision en toute liberté à participer au projet des membres des différentes plateformes, les formations reçues par ces membres et la motivation des membres à restituer les enseignements des formations à travers la poursuite des activités du projet se présentent comme des facteurs pouvant assurer la pérennisation des acquis du projet.

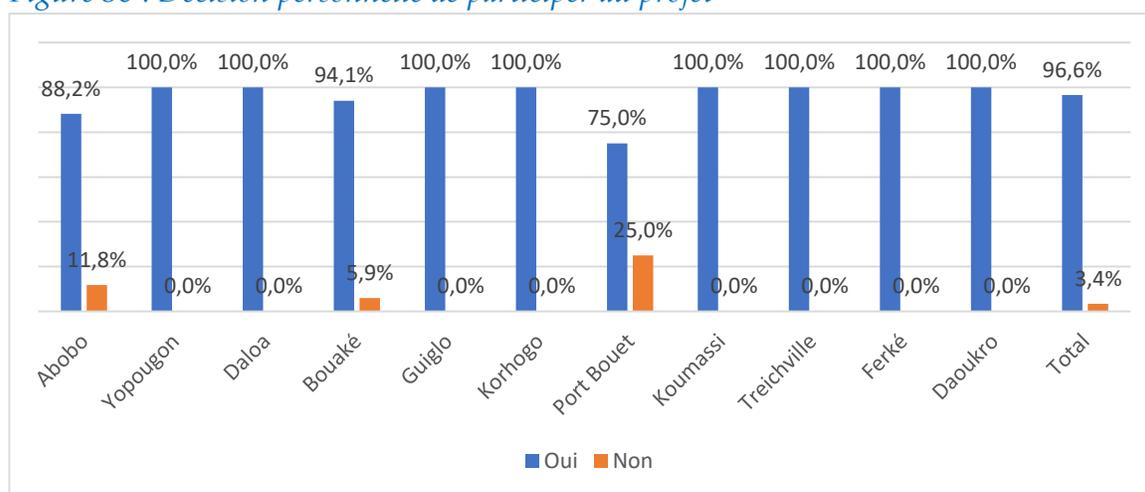
La question de la pérennité des acquis est fonction de plusieurs facteurs que sont tant endogènes comme exogène.

IV.2.5.1. Décision personnelle de participer au projet

La prise de décisions à participer librement au projet assure la durabilité de ses acquis. Les approches utilisées en termes de ciblage, de choix des partenaires de mise en œuvre dotés d'expériences et de compétences, la nature des activités menées ont permis une bonne adhésion des populations aux activités du projet. Dans cette optique, 96,6% des personnes enquêtées déclarent prendre librement la décision à participer au projet. Cela se justifie à travers l'approche utilisée et l'objectif visé du projet :

- L'approche : Elle a été participative et communautaire basée sur la sensibilisation. Elle a montré à la population la nécessité d'un climat de paix pour un épanouissement de chaque habitant de la localité. La sélection, une consultation faite par les partenaires dans les localités cible ont été contributives. Des organisations ont été rencontrées. A la suite le choix a été fait par rapport à celles qui allaient faire partir de la plateforme. Le choix a été fait de façon consensuelle et avec toutes les organisations. De même, les autorités locales ont été impliquées dans la mise en œuvre du projet IJEP.
- L'objectif du projet qui vise la consolidation de paix : ayant pris conscience des conséquences de la violence et évitant de revivre la crise post-électorale de 2020, les communautés ont jugé bon d'adhérer au projet IJEP qui prône la cohésion sociale.

Figure 38 : Décision personnelle de participer au projet



Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.5.2. Conformité du projet au droit de l'homme et la prise en compte du genre

La question du respect de droit de l'homme et précisément celui du genre a été au cœur de la réalisation du projet, tant dans les procédures que dans la conduite des activités des plateformes. 100% des répondants estiment que le projet était conforme aux droits de l'homme dans sa conception. Le projet a été exécuté à travers la mise en place de plateforme. Les plateformes étaient composées d'hommes et de femmes. Il n'y a pas eu d'exclusion ni de discrimination lors de la création des plateformes. Le projet était aussi conforme aux droits de l'homme dans sa mise en œuvre (100%). Le projet dans sa mise en œuvre a mis l'accent sur l'égalité. De même, 95,30% de bénéficiaires interrogés déclarent que le suivi du projet était conforme aux droits de

l'homme. Au regard de cette conformité aux droits de l'homme, un membre de la plateforme de Yopougon lors du focus group a affirmé que : « *Les femmes comme les hommes ont été impliqués dans le projet de manière indifférenciée. Cependant, la tendance a toujours été de respecter au moins les 30% de représentation des femmes* ». Le projet a contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et des femmes en Côte d'Ivoire en ce sens que le projet a montré des signes forts de son engagement pour faire progresser l'égalité entre les hommes et la femme. Le projet reconnaît aux deux sexes l'égalité en droit et devoir. Il interdit interdisant toutes discriminations à l'égard des femmes. A Daoukro, des ambassadeurs de la paix ont été désignés composés de femmes et d'hommes. La coordination de la plateforme de Daoukro est assurée par une femme.

Tableau 22 : Conformité du projet avec les droits de l'homme

	Oui	Non
<i>Conformité de la conception du projet avec les droits de l'homme</i>	100,00%	0,00%
<i>Conformité de la mise en œuvre avec les droits de l'homme</i>	100,00%	0,00%
<i>Conformité du suivi du projet avec les droits de l'homme</i>	95,30%	4,70%

Source: Enquête auprès des jeunes engagés pour la consolidation de la paix (IJEP), CIREF 2023

IV.2.5.3. Besoins en termes d'appui à la consolidation des acquis du Projet

Pour consolider les acquis du projet, plusieurs besoins ont été suggérés par les répondants. Entre autres besoins, ils ont demandé la poursuite du renforcement des capacités des membres des différentes plateformes, le financement de des activités des plateformes permettant aux membres de se retrouver pour échanger et maintenir leur fraternité, la dotation des plateformes d'équipement de sonorisation pour leur permettre de mener des campagnes de sensibilisation dans leurs milieux, le soutien des partenaires de mise en œuvre dans le coaching des différentes plateformes.

IV.2.5.4. Appui de l'état à la continuité des interventions après le projet

Pour la continuité des interventions après le projet, l'appui suivant est demandé à l'Etat :

- Demander les autorités locales à nous accompagner;
- Encadrer les sensibilisations lors de nos activités citoyennes ;
- Soutenir les plateformes dans la location des salles ou leur octroyer des salles avec des bureaux afin de bien mener leurs activités

- Inscrire les activités des plateformes IJEP dans les activités des ministères en charge de la cohésion sociale et de la jeunesse ;

IV.2.5.5. Contribution du projet IJEP au renforcement de l'environnement pour le développement durable

La mise en place du projet IJEP contribue à l'instauration d'un environnement apaisé avec une participation pacifique des jeunes au débat politique dans la mesure où il est essentiellement orienté vers la paix et la cohésion sociale. Ce projet fait la promotion de la paix, des valeurs civiques et démocratiques, la lutte contre la violence politique par un changement de comportement. La mise en place de plateformes animées par les jeunes permet de maintenir la paix dans les zones. Le projet contribue aussi au développement durable parce que les jeunes sont impliqués et servent de relais de l'information.

IV.2.5.6. Contribution des différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance au développement local des connaissances et appui à la durabilité des résultats

Le projet a aujourd'hui pris fin mais les systèmes mis en place contribuent au développement des connaissances locales et à l'appui des résultats. Les plateformes procèdent à la restitution de formations reçues et aux partages d'expériences avec les autres jeunes en assurant toujours la surveillance de l'environnement politique et social. Sur cette base, les messages véhiculés pendant l'exécution du projet sont relayés par les jeunes lors des échanges virtuels et des rencontres. Les actions des jeunes permettent de prévenir les conflits, de faire des alertes et d'éveiller les consciences sur la nécessité de promouvoir la paix.

IV.2.5.7. Principaux facteurs de durabilité des effets du projet

Les principaux facteurs de durabilité des effets du projet s'adosent sur l'adhésion et la motivation des jeunes, les principales formations reçues, la création et la bonne marche des plateformes et l'obtention de certificat par certains membres de la plateforme. En effet, les plateformes peuvent toujours continuer leur travail de sensibilisation même après le projet grâce aux collaborations avec les autorités et les communautés. Les mécanismes mis en place par le projet permettent d'assurer de bonnes perspectives pour la paix et la cohésion sociale. Les jeunes ont la capacité de conduire des actions de médiation en faveur d'une société stable et apaisée. Grâce aux messages de sensibilisation véhiculés dans les théâtres participatifs et aux feuilletons radiophoniques, selon les données du sondage, 84% de la population se

rend compte du bien-fondé de la nécessité des activités de médiation, de transformation de conflits pour une paix durable.

V. CONCLUSION

V.1. Atouts et faiblesses du projet

V.1.1. Atouts du projet

La mission a noté que le Projet IJEP cadre avec les priorités de l'État en matière de cohésion et consolidation de la paix, des populations réceptives aux appels de paix et l'engagement à la paix des leaders de jeunesse présents dans les plateformes. Le projet a permis l'instauration de dialogues libres et inclusifs, l'instauration d'un cadre de dialogue entre les jeunes des mouvements informels affiliés aux partis politiques, le renforcement du leadership des jeunes leaders ainsi que de leurs membres. La mission a constaté un engagement des jeunes dans les mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyers politiques pour la prévention des violences politiques dans les zones-cible du projet, une bonne synergie d'action des partenaires de mise en œuvre et une bonne collaboration entre les acteurs de la plateforme.

V.1.2. Faiblesses du projet

Les faiblesses observées sont de divers ordres. On peut citer notamment l'absence de certains membres lors des séances de formation, les difficultés d'accès des handicapés lorsque les salles de formation sont en hauteur, la faible implication des autorités locales dans le projet, les retards des dépôts des primes de transport, le retard dans l'acheminement des livrables, le retard dans la mise à disposition des financements, l'arrêt brusque du projet et le manque de moyens financiers et matériels pour mener les activités.

La mission a noté la faible collaboration entre la Direction de l'emploi jeune et CARE en particulier à Abobo.

V.2. Leçons apprises, meilleures pratiques et opportunités

V.2.1. Leçons

Le projet IJEP a permis de tirer des enseignements notamment l'engagement des jeunes des mouvements informels affiliés aux partis politiques à être des acteurs de paix et de dénonciation des actes de violences, l'importance de la formation des membres des mouvements informels affiliés aux partis politiques sur le civisme, le

plaidoyer, l'importance des débats contradictoires, le rapportage des cas de violences à travers le système d'alerte précoce.

V.2.2. Meilleures pratiques

Les résultats de l'évaluation révèlent que de bonnes pratiques et des opportunités ont été relevées lors de la mise en œuvre du projet. La naissance d'un dialogue franc et constructif entre les différentes organisations de jeunes autour de la problématique de la paix et de la cohésion sociale a été très salubre. Il s'agit des rencontres d'échange, de partage, d'écoute et de communication qui ont contribué pour beaucoup. De plus, la sensibilisation et la responsabilisation des bénéficiaires concourent à l'instauration de la paix. Les formations notamment sur la vérification de l'information avant sa diffusion aide à lutter contre la diffusion de fausses informations sur les réseaux sociaux. Les échanges entre les acteurs ayant des opinions divergentes permettent aux uns et autres d'accepter des avis contraires et de se familiariser. Aussi, la conception d'outils d'évaluation pour suivre les travaux a-t-elle été l'un des points forts du projet.

De même, de l'expertise des structures partenaires, les plateformes notes des innovations en termes d'opportunités et de meilleures pratiques:

- La mise en place de plateformes physiques
- La création des plateformes digitales régionales et nationales à travers les applications TELEGRAM et WhatsApp ;
- La mise en place d'un système de surveillance du climat politique à travers des revues mensuelles des articles de presse et sur les réseaux sociaux.

À tout cela, il faut ajouter d'autres pratiques relevées par les bénéficiaires comme ayant été meilleures. Ce sont :

- Les sorties sur le terrain ;
- la liberté d'expression ;
- La gestion/coordination alternée de la plateforme régionale ;
- Le dialogue entre les acteurs ;
- Les débats entre les représentants des partis politiques ;
- La mise en action des jeunes ;
- La promotion de la participation des femmes, la promotion des valeurs de paix, l'organisation des débats, dialogues politiques inclusifs avec la participation des jeunes de la société civile et des partis politiques ;

- la formation sur la vulgarisation des résolutions 2250, 2419 et 1325 ;
- Les débats, les panels, les conférences et les plaidoyers qui ont été effectués ;
- La technique de mobilisation des partenaires d'exécution ;
- La mise en place des actions citoyennes à travers les blogs et capsules sur l'engagement politique des jeunes dans le processus électoral à travers la Chaine YouTube, Facebook, Twitter, WhatsApp, Télégram.

V.2.3. Opportunités

Par ailleurs, le projet a offert plusieurs opportunités aux bénéficiaires selon les personnes interrogées. Il a fait d'un accompagnement juridique et social des populations cibles. Le projet a permis aux participants de bénéficier de formations sur des thématiques comme le droit de l'homme, le plaidoyer, le lobbying et bien d'autres qui permettent d'accompagner les cibles. Ces différentes formations et activités menées au cours du projet a donné des rudiments aux jeunes et aux femmes pour pouvoir participer à des débats publics.

V.3. Recommandations

V.3.1. Aux autorités administratives et politiques

- Assurer l'accompagnement tant financier que matériel permanent des plateformes IJEP par les autorités administratives;
- Impliquer davantage les ministères techniques que sont le ministère en charge de la Cohésion sociale, le ministère en charge de la Jeunesse dans les activités IJEP ;
- Prendre en compte les activités IJEP dans les programmes d'activités des autorités administratives, politiques et des ministères techniques ;
- Utilisation des plateformes par les autorités administratives, politiques et ministères techniques comme relais d'informations ;
- Utilisation des plateformes comme canal de communication avec les communautés.

V.3.2. À CARE Côte d'Ivoire

- Renforcer le suivi de la mise en œuvre des activités des projets de consolidation de la paix. Ceci assurerait leur effectivité mais aussi permettrait de corriger et de gérer des situations imprévues qui pourraient se présenter.

- Renforcer la collaboration entre CARE et les services techniques en charge de la jeunesse ;
- Faire un plaidoyer auprès des autorités et élus locaux pour soutenir les activités IJEP dans leur localité ;
- Assister les plateformes à mettre en place une coordination nationale avec un coordinateur national pour une plus grande efficacité dans l'action ;
- Accompagner les plateformes dans le processus de formalisation ;
- Étendre les activités du projet dans les autres zones du pays en vue du renforcement de la capacité des jeunes sur la consolidation de la paix ;
- Rendre immédiat le paiement des primes de transport auprès des partenaires techniques.

V.3.3. Aux partenaires de mise en œuvre du projet

- Intensifier la communication entre les partenaires et les plateformes en cas d'une éventuelle phase du projet à l'effet de mener des activités ensemble ;
- Soutenir le mécanisme d'alerte précoce dans des projets futurs ;
- Mettre l'accent sur la formation relative à l'utilisation des cartes communautaires de performance et d'analyse de l'action sociale dans des projets futurs.
- Faire un plaidoyer auprès des autorités administratives afin de faciliter l'obtention de documents (agréments) légaux permettant aux acteurs légaux de jouir de toute la liberté et de tous les droits concourant à promouvoir la cohésion sociale (particulièrement de la part de l'AFJCI).

V.3.4. Aux membres des plateformes

- Continuer l'animation des plateformes en restituant les enseignements des différentes formations ;
- Continuer la mise en œuvre du mécanisme d'alerte précoce ;
- S'appropriier du projet en cas d'une éventuelle phase ;
- Se défaire de toutes manifestations à caractère violent ;
- Assurer la coordination de la plateforme en cas d'empêchement ou de départ du coordinateur en prévoyant des textes à cet effet.

- Inciter les autorités locales à s'impliquer dans les activités des plateformes à travers des envois de courriers et de relance.

V.3.5. Au bailleur (PBF)

- La mission lui recommande de :
- Prévoir un financement pour le volet AGR et pour les matériels nécessaires aux actions de sensibilisation et citoyennes au bénéfice des membres des plateformes ;
- Accorder un financement additionnel au projet en vue d'entamer une seconde phase sur une période de trois (3 ans) à l'effet d'avoir un impact significatif.

Annexe 2 : Les outils de collecte



Plateaux Angré 7ème Tranche,
08 BP 3336 Abidjan 08 Téléphone: (+225) 22 50 46 25
Gsm : (+225) 03 18 20 76 / (+225) 07 19 06 86
Email: cirefciref@gmail.com



CARE International Côte d'Ivoire
05 BP 3141 Abidjan 05,
II Plateaux, Secteur de l'ENA, dernière l'OIPR,,
Tel : 22 40 97 25, Fax : (225) 22 41 25 16

LES OUTILS DE COLLECTE

**Questionnaire « jeune »
& Guides d'entretien**

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Les renseignements contenus dans ce questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique et ne peuvent être publiés que sous forme anonyme conformément à la loi N°2013-537 du 30 juillet 2013 portant organisation du Système Statistique National.

Septembre 2020

ANNEXE : Questionnaire quantitatif

Section A : Identification et caractéristiques sociodémographiques

Dans cette section, il est question des caractéristiques sociodémographique du jeune et des éléments en rapport avec son environnement.

N°	Libellé de la question	Sauts
B.1	Nom du jeune.....	
B.2	Numéro du jeune	
B.3	Contacts téléphoniques du jeune	
B.4	Commune de résidence du jeune..... __ __ 1=Abobo ; 2=Yopougon ; 3=Daloa ; 4=Bouaké ; 5=Guiglo, 6=Korhogo 7= Port Bouët _8 = Koumassi 9=Treichville 10=Ferké 11= Daoukro	
B.5	Coordonnées GPS	
B.6	Ethnie du jeune	
B.7	Religion du jeune __ 1=musulman, 2= chrétien, 3 = animiste, 4= sans religion, 5=autre religion	
B.8	Sexe de l'enquêté __ 1= Homme, 2= Femme	
B.9	Age de l'enquêté __ __ __	
B.10	Quel est votre niveau d'étude __ 1= Aucun, 2= Primaire, 3= Secondaire, 4= Supérieur 5=Coranique	
B.11	Quel est votre statut d'emploi ? __ 1= En emploi, 2= Chômage, 3= Elève/ Etudiant, 4= Inactif	
B.12	Si en emploi, dans quel secteur d'activité ? __ 1= Fonction publique, 2= Privé, 3= Pour compte propre avec employé, 4= Pour compte propre sans employé, 5= Domestique	
B.13	Quel est votre statut matrimonial ? 1=Célibataire 2=Marié 3=Veuf(ve) 4=Divorcé(e)	
B.14	Avez-vous un poste de responsabilité dans votre association citée ? 1= Oui, 2= Non A – Président / Vice-Président __ B – Trésorier __ C – Responsable de section __ D – Autre à préciser __	
B.15	Si vous appartenez à un parti politique, avez-vous une carte de membre ? __ 1= Oui, 2= Non	

B.16	Appartenez-vous à une section de mobilisation dans ledit parti politique ? 1= Oui, 2= Non	__	
B.17	Participez-vous aux réunions dudit parti politique ? 1= Oui, 2= Non	__	

Section B : Activités associatives du jeune

Cette section aborde les activités associatives du jeune ; quelles que soient ces activités, ainsi que son niveau d'application dans lesdites activités.

N°	Libellé de la question	Sauts
C.1	Appartenez-vous à une association ? 1= Oui, 2= Non	__
C.2	Avez-vous déjà appartenu à une association ? 1= Oui, 2= Non	__
C.3	Si oui, depuis quand avez-vous arrêté de participer à cette (ces) association(s) ?	__ __ __ __
C.4	Pourquoi avez arrêté de participer à cette (ces) association(s) ?	
C.5	Si non, pourquoi ne participez-vous pas à des associations ?	
C.6	A combien d'associations appartenez-vous ? Sportive __ __ Caritative __ __ Mouvement de jeune de la société civile..... __ __ Coopérative __ __ Mouvement politique __ __ Parti politique..... __ __	
C.7	Quel est le nom de ces associations ? Sportive :..... Caritative :..... Mouvement de jeune de la société civile :..... Coopérative :..... Mouvement politique : Parti politique :.....	
C.8	Avez-vous bénéficié des séances de renforcement sur la cohésion sociale ? 1= Oui, 2= Non	__
C.9	Quel type de renforcement de capacité avez-vous reçu dans le cadre du projet ?	
C.10		
C.11	Avez-vous mené des actions pour renforcer la cohésion sociale ? 1= Oui, 2= Non	__
C.12	Si oui, lesquelles (préciser le nombre ; mettre « 0 » si l'action n'a pas été menée) ?	

N°	Libellé de la question	Sauts
	Tournoi de football entre jeunes Application et restitution des formations reçues Sensibilisation des populations sur le vivre ensemble Sensibilisation à la paix, la tolérance et la solidarité Conférences et séminaires Autres à préciser	__ __ __ __ __ __
C.13	Avez-vous un poste de responsabilité dans l'une des associations citées ? <i>1= Oui, 2= Non</i> A – Président / Vice-Président B – Trésorier C – Responsable de section D – Autre à préciser	__ __ __ __
C.14	Si vous appartenez à un parti politique, avez-vous une carte de membre ? <i>1= Oui, 2= Non</i>	__
C.15	Appartenez-vous à une section de mobilisation dans ledit parti politique ? <i>1= Oui, 2= Non</i>	__
C.16	Participez-vous aux réunions dudit parti politique ? <i>1= Oui, 2= Non</i>	__

Section C : Participation aux mouvements politiques

Cette section vise à analyser les habitudes du jeune en matière de mouvements politiques sur les dix dernières années (les deux dernières périodes électorales).

N°	Libellé de la question	Sauts
	Depuis 2010, avez-vous participé au moins une fois à une manifestation politique ? <i>1= Oui, 2= Non</i>	__ Si oui, aller à D.3
	Si non, pourquoi ?	fin de section
	Si oui, citez les (cinq) plus importants ? A=..... B=..... C=..... D=..... E=.....	
	Ces manifestations étaient-ils : <i>1= Oui, 2= Non</i> A – lancé par un parti politique B – lancé par votre association C – lancé par une association affiliée à un parti politique D – autres	__ __ __ __
	Avez-vous eu à recourir à la force ou à des propos injurieux durant ces manifestations ?	__

N°	Libellé de la question	Sauts
	<i>1= Oui, 2= Non</i>	
	De quels types de manifestations s'agissait-il ? <i>1= Oui, 2= Non</i> A – marche _ B – mouvement de protestation _ C – sitting _ D – autres _ 	
	Ces manifestations ont-ils engendrés des violences ? <i>1= Oui, 2= Non</i> A – intercommunautaire _ B – interreligieux _ D – autres _ 	
	Pour les prochaines échéances électorales, seriez-vous disposé à participer à des mouvements : <i>1= Oui, 2= Non</i> A – lancé par un parti politique _ B – lancé par votre association _ C – lancé par une association affiliée à un parti politique _ D – autres _ 	
	Si non, pourquoi n'êtes-vous pas disposé à participer aux activités de ce mouvement?	
	Si oui, à quels types de mouvements seriez-vous disposé à participer ? <i>1= Oui, 2= Non</i> A – marche _ B – mouvement de protestation _ C – sitting _ D – autres _ 	
	Seriez-vous disposé à recourir à la force ou à des propos injurieux durant ces manifestations ? <i>1= Oui, 2= Non</i> _ 	
	Si oui, Pourquoi ?	
	Si non, Pourquoi ?	

Section D : Participation au projet

Cette section vise à établir la participation au projet. L'objectif est d'identifier clairement les composantes du projet pour lesquelles le jeune est bénéficiaire et comment cela a impacté son engagement politique.

N°	Libellé de la question	Sauts
➤	Résultat 1 : Le leadership et l'engagement des jeunes leaders (hommes et femmes) des mouvements informels sur les règles démocratiques et les valeurs citoyennes pour faire face à la manipulation politique ont augmenté.	
➤	Produit 1.1 : Le dialogue inclusif entre les jeunes femmes et hommes des mouvements sociaux est renforcé	
➤	Est-ce en tant que membre de mouvement, vous participez activement aux actions ou activités de dialogue politique avec les jeunes des partis politiques ? Si oui , citez ces activités.....	
➤	Participez-vous à des espaces de dialogue inclusif entre les jeunes leaders femmes et hommes sur des thématiques ? Avant le projet Maintenant Janvier 2021 Juin 2022 1= oui, 2= non __ __	
➤	Les thématiques sont-elles choisies collectivement ? Avant le projet Maintenant Janvier 2021 Juin 2022 1= oui, 2= non __ __	
➤	Etes-vous capables d'assurer la formation et l'accompagnement des jeunes filles des partis politiques et de la société civile ? Avant le projet Maintenant Janvier 2021 Juin 2022 1= oui, 2= non __ __	
➤	Des formations sur le GED ont- elles été organisées ? <i>G=Genre,</i> <i>E=Equité et</i> <i>D= Diversité</i> Avant le projet Maintenant Janvier 2021 Juin 2022 1= oui, 2= non __ __	
➤	Ces formations ont-elles permis de renforcer votre participation politique ? Avant le projet Maintenant Janvier 2021 Juin 2022 1= oui, 2= non __ __	
➤	La formation sur le genre a-t-elle permis de renforcer la capacité à soutenir la participation et la responsabilisation des femmes dans le débat politique ? Avant le projet Maintenant Janvier 2021 Juin 2022 1= oui, 2= non __ __	
➤	Participez-vous à des séances de dialogues et d'expressions politiques libres ? Avant le projet Maintenant	

N°	Libellé de la question	Sauts
	<p>Janvier 2021 Juin 2022</p> <p>1= oui, 2= non __ __ </p>	
➤	<p>Organisez-vous à des débats contradictoires ?</p> <p>Avant le projet Maintenant</p> <p>Janvier 2021 Juin 2022</p> <p>1= oui, 2= non __ __ </p>	
➤	<p>Participez-vous à des débats contradictoires ?</p> <p>Avant le projet Maintenant</p> <p>Janvier 2021 Juin 2022</p> <p>1= oui, 2= non __ __ </p>	
➤	<p>Utilisez-vous des preuves et évidences pendant les séances de débats et dialogues ?</p> <p>Avant le projet Maintenant</p> <p>Janvier 2021 Juin 2022</p> <p>1= oui, 2= non __ __ </p>	
➤	<p>Participez-vous aux activités citoyennes organisées par les plateformes</p> <p>1= oui, 2= non</p>	
➤	<p>Si oui, combien d'activités ont-elles été organisées ?</p> <p> __ </p>	
➤	<p>Donnez les thèmes de ces différentes activités citoyennes ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
➤	<p>Produit 1.2 : Le mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes des différents mouvements sociaux est en place et fonctionnel</p>	
➤	<p>Avez-vous reçu une formation sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique ?</p> <p>1= Oui, 2= Non</p> <p>Avant le projet Maintenant</p> <p>Janvier 2021 Juin 2022</p> <p> __ __ </p>	
➤	<p>Si oui, cette formation est-elle due au projet ?</p> <p>1= Oui, 2= Non</p> <p> __ </p>	
➤	<p>Avez-vous mené des actions citoyennes ? __ </p> <p>1= Oui, 2= Non</p> <p>Avant le projet Maintenant</p> <p>Janvier 2021 Juin 2022</p> <p> __ __ </p>	
➤	<p>Si oui, quelles sont ces actions ?</p> <p>.....</p>	
➤	<p>Avez-vous bénéficié d'un accompagnement dans la mise œuvre de ces actions citoyennes ?</p> <p>1= Oui, 2= Non</p>	

N°	Libellé de la question	Sauts
	<p>Avant le projet Janvier 2021</p> <p>Maintenant Juin 2022</p> <p> _ </p>	
➤	<p>Avez-vous rapporté(dénoncé) ou en connaissez-vous des personnes ou organisation ayant aussi dénoncé des cas de conflits ou de prévention de conflit auprès des autorités ? 1= Oui, 2= Non</p>	
➤	<p>Si oui, combien de cas en connaissez-vous ?</p> <p> _ </p>	
➤	<p>Parmi ces cas rapportés, combien ont pu être gérés par les Autorités ?</p> <p> _ </p>	
➤	<p>Produit 1.3 : La participation citoyenne des jeunes femmes et hommes est renforcée à travers une formation accrue.</p>	
➤	<p><i>Avez-vous reçu une formation sur les résolutions 2250 et 1325 du Conseil de Sécurité sur la participation politique des Jeunes et des femmes ?</i> 1= Oui, 2= Non</p> <p>Avant le projet Janvier 2021</p> <p>Maintenant Juin 2022</p> <p> _ </p>	
➤	<p><i>Pensez-vous que le projet a contribué à renforcer le leadership des filles dans les organes de prises de décisions des mouvements?</i> 1= Oui, 2= Pas vraiment, 3= Non</p> <p>Avant le projet Janvier 2021</p> <p>Maintenant Juin 2022</p> <p> _ </p>	
➤	<p><i>Pensez-vous que le coaching des jeunes filles par les femmes leaders contribue à renforcer leur leadership ?</i> 1= Oui, 2= Pas vraiment, 3= Non</p>	
➤	<p>Au sein de votre organisation avez-vous organisé des journées locales et nationales de la citoyenneté et du jeune ? 1= Oui, 2= Non</p> <p>Avant le projet Janvier 2021</p> <p>Maintenant Juin 2022</p> <p> _ </p>	
➤	<p>Avez-vous bénéficié de l'appui de quelle structure ?</p>	

N°	Libellé de la question	Sauts
➤	Avez-vous reçu une formation sur l'utilisation des cartes communautaires de performance et l'analyse de l'action sociale (CSC & SAA) ; 1= Oui, 2= Non Avant le projet Janvier 2021 __	Maintenant Juin 2022 __
➤	Produit 1.4: Les mouvements des jeunes sont renforcés dans le dialogue politique et citoyen	
➤	Durant la mise en œuvre du projet, avez-vous été formé sur le dialogue politique et citoyen ? 1= Oui, 2= Non Avant le projet Janvier 2021 __	Maintenant Juin 2022 __
➤	Combien de participants issus de votre organisation identifiée ont été formés sur le dialogue politique et citoyen ? __ __	
➤	Si oui dites-nous ce que vous avez retenu de ces formations	
➤	Avez-vous connaissance du code de déontologie et de bonne conduite dans les actions politiques des jeunes? 1= Oui, 2= Non Avant le projet Janvier 2021 __	Maintenant Juin 2022 __
➤	Si oui, cette connaissance est-elle due au projet IJEP ? __ 1= Oui, 2= Non	
➤	Avez-vous connaissance de la présence d'un livre blanc sur la participation politique des jeunes ? __ 1= Oui, 2= Non	
➤	Avez-vous participé à la préparation de ce livre blanc ? __ 1= Oui, 2= Non	
➤	Avez-vous bénéficié d'un appui lors de la préparation de ce livre blanc ? __ 1= Oui, 2= Non	
➤	Si oui, lequel ?	
➤	Avez-vous mené des activités de vulgarisation des actions du parlement des jeunes ? __ 1= Oui, 2= Non	
➤	Selon vous, le livre blanc des jeunes adressé au chef d'Etat a-t-il participé à la déclaration de 2023 comme l'année de la jeunesse ?	

N°	Libellé de la question	Sauts
	D – la mise en place d'une stratégie de plaidoyer pour la participation politique des jeunes __	
➤	Produit 2.3 : <i>Un mécanisme des jeunes pour le suivi des actions politiques est en place et fonctionnel</i>	
➤	Avez-vous un système de rapportage sur le suivi des promesses électorales à temps réel ? __ 1= Oui, 2= Non	
➤	Si oui, ce système de rapportage est-il du au projet ? __ 1= Oui, 2= Non	
➤	Avez-vous reçu une formation dans le cadre des mécanismes d'alertes précoces et de plaidoyer politiques sur la thématique de : 1= Oui, 2= Non A – Civisme __ B – Surveillance __ C – Violences politiques __ D – Traçabilité et rapportage des incidents de violences politiques __	
➤	Cette formation est-elle du fait du projet IJEP ? 1= Oui, 2= Non A – Civisme __ B – Surveillance __ C – Violences politiques __ D – Traçabilité et rapportage des incidents de violences politiques __	
Autres questions liées aux critères d'évaluation		
➤	Connaissez-vous les critères de sélection pour la participation au projet IJEP ? __ 1= Oui, 2= Non	
➤	Si oui, comment jugez-vous ces critères ? __ A= Discriminatoires, B=Non transparentes, X=Autres à préciser	
➤	Avez-vous décidé librement de votre participation au projet ? __ 1= Oui, 2= Non	
➤	Pensez-vous que le projet est conforme aux droits de l'homme ? 1= Oui, 2= Non A= Conception __ B= Mise en œuvre __ C= Suivi du projet __ X= Autres aspects à préciser __	
➤	Avez-vous rencontré des difficultés tout au long du déroulement du projet ?	

N°	Libellé de la question	Sauts
	<i>1= Oui, 2= Non</i>	
➤	Pensez-vous que le projet a inclus des éléments qui pourraient contribuer à l'autonomisation de la femme ? __ <i>1= Oui, 2= Pas vraiment, 3= Non</i>	
➤	Pensez-vous que le projet a contribué à l'autonomisation de la femme ? __ <i>1= Oui, 2= Pas vraiment, 3= Non</i>	
➤	Si oui, quels sont les aspects qui ont pu être affecté par le projet ? A= Participation à la vie politique __ B= Participation aux assises et instances importantes __ C= Amélioration de la prise de parole/position en assemblée __ X= Autres aspects à préciser __	
➤	Etes-vous satisfaits de la manière dont le projet a été mis en œuvre ? <i>1= Oui, 2= Non</i>	
➤	Pensez-vous que la mise en œuvre de ce projet a permis d'améliorer A= Le cadre de discussion politique __ B= La participation des jeunes au débat politique __ C= Le regard des jeunes sur la reddition de compte __ D= Le contrôle de l'action politique __ X= Autres à préciser __	
➤	Diriez-vous que le projet a atteint ses objectifs ? __ <i>1= Oui, assurément ; 2= Oui, en partie ; 3= Non, pas du tout</i>	
➤	Quel est votre degré de satisfaction du projet ? <i>1= Oui, 2= Non</i> Très satisfait Satisfait Pas satisfait	

Merci pour votre collaboration

I. Guide d'entretien adressé aux autorités préfectorales

a) Sur la conception/pertinence du projet

Pensez-vous que le projet IJEP s'aligne sur les politiques nationales ? Sur priorités de développement du pays ? Sur le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

b) Efficacité/Implémentation des activités

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence ?*, *Pertinence ?*, *Viabilité ? Opportunités ? Menaces ? Forces du projet ? Faiblesses du projet ?*

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ?

Quelle action pourrait entreprendre CARE pour renforcer son impact dans le futur ?

c) Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (évidences constatées au niveau des groupes-cibles en termes de connaissance, attitudes et pratiques) à travers la théorie de changement du projet IJEP ?

Selon vous, le livre blanc des jeunes remis au chef d'Etat a-t-il participé à la déclaration de 2023 comme l'année de la jeunesse ? Justifiez votre réponse

Pensez-vous que le coaching des jeunes filles par les femmes leaders politiques dans le cadre du programme a-t-il contribuer au renforcement de leur leadership ? Justifiez votre réponse

d) La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Quelles sont les recommandations pour la conception d'une éventuelle phase en termes d'orientation des activités à mener à l'après – projet ?

II. Guide d'entretien adressé aux autorités et aux directions déconcentrées

A.1. Sur la conception/pertinence du projet

Comment le projet IJEP s'aligne sur les politiques nationales ?

Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.

Dans quelle mesure les choix stratégiques des localités répondent aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

Comment le Projet IJEP s'aligne avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les jeunes (Hommes et femmes) des mouvements informels affiliés aux partis politiques ?

A.2. Efficacité/Implémentation des activités

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de cohérence ?, de pertinence ?, d'efficacité ?, d'efficience ? et de viabilité ?

Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? Quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

Quel est le bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (*les succès ?, les difficultés rencontrées ?, les erreurs à éviter par des projets similaires ?, la stratégie partenariale ?*) ;

Quel bilan final peut-on faire du projet ? *NB : Pour chaque élément demandez : les points forts du projet ? Les points faibles du projet ? Les interventions à améliorer ?*

- **Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques** (*engagement civique dans le dialogue politique, actions citoyennes pour la prévention des violences politiques et la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques*)
- **Promotion de l'expression libre et le dialogue politique** (*débats et dialogues politiques libres, inclusifs, fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes*)

- **Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes** (*dialogues inclusifs entre jeunes et autorités/ leaders des partis politiques*)

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plates-formes mises en place dans le cadre de ce projet ?

Dans quelle mesure les stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) ont-ils été acceptées par les bénéficiaires ?

En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, PYPa et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités ?

Quels sont les principaux facteurs entravant la réalisation des résultats prévus ?

Quelle action pourrait entreprendre CARE pour renforcer son impact dans le futur ?

Quel lien entre les interventions du Projet et les autres projets PBF ou de cohésion sociale ?

Quels liens pouvez-vous établir entre les résultats du Projet et les indicateurs du PACoP ?

A.3. Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (évidences constatées au niveau des groupes-cibles en termes de connaissance, attitudes et pratiques) à travers la théorie de changement du projet IJEP ?

Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?

Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet ?

Selon vous, le livre blanc des jeunes remis au chef d'Etat a-t-il participé à la déclaration de 2023 comme l'année de la jeunesse ? Justifiez votre réponse

Pensez-vous que le coaching des jeunes filles par les femmes leaders politiques dans le cadre du programme a-t-il contribué au renforcement de leur leadership ? Justifiez votre réponse

A.4. La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment s'est faite l'appropriation locale du projet par les différentes parties ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Comment le projet IJEP de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers) ?

Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer à l'amélioration du développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?

Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet ?

Quelles sont les recommandations pour la conception d'une éventuelle phase en termes d'orientation des activités à mener à l'après – projet ?

– Autres aspects de l'évaluation

Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.

Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

III. Guide d'entretien adressé au secrétariat PBF/PACoP

a) Sur la conception/pertinence du projet

- Comment s'est effectué l'arrimage du portefeuille aux normes internationales relativement à l'égalité des genres et sécurité ?
- Comment s'est effectuée l'articulation de la théorie de changement aux ressources et aux activités ?
- Comment le projet IJEP s'aligne sur les politiques nationales ?
- Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.
- Comment le Projet IJEP de CARE s'aligne sur le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?
- Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires ?

b) L'efficience du projet

- Dans quelle mesure et selon quelle fréquence le projet a été soumis à la mesure de l'efficacité des coûts ?
- Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles ont été les actions correctives ?
- Dans quelle mesure la structure de gouvernance et de fonctionnement de CARE permet à CARE de livrer des résultats efficaces ?
- Quelle est la qualité du dispositif de collecte de données et de suivi ?

c) Efficacité/Implémentation des activités

- Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, de *pertinence* ?, de *efficacité* ?, de *efficience* ? et de *viabilité* ? ;
- Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plates formes mises en place dans le cadre de ce projet ?
- Quel lien entre les interventions du Projet et les autres projets PBF ou de cohésion sociale ?

- Quels liens pouvez-vous établir entre les résultats du Projet et les indicateurs du PACoP ?

d) Les effets, évidences ou impacts du projet.

- Selon vous, le livre blanc des jeunes remis au chef d'Etat a-t-il participé à la déclaration de 2023 comme l'année de la jeunesse ? Justifiez votre réponse
- Pensez-vous que le coaching des jeunes filles par les femmes leaders politiques dans le cadre du programme a-t-il contribuer au renforcement de leur leadership ? Justifiez votre réponse

e) La Durabilité du projet.

- Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),
- Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?
- Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?
- Comment le projet IJEP de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers) ?
- Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer à l'amélioration du développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?
- Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet ?

f) Autres aspects de l'évaluation

1. Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.
2. Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

IV. Guide d'entretien adressé à l'équipe Projet

a) Sur la conception/pertinence du projet

- Comment s'est effectué l'arrimage du portefeuille aux normes internationales l'égalité des genres et sécurité ?
- Comment s'est effectuée l'adaptation et l'orientation stratégique du projet à l'environnement changeant au niveau local ?
- Comment s'est effectuée l'articulation de la théorie de changement aux ressources et aux activités ?
- Comment le projet IJEP s'aligne sur les politiques nationales ?
- Dans quelle mesure le choix stratégique de la localité répond aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?
- Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.
- Comment le Projet IJEP de CARE s'aligne sur le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?
- Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires ?

b) L'efficacité du projet

- Dans quelle mesure et selon quelle fréquence le projet a été soumis à la mesure de l'efficacité des coûts ?
- Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles ont été les actions correctives ?
- Dans quelle mesure la structure de gouvernance et de fonctionnement de CARE permet à CARE de livrer des résultats efficaces ?
- Quelle est la qualité du dispositif de collecte de données et de suivi ?

c) Efficacité/Implémentation des activités

- En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, PYPA et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?
- Quel bilan final peut-on tirer de la mise en relation des interventions des **3 partenaires locaux** à l'égard des groupes bénéficiaires en termes de points forts et les points faibles/ et d'amélioration de l'intervention
- Comment s'est faite la synergie des actions entre CARE et les structures partenaires dans la mise en œuvre du projet IJEP ?
- Quel bilan pouvez-vous faire de cette synergie d'action dans la mise en œuvre du projet IJEP ? (*Quels sont les points forts du projet ? Quels ont été les points faibles du projet ? Quelles sont les interventions à améliorer ?*)
- Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, de *pertinence* ?, de *efficacité* ?, de *efficacité* ? et de *viabilité* ? ;

- Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*
 - Quel est le bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (*les succès ?, les difficultés rencontrées ?, les erreurs à éviter par des projets similaires ?, la stratégie partenariale ?*) ;
 - Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plates formes mises en place dans le cadre de ce projet ?
 - Dans quelle mesure les stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) ont-ils été acceptées par les bénéficiaires ?
 - Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités ?
 - Quels ont été les changements et adaptation du projet au contexte sociopolitique ?
 - Quelle appréciation faites-vous de la fiabilité du mécanisme de planification des résultats ?
 - Dans quelle mesure les résultats prévus ont été atteints dans les délais ? *Quelles activités ont donné les résultats souhaités, Quelles sont les résultats inattendus ? et quelles sont les raisons des différences de performance ?*
 - Quels sont les principaux facteurs entravant la réalisation des résultats prévus ?
 - Quelle action pourrait entreprendre CARE pour renforcer son impact dans le futur ?
 - Quel lien entre les interventions du Projet et les autres projets PBF ou de cohésion sociale ?
 - Quels liens pouvez-vous établir entre les résultats du Projet et les indicateurs du PACoP ?
- d) Les effets, évidences ou impacts du projet.**
- Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (évidences constatées au niveau des groupes-cibles en termes de connaissance, attitudes et pratiques) à travers la théorie de changement du projet IJEP ?
 - Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?
 - Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet?
 - Selon vous, le livre blanc des jeunes remis au chef d'Etat a-t-il participé à la déclaration de 2023 comme l'année de la jeunesse ? Justifiez votre réponse

- Pensez-vous que le coaching des jeunes filles par les femmes leaders politiques dans le cadre du programme a-t-il contribuer au renforcement de leur leadership ? Justifiez votre réponse

e) La Durabilité du projet.

- Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),
- Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?
- Comment s'est faite l'appropriation locale du projet et pour les différentes parties du projet ?
- Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?
- Comment le projet IJEP de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers) ?
- Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer à l'amélioration du développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?
- Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet ?
- Quelles sont les recommandations pour la conception d'une éventuelle phase en termes d'orientation des activités à mener à l'après – projet ?

f) Autres aspects de l'évaluation

3. Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.
4. Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?
5. Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

V. Guide d'entretien adresse aux coordonnateurs des plateformes

a) Sur la conception/pertinence du projet

Comment le projet IJEP s'aligne sur les politiques nationales ?

Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.

Dans quelle mesure le choix stratégique de localité répond aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

Comment le Projet IJEP s'aligne avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires que sont les jeunes des partis politiques et de la société civile ?

b) Efficacité/Implémentation des activités

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, de *pertinence* ?, de *efficacité* ?, de *efficience* ? et de *viabilité* ?

Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? Quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

Quel est le bilan global des interventions ? (*les succès* ?, *les difficultés rencontrées* ?, *les erreurs à éviter par des projets similaires* ?, *la stratégie partenariale* ?)

Quel bilan final peut-on faire du projet ? : NB : *Pour chaque élément demandez : les points forts du projet ? Les points faibles du projet ? Les interventions à améliorer ?*

a) Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques (*engagement civique dans le dialogue politique, actions citoyenne pour la prévention des violences politiques et la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques*)

b) Promotion de l'expression libre et le dialogue politique (*débats et dialogues politiques libres, inclusifs, fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes*)

c) Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes (*dialogues inclusifs entre jeunes et autorités/leaders des partis politiques*)

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ?

Quelle appréciation pouvez-vous faire de l'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires ?

En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, PYPA et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités du projet IJEP ?

c) Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (*en termes de connaissance, attitudes et pratiques*) ?

Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?

Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet ?

Selon vous, le livre blanc des jeunes remis au chef d'Etat a-t-il participé à la déclaration de 2023 comme l'année de la jeunesse ? Justifiez votre réponse

Pensez-vous que le coaching des jeunes filles par les femmes leaders politiques dans le cadre du programme a-t-il contribuer au renforcement de leur leadership ? Justifiez votre réponse

d) La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui, selon vous, ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment s'est faite l'appropriation locale du projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Comment le projet IJEP de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (*y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers*) ?

Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?

Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet ?

Quelles sont les recommandations pour la conception d'une éventuelle phase en termes d'orientation des activités à mener à l'après – projet ?

e) Autres aspects de l'évaluation

Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.

Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

VI. Guide d'entretien adresse aux organes des plateformes

a) Sur la conception/pertinence du projet

Comment le projet IJEP s'aligne sur les politiques nationales ?

Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.

Dans quelle mesure le choix stratégique de localité répond aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

Comment le Projet IJEP s'aligne avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires que sont les jeunesses des partis politiques et de la société civile ?

f) Efficacité/Implémentation des activités

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, de *pertinence* ?, de *efficacité* ?, de *efficience* ? et de *viabilité* ?

Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? Quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

Quel est le bilan global des interventions ? (*les succès* ?, *les difficultés rencontrées* ?, *les erreurs à éviter par des projets similaires* ?, *la stratégie partenariale* ?)

Quel bilan final peut-on faire du projet ? : *NB : Pour chaque élément demandez : les points forts du projet ? Les points faibles du projet ? Les interventions à améliorer ?*

d) Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques (*engagement civique dans le dialogue politique, actions citoyenne pour la prévention des violences politiques et la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques*)

e) Promotion de l'expression libre et le dialogue politique (*débats et dialogues politiques libres, inclusifs, fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes*)

f) Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes (*dialogues inclusifs entre jeunes et autorités/leaders des partis politiques*)

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ?

Quelle appréciation pouvez-vous faire de l'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires ?

En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI, CAHD, PYPa et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités du projet IJEP ?

g) Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (*en termes de connaissance, attitudes et pratiques*) ?

Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?

Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet ?

Selon vous, le livre blanc des jeunes remis au chef d'Etat a-t-il participé à la déclaration de 2023 comme l'année de la jeunesse ? Justifiez votre réponse

Pensez-vous que le coaching des jeunes filles par les femmes leaders politiques dans le cadre du programme a-t-il contribué au renforcement de leur leadership ? Justifiez votre réponse

h) La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui, selon vous, ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont-elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment s'est faite l'appropriation locale du projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Comment le projet IJEP de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (*y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers*) ?

Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?

Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet ?

Quelles sont les recommandations pour la conception d'une éventuelle phase en termes d'orientation des activités à mener à l'après – projet ?

i) Autres aspects de l'évaluation

Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.

Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ;

VII. Guide d'entretien adresse aux responsables des cliniques juridiques

a) Sur la conception/pertinence du projet

Comment le projet IJEP s'aligne sur les politiques nationales ?

Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.

Dans quelle mesure le choix stratégique des localités répond aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

Comment le Projet IJEP s'aligne avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires que sont les jeunesses des partis politiques et de la société civile ?

b) L'efficacité du projet

Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives ?

Quelle est la qualité du dispositif de collecte de données et de suivi ?

c) Efficacité/Implémentation des activités

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de *cohérence* ?, de *pertinence* ?, d'*efficacité* ?, d'*efficience* ? et de *viabilité* ?

Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? Quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

Quel est le bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (*les succès* ?, *les difficultés rencontrées* ?, *les erreurs à éviter par des projets similaires* ?, *la stratégie partenariale* ?) ;

Quel bilan final peut-on faire du projet ? : *NB : Pour chaque élément demandez : les points forts du projet ? Les points faibles du projet ? Les interventions à améliorer ?*

g) Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques (engagement civique dans le dialogue politique, actions

citoyennes pour la prévention des violences politiques et la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques)

h) Promotion de l'expression libre et le dialogue politique (*débats et dialogues politiques libres, inclusifs, fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes*)

i) Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes (*dialogues inclusifs entre jeunes et autorités/leaders des partis politiques*)

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ?

Quelle appréciation pouvez-vous faire de l'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires ?

En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI et cliniques juridiques, CAHD, PYPA et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités du projet IJEP ?

d) Les effets, évidences ou impacts du projet.

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (*en termes de connaissance, attitudes et pratiques*) ?

Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?

Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet?

Selon vous, le livre blanc des jeunes remis au chef d'Etat a-t-il participé à la déclaration de 2023 comme l'année de la jeunesse ? Justifiez votre réponse

Pensez-vous que le coaching des jeunes filles par les femmes leaders politiques dans le cadre du programme a-t-il contribuer au renforcement de leur leadership ? Justifiez votre réponse

e) La Durabilité du projet.

Quels sont les facteurs qui, selon vous, ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment s'est faite l'appropriation locale du projet et pour les différentes parties du projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Comment le projet IJEP de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (*y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers*) ?

Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?

Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet ?

Quelles sont les recommandations pour la conception d'une éventuelle phase en termes d'orientation des activités à mener à l'après – projet ?

f) Autres aspects de l'évaluation

Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.

Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

VIII. Guide d'entretien adresse aux responsables des structures partenaires (AFJCI, CAHD, PYPA et l'OSCS)

✓ Sur la conception/pertinence du projet

Comment le projet IJEP s'aligne sur les politiques nationales ?

Comment le cadrage du projet s'aligne aux priorités de développement du pays.

Dans quelle mesure le choix stratégique des localités répond aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs locaux ?

Comment le Projet IJEP s'aligne avec le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) ?

Quelle est l'adéquation des interventions du projet avec les besoins des bénéficiaires que sont les jeunes des partis politiques et de la société civile ?

✓ L'efficacité du projet

Dans quelle mesure les prévisions financières se rapportent aux dépenses réelles ? Si les dépenses ne sont pas conformes aux prévisions, quelles sont les actions correctives ?

Quelle est la qualité du dispositif de collecte de données et de suivi ?

✓ Efficacité/Implémentation des activités

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la mise en œuvre du projet en termes de cohérence ?, de pertinence ?, d'efficacité ?, d'efficacité ? et de viabilité ?

Capitalisation des différentes méthodologies de mise œuvre : *Quelle stratégie globale et opérationnelle a été mise en œuvre ? Quels sont les points forts des approches utilisées ? et les faiblesses des approches utilisées ? Quelles améliorations peut-on apporter ?*

Quel est le bilan global des interventions aux fins d'une capitalisation efficace (*les succès ?, les difficultés rencontrées ?, les erreurs à éviter par des projets similaires ?, la stratégie partenariale ?*) ;

Quel bilan final peut-on faire du projet ? : *NB : Pour chaque élément demandez : les points forts du projet ? Les points faibles du projet ? Les interventions à améliorer ?*

j) Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques (engagement civique dans le dialogue politique, actions

citoyenne pour la prévention des violences politiques et la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques)

k) Promotion de l'expression libre et le dialogue politique (*débats et dialogues politiques libres, inclusifs, fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes*)

l) Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes (*dialogues inclusifs entre jeunes et autorités/leaders des partis politiques*)

Quelle appréciation pouvez-vous faire de la pertinence des plateformes mises en place dans le cadre de ce projet ?

Quelle appréciation pouvez-vous faire de l'adaptabilité et l'acceptabilité des stratégies du projet (communication pour un changement de comportement, formation, approche participative) chez les bénéficiaires ?

En quoi le partenariat/collaboration (AFJCI et cliniques juridiques, CAHD, PYPA et l'OSCS) a-t-il contribué à la mise en œuvre des actions du projet ?

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques et les opportunités du projet IJEP ?

✓ **Les effets, évidences ou impacts du projet.**

Quels sont les changements notables (prévus ou imprévus, positifs ou négatifs) captés dans le cadre du projet (*en termes de connaissance, attitudes et pratiques*) ?

Quelles sont les histoires à succès, les témoignages et autres du projet ?

Quelles ont été les activités supplémentaires non prévues dans la conception du projet?

Selon vous, le livre blanc des jeunes remis au chef d'Etat a-t-il participé à la déclaration de 2023 comme l'année de la jeunesse ? Justifiez votre réponse

Pensez-vous que le coaching des jeunes filles par les femmes leaders politiques dans le cadre du programme a-t-il contribuer au renforcement de leur leadership ? Justifiez votre réponse

✓ **La Durabilité du projet.**

Quels sont les facteurs qui, selon vous, ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),

Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?

Comment s'est faite l'appropriation locale du projet et pour les différentes parties du projet ?

Comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?

Comment le projet IJEP de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (*y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers*) ?

Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?

Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet ?

Quelles sont les recommandations pour la conception d'une éventuelle phase en termes d'orientation des activités à mener à l'après – projet ?

✓ **Autres aspects de l'évaluation**

Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.

Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?

Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

IX. Guide focus group adresse aux jeunes bénéficiaires membres des mouvements informels affiliés aux partis politiques

- **Action citoyenne des jeunes dans la surveillance des actions politiques**
 - Pensez-vous que le projet IJEP a contribué au renforcement de votre engagement civique dans le dialogue politique ? (*notamment sur l'action citoyenne de contrôle de l'espace démocratique ? l'implication dans le dialogue et débat politique ? sur la sensibilisation et la mobilisation de l'action civique inclusive ? dans le suivi et le rapportage des actions, slogans et messages politiques d'incitation à la division et tension politique ?*) **Justifiez et faire des relances si oui comment ? si non pourquoi ?**
 - Le projet IJEP a-t-il contribué à des actions citoyennes pour la prévention des violences politiques et la consolidation de la paix ? (*notamment la surveillance des violences politiques, la traçabilité et le rapportage des incidents de violences politiques, le dialogue et la concertation, les actions citoyennes, la formation à la prévention et la résolution pacifique des conflits ?*) **Justifiez ; si oui comment ? si non pourquoi ?**
 - Quelle appréciation faites-vous de la fonctionnalité du mécanisme de suivi des actions politiques ? (*cas de violences rapportées ? partages de publications d'articles, etc.*) **Justifiez votre réponse**
- **Promotion de l'expression libre et le dialogue politique**
 - Le projet a-t-il contribué à des débats et dialogues politiques libres, inclusifs et soutenus entre jeunes par des évidences ? **Justifiez ; si oui comment ? si non pourquoi ?**
 - Quelle appréciation faites-vous de la fonctionnalité du mécanisme de coordination des actions citoyennes des jeunes ? (*notamment la création d'un compte WhatsApp, plateforme digitale, etc.*)
- **Redevabilité politique envers la participation inclusive et l'action civique des jeunes**
 - Le projet a-t-il contribué à l'augmentation du dialogue inclusif entre les jeunes et les autorités et leaders des partis politiques ? **Justifiez ; si oui comment ? si non pourquoi ?**
 - Pensez-vous que le projet IJEP a favorisé l'implication des mouvements des jeunes dans les mécanismes d'alerte précoce et de plaidoyer dans votre zone ? (*notamment la vulgarisation des résolutions 2250, 2419 et 1325, le partage des rapports sur les incidents et les actions politiques d'incitation aux divisions et*

polarisation politique ?) Justifiez ; si oui comment ? si non pourquoi ?

- Selon vous, le livre blanc des jeunes remis au chef d'Etat a-t-il participé à la déclaration de 2023 comme l'année de la jeunesse ? Justifiez votre réponse
- Pensez-vous que le coaching des jeunes filles par les femmes leaders politiques dans le cadre du programme a-t-il contribuer au renforcement de leur leadership ? Justifiez votre réponse

- **La Durabilité du projet.**

- Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'adhésion et la participation des populations aux activités du projet ? (*Les approches utilisées ont elles permis/facilité une appropriation par les communautés ?*),
- Quels sont les besoins complémentaires en termes d'appui pour consolider les acquis du Projet ?
- Comment s'est faite l'appropriation locale du projet ?
- Selon vous, comment l'Etat peut favoriser la continuité des interventions après le terme du Projet ?
- Comment le projet IJEP de CARE a contribué de façon significative au renforcement de l'environnement pour le développement durable (*y compris les activités de renforcement des capacités suffisantes pour que les parties prenantes locales puissent poursuivre leurs activités sans un soutien des partenaires financiers*) ?
- Comment les différents systèmes locaux de responsabilisation et de surveillance (plateforme, Observatoire, etc.) qui ont été mis en place peuvent contribuer pour améliorer le développement local des connaissances et appuyer la durabilité des résultats ?
- Quels sont les principaux facteurs de durabilité des effets du projet ?
- Quelles sont les recommandations pour la conception d'une éventuelle phase en termes d'orientation des activités à mener à l'après – projet ?

- **Autres aspects de l'évaluation**

6. Comment le genre a-t-il été pris en compte dans le projet.
7. Comment le projet a-t-il contribué à la mise en œuvre des normes pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire ?
8. Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / autonomisation ; Inclusion / non-discrimination ; responsabilité / transparence ?

